

Entre la cabane et la hutte.
Dynamiques de territorialisation et structuration
d'une scène sociale : un lotissement de jardins en
Angleterre.

Julien PONGÉRARD

Session de septembre 2014

Mémoire pour le Master 1 de Sociologie

Sous la direction de M. Pierre-Marie CHAUVIN

Ecole normale supérieure de Cachan / Université Paris-Sorbonne



(Version de diffusion)

*Ce travail, dans toute sa modestie, est dédié
à Jean, Geneviève, Thérèse et Jean,
précieux horticulteurs et inspireurs.*

Remerciements

Il serait impossible de citer ici toutes les personnes que je voudrais remercier, qui m'ont accompagné au long de ce travail parfois difficile et sans qui il n'aurait pu aboutir.

Merci tout d'abord à M. Pierre-Marie Chauvin, pour sa sollicitude, sa patience à toute épreuve et ses conseils ; Dr. Carol Wolkowitz pour ses indications ; Mme Karine Vincent pour sa compréhension.

Merci aux proches qui m'ont entouré, Blandine pour sa présence, mes parents pour leur confiance, Joséphine et Julie pour leur pertinence.

Merci enfin, *last but not least*, à tous les jardiniers qui ont accepté avec la plus grande simplicité et gentillesse de se prêter à ce jeu qu'est l'enquête sociologique, qui m'ont accueilli et permis de travailler avec plaisir ; ceux du LSA, du WLA, et l'équipe de l'*Allotment society* pour son enthousiasme généreux.

« Tout vous incline à vous imaginer comme de purs sujets pensants et à penser les autres sur le même mode.

On peut en trouver un bel exemple dans la redécouverte actuelle des “jardins ouvriers” (parfois aussi appelés “jardins familiaux”), qui donnent à toutes les formes de populisme les possibilités de s’exprimer : émerveillement face à l’aménagement et l’“esthétique” des lieux, description enchantée de la sociabilité populaire (observée à un moment donné, jamais dans la durée), admiration devant l’ingéniosité de ces “gens de peu”, dignification de l’objet par la photographie omniprésente des lieux et des personnes, transformation des jardins ouvriers en survivante d’une “vraie” culture populaire. Disparaissent de ce regard les aspects matériels de cette pratique qui sont pourtant premiers : les questions juridiques et foncières, le coût financier du loisir (location annuelle, eau, achat des engrais et des semences), les arbitrages économiques que les jardiniers ne cessent de faire entre autoproduction (auto-consommation) et consommation marchande, etc. Tous ces aspects de la pratique, pour être saisis par l’enquêteur, demandent de dépasser les discours convenus tenus par les jardiniers à leur visiteur, de poser les questions occultées par la magie des lieux et la superposition des images. L’enquête sur un site pittoresque court le risque de l’enfermement. »

Stéphane BEAUD et Florence WEBER,
Guide de l’enquête de terrain, pp.25-26

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 5 |
| I Les parcelles du soi : construction d'une identité territoriale | 18 |
| 1 La parcelle, de l'espace géographique au lieu d'un sens | 19 |
| 1.1 Un espace géographique et de pratiques | 19 |
| 1.1.1 Une parcelle à tenir : l'espace et ses pratiques | 19 |
| 1.1.2 Les significations du jardinage | 22 |
| 1.2 Du sentiment au sens du lieu : la réflexion d'un soi dans des pratiques spatialisées | 26 |
| 1.2.1 L'importance de la spatialité dans l'expérience d'être jardinier | 26 |
| 1.2.2 Le lieu comme unité de production d'un sens | 28 |
| 1.3 La cabane, lieu essentiel de la parcelle? | 31 |
| 1.3.1 De l'importance de la cabane | 31 |
| 1.3.2 Des limites d'une analyse généralisante | 32 |
| 2 Un lieu constitué en territoire du soi | 34 |
| 2.1 Le jardin, de l'espace au territoire | 35 |
| 2.1.1 Disposer de l'espace et du temps | 36 |
| 2.1.2 Avoir son territoire | 37 |
| 2.1.3 Recomposer son univers | 38 |
| 2.2 De l'intime au somatique : le sens personnel du lieu | 42 |
| 2.2.1 La cabane, un pôle symbolique de l'intime | 42 |
| 2.2.2 De l'intime au somatique | 43 |
| 2.3 Du territoire au soi : le lieu de construction d'une personnalité | 44 |
| 2.3.1 La parcelle comme foyer | 45 |
| 2.3.2 L'inscription dans le temps | 47 |
| 3 Au sein du lotissement, la parcelle comme pôle de territorialisation | 50 |
| 3.1 L'extension des territoires du soi | 51 |
| 3.1.1 La territorialisation d'espaces publics au lotissement | 51 |
| 3.1.2 Les limites des territoires, en pratique et en théorie | 54 |
| 3.2 Un enchevêtrement de territorialités | 55 |
| 3.2.1 L'identification sociale d'un individu et de sa parcelle | 55 |
| 3.2.2 Des pratiques de sociabilité | 56 |
| 3.2.3 « <i>We have a good community spirit here</i> » : les ressorts d'un esprit communautaire du lieu | 58 |
| II La hutte d'une communauté : imagination, territorialisation et identification d'un collectif | 61 |

| | | |
|------------|---|------------|
| 4 | La hutte représente une « sociabilité localisée » : comité, communauté et collectivité | 63 |
| 4.1 | La hutte : lieu d'une expérience de la collectivité pour ses occupants . | 64 |
| 4.1.1 | Temps et pratiques de la collectivité | 64 |
| 4.1.2 | De la collectivité à la communauté | 66 |
| 4.2 | Lieu communautaire et territoire du comité | 68 |
| 4.2.1 | La mise en scène d'une communauté | 68 |
| 4.2.2 | La territorialisation du comité | 70 |
| 4.3 | La collectivité et l'exposition des individualités | 73 |
| 4.3.1 | L'exposition des savoir-faire | 73 |
| 4.3.2 | L'organisation de la compétition | 74 |
| 4.3.3 | Le financement du comité | 75 |
| 5 | La hutte rappelle une « communauté imaginée » : histoire, mémoire et territoire | 76 |
| 5.1 | L'imagination et la construction de la communauté du LSA | 76 |
| 5.1.1 | L'érection en repoussoir de la gestion précédente | 76 |
| 5.1.2 | L'élaboration d'histoire et mémoire collectives | 77 |
| 5.2 | L'inclusion dans une mythologie plus large des lotissements | 80 |
| 5.2.1 | Le mythe de la communauté villageoise | 80 |
| 5.2.2 | Une identité de classe ? | 82 |
| 5.2.3 | Les fondements bien compris d'une mythification | 84 |
| 5.3 | La constitution d'une mémoire collective. | 86 |
| 5.3.1 | Une mémoire territorialisée | 86 |
| 5.3.2 | Charlie, le jardinier et le mythe | 88 |
| 6 | La hutte donne lieu à un discours du « nous » : identité, altérité et réflexivité | 90 |
| 6.1 | La définition d'un « eux » : altérité sociale, altérité spatiale | 91 |
| 6.1.1 | Eux : les voleurs | 92 |
| 6.1.2 | Eux : le conseil municipal | 93 |
| 6.1.3 | Eux : les travailleurs d'intérêt général | 94 |
| 6.2 | Une frontière négociée : la sélection des jardiniers | 95 |
| 6.2.1 | La sélection officielle des nouveaux entrants | 95 |
| 6.2.2 | La sélection sociale de jardiniers « motivés » | 96 |
| 6.3 | De la nature communauté au lotissement : pratiques et espace | 99 |
| 6.3.1 | La communauté comme prophétie auto-réalisatrice | 99 |
| 6.3.2 | Les ressorts sociaux d'une ségrégation spatiale | 102 |
| III | De la structure d'une scène sociale : rivalités territoriales et « sens de sa place » | 106 |
| 7 | L'idéologie d'une harmonie ; un lieu où prendre place | 107 |
| 7.1 | Chacun sa place : la façade d'une harmonieuse diversité | 107 |
| 7.1.1 | Le principe de respect mutuel | 107 |
| 7.1.2 | L'idéal de mixité sociale | 108 |

| | | |
|----------|---|------------|
| 7.1.3 | La complémentarité des talents | 110 |
| 7.2 | Le sens de la communauté comme principe de classement | 111 |
| 7.2.1 | Avoir le sens de la communauté : le classement du collectif | 111 |
| 7.2.2 | Avoir quel sens de la communauté? La sélection sociale au comité | 113 |
| 7.2.3 | L’auto-exclusion, sanction d’une discordance sociale | 115 |
| 8 | Echanges matériels et pratiques des échanges | 119 |
| 8.1 | Ce qui s’échange et comment : des normes sociales à respecter | 120 |
| 8.1.1 | Trois façons d’échanger | 121 |
| 8.2 | Des normes à connaître : habitus et constitution d’une scène sociale | 124 |
| 8.2.1 | La monétisation : confirmation des catégories et introduction à l’habitus | 124 |
| 8.2.2 | La valorisation symbolique de certains biens et pratiques | 127 |
| 8.3 | Ce que les échanges construisent : une situation sociale au lotissement | 130 |
| 8.3.1 | Les trois régimes des échanges selon Hervouet | 130 |
| 8.3.2 | Le régime d’affection : constitution de réseaux d’échanges | 132 |
| 8.3.3 | Le régime de statut : (re)connaissance d’une position sociale | 135 |
| 9 | Voix de la réputation, voies du classement : les discours d’une place sur la scène. | 142 |
| 9.1 | Production et transmission d’informations : la sociabilité, sanction d’une reconnaissance | 143 |
| 9.1.1 | La visite : le versant sociable de la construction d’un statut | 143 |
| 9.1.2 | La tasse de thé, proximité et commérages | 145 |
| 9.2 | Constitution d’une identité : classements et stigmatisation | 148 |
| 9.2.1 | Commérage et stigmatisation collective | 148 |
| 9.2.2 | Commérage et réputation | 150 |
| 9.3 | Commérages et exigence d’égalité : la situation d’individus en place | 153 |
| 9.3.1 | Les règles des commérages | 153 |
| 9.3.2 | L’exigence d’égalité sur la scène sociale | 155 |
| 9.3.3 | Rivalité et territorialisation : une place pluridimensionnelle | 158 |
| | Conclusion | 164 |
| | Bibliographie | 167 |

Introduction

« Le lotissement de jardins : son paysage, sa culture », tel est le titre qu'ont donné David Crouch et Colin Ward à leur somme sur l'*allotment*¹, parent britannique des jardins ouvriers et familiaux français. Ce titre dit beaucoup sur ce que le lotissement peut représenter en Angleterre : il est un élément fondamental du paysage anglais, paysage au sens géographique et spatial, au sens visuel et perceptif, mais aussi au sens social, celui d'un arrière-plan omniprésent où s'inscrit une réalité vécue. Le lotissement de jardins est un élément important de la culture anglaise ; il a joué un rôle spécifique et souvent rappelé dans les revendications de groupes d'intérêts et dans la dynamique d'identification de catégories sociales ; il est, dans une certaine mesure, le symbole même d'une culture sociale anglaise, incarnant un idéal d'indépendance rurale et ouvrière. En choisissant de parler de « son » paysage et « sa culture », Crouch et Ward font du lotissement de jardins une unité signifiante à part entière, le lieu d'une culture atteignant un certain degré d'autonomie. J'ai voulu travailler sur le lotissement de jardins anglais pour m'interroger sur une réalité sociale particulière, possédant ses endroits dédiés et ses activités propres ; il s'agissait pour moi de mettre en question le lien entre dimensions spatiales et sociales d'une entité particulière, en pénétrant cette parcelle de culture anglaise, en vivant un dépaysement au sens littéral, mettant à profit une année d'études en Angleterre pour me confronter à un objet propre au paysage anglais, en toutes ses dimensions.

La nature fondamentale d'un dépaysement, possiblement fructueux sur le plan euristique, est celle d'un changement d'environnement. J'ai décidé de mener une observation participante dans des, puis un, lotissement de jardins, afin de me familiariser avec cette structure, ce qui s'y joue et ceux qui y prennent place. L'enjeu, dans une visée ethnographique, était de me rapprocher des indigènes, de leurs pratiques et de leurs représentations, afin de comprendre la réalité sociale que je pensais leur être propre, et ce qu'était le lotissement dans cette réalité des jardiniers - ce qu'il

1. Crouch et Ward. *The Allotment : its landscape and culture*. Faber and Faber, 1988.

représentait et signifiait pour eux. J'ai commencé par m'intéresser, de façon générale, à ce que sont les lotissements de jardins en Angleterre, dont il faut dire ici un mot. Les lotissements de jardins existent à la périphérie de toutes les villes anglaises (il en existe une cinquantaine autour de la grande ville des Midlands de l'Ouest – plus de 200 000 habitants – où j'ai réalisé mon étude) ; ce sont des sites comprenant souvent entre une dizaine et une centaine de parcelles individuelles, détenues par une municipalité et gérées par un comité associatif qui les loue à des jardiniers chargés de les entretenir. Le lotissement, au sens générique, est une réalité symbolique forte, qui a connu trois périodes de développement significatives. Il serait l'incarnation spatiale du succès d'un mouvement social des ouvriers ruraux anglais entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XX^e siècle. La nature de ce mouvement est bien sûr à questionner ; il intéressait aussi ceux qui voulaient encadrer les populations ouvrières. Ce mouvement réclamait pour les ouvriers un droit à la terre, un droit à recouvrer une parcelle dédiée à l'agriculture vivrière dont les familles – et les entrepreneurs de morale parlant en leur nom – avaient dénoncé la spoliation dans le mouvement des « *enclosures* » privatisant les pâturages publics. Dans l'imaginaire sociohistorique plus récent, les lotissements ont été le symbole d'une Angleterre résistant au blocus pendant les deux Guerres mondiales, des périodes de triste mémoire qui ont marqué l'image des jardins dont on s'est désintéressé pendant les décennies suivantes ; il incarne enfin, depuis une trentaine d'années, avec une augmentation du nombre de jardiniers, un mouvement de « retour au local » suite à la mondialisation de la seconde moitié du XIX^e siècle et aux différentes crises économiques et sociales qui ont touché l'Europe de l'Ouest des années 1970 aux années 2010.

C'est avant tout de ce point de vue que les sciences sociales britanniques se sont penchée sur le lotissement de jardin, comme un ensemble de jalons historiques et culturels de l'histoire nationale. Il est souvent compris comme un objet non-problématique, dont la chronologie et la sociologie sont relativement claires : c'est l'un des symboles principaux du mouvement social ouvrier en Angleterre au fil des

âges, vu comme le lieu d'un entre-soi ouvrier. Les études en traitant ainsi mentionnent le lotissement de jardins sans réellement le mettre en question, prêtant souvent le flanc aux critiques d'ouvriérisme ; en effet, les ouvriers sont alors vus comme pris dans un mouvement unifié, une communauté d'action à la morale supérieure aux autres classes sociales, prenant son destin en main pour réclamer son droit à la terre. A ces travaux britanniques qui, pour trop être focalisés par la question *sociale* du lotissement, ne se sont qu'imparfaitement penchés sur la dimension *sociologique* du lotissement de jardins, s'ajoutent les études de géographie sociale, citées plus haut avec Crouch, qui ont trouvé dans le lotissement un objet idoine pour des analyses en termes de « paysage ». Ces études ont tendance à comprendre le lotissement comme une entité autonome, dont les frontières ne sont pas mises en question : il serait cette fois un espace sociologiquement désincarné, enfermant dans ses frontières les tenants et les aboutissants d'une culture propre. Par rapport à ces directions d'analyse, les sciences sociales françaises ont davantage mis en question leur version nationale du lotissement : les jardins ouvriers, et leurs héritiers, les jardins familiaux, et aujourd'hui les jardins partagés. L'étude des jardins a pu s'appuyer sur les débats de la sociologie des classes populaires en France pour mener une analyse plus fine de ces espaces contrôlés de production ouvrière. Un certain nombre de travaux se sont penchés sur les questions d'autoconsommation et d'une culture du monde ouvrier qui se refléterait dans les jardins ; dans les années 1990 – 2000, Florence Weber a réalisé un certain nombre d'études, notamment à dimension ethnographique, sur les pratiques d'une culture populaire qui se décline au jardin ; ces thèses me semblent rester aujourd'hui les travaux les plus aboutis qui ont été menés sur ce terrain.

Dans la comparaison de ces travaux, j'ai voulu avant tout me pencher sur une réalité locale, pour confronter les travaux de la sociologie française, et notamment la grille de lecture de Florence Weber, à cette réalité particulière qu'est le lotissement de jardin en Angleterre, qui s'inscrit dans une histoire sociale différente des jardins

ouvriers français.

Problématique et méthodologie

Pour le dire en un mot, je veux interroger, au sein de cette entité contextuelle particulière que sont les lotissements de jardins en Angleterre, comment se structure socialement la construction spatialisée d'une expérience individuelle et collective. La notion de structuration renvoie au processus dynamique par lequel des structures, des cadres de l'expérience du jardinage, sont mis en place. Le lotissement est un espace normé ; nombreuses sont ses structures spatiales, les éléments qui donnent un cadre à l'espace, et non moins nombreuses ses structures sociales : il s'agit de comprendre quels sont ces cadres sociaux à l'action des jardiniers, et comment ils s'articulent, entre eux et dans l'espace.

La notion de territorialisation désigne ici un certain jeu avec les structures ; il s'agit d'une appropriation des éléments sociaux et symboliques qui constituent le lotissement. Le territoire est, au sens le plus simple, un espace identifié à un individu ; parler de territorialisation, c'est mettre l'accent sur la dimension processuelle par laquelle les jardiniers « font territoire », créent de l'espace à leur image, au détriment, éventuellement, des autres jardiniers.

C'est à travers ces dimensions que j'essaie de comprendre le sens social du lotissement, en tenant compte de sa complexité : le lotissement de jardins désigne tout à la fois sous un vocable spatial un ensemble d'individus, le collectif qu'ils forment (et donc un ensemble de normes, valeurs et représentations qui s'y imposent), et les liens hiérarchisés qui se tissent dans leurs relations matérielles et symboliques. J'ai repris, au fil de mon analyse, le terme de Florence Weber de « scène sociale » pour désigner ce qu'est le lotissement, à savoir « à la fois un espace de concurrence, un groupe d'appartenance et un ensemble de référence communes »² ; j'essaie de montrer quels sont les ressorts sociaux de la structuration d'une telle scène, en prenant

2. Weber, 2009, p.188.

au sérieux la métaphore spatiale qu'elle présente.

J'ai choisi pour cette étude de mettre en place une démarche ethnographique ; en effet, ce mode d' « être-avec » les indigènes — pour reprendre les termes de Florence Weber dans *Le Travail à-côté* — me semble particulièrement adapté pour comprendre la situation des enquêtés dans un espace géographique et social particulier. J'ai voulu observer et comprendre de l'intérieur la façon dont les jardiniers mettent en ordre un univers spatial et symbolique dans leurs pratiques et dans leurs discours. J'ai commencé par prendre contact avec un membre du conseil régional de gestion des lotissements, Philip, qui est aussi secrétaire d'un comité associatif ; tous les sites, à de rares exceptions près, sont formellement des associations, qui ont à leur tête un comité, comprenant un président (*chairman*, qui est une fonction surtout honorifique) et un secrétaire (*secretary*) qui assure les fonctions exécutives de gouvernement du comité. Après avoir réalisé un entretien avec Philip, j'ai commencé à chercher des sites susceptibles de m'accueillir à plusieurs reprises pour que je puisse observer les pratiques des jardiniers et réaliser des entretiens ; mon but était de comparer entre elles les dynamiques territoriales qui se jouaient en plusieurs sites, mais j'ai rapidement dû réaliser que ce plan d'étude n'était pas tenable. Il faut en effet tisser une relation de proximité relativement forte avec les enquêtés pour avoir accès à la compréhension de ce que les dynamiques spatiales ont de proprement social ; elles mettent souvent en jeu des histoires de soi et du collectif inscrites dans le temps long, qui réclament la construction d'une relation de confiance avant d'être dites. Elles mettent aussi en jeu des rivalités interpersonnelles qui ne sont pas immédiatement dévoilées au nouveau venu, et surtout des ressorts symboliques ineffables que le chercheur doit apprendre à appréhender dans l'acquisition d'une routine — autant d'éléments que je ne pouvais espérer obtenir en dispersant mes observations sur différents sites. Cette multiplication des terrains d'observations m'a semblé d'autant moins pertinente que mon accès était compliqué pour la plupart des sites ; il fallait souvent que je patiente plusieurs dizaines de minutes avant qu'un jardinier m'ouvre,

me surveillant souvent tout au long de ma visite, régulièrement écourtée par un secrétaire disant être disposé à m'aider mais me raccompagnant dès que possible vers la sortie. Il ne m'a pas non plus paru judicieux, et à peine possible, de demander une parcelle en mon nom pour mener une véritable observation participante ; mon départ programmé au moment de l'été ne me laissait pas le temps suffisant pour espérer devenir un jardinier (au sens où est jardinier celui qui s'occupe d'une parcelle pendant une saison entière, c'est-à-dire le cycle fondamental du jardinage), et l'engagement d'entretien d'une parcelle en propre aurait signifié une réduction, sur le court terme, des possibilités d'interactions avec les autres jardiniers.

A rebours de ces approches difficiles, mon entrée au site LSA a été relativement aisée : le secrétaire du site, Emil, contacté par courriel, m'a invité à venir rencontrer les jardiniers et membres du comité un samedi matin, où des déjeuners sont servis dans une salle commune appelée « hutte » ; il m'a alors remis un exemplaire des clefs de la clôture extérieure du site, afin que je puisse venir à mon gré rendre visite aux jardiniers. J'ai donc choisi de concentrer mon étude sur ce site, l'un des plus grands de la région, avec 150 parcelles ; dans ce qu'il a d'atypique, il m'a permis d'observer la mise en œuvre explicite d'un mouvement de communauté. Ce site dispose d'un certain nombre d'éléments destinés à cultiver un lien communautaire entre les jardiniers, depuis un comité des fêtes chargé d'organiser des événements conviviaux jusqu'au rituel des déjeuners du samedi matin, en passant par la « hutte », construction située à l'entrée du site accueillant les repas communautaires, un petit magasin le samedi matin, divers événements exceptionnels dans l'année et les réunions du comité. J'ai donc décidé de profiter de cette occasion pour tenter de comprendre les dynamiques de constitution du groupe qu'est celui des jardiniers, sans me contenter de le voir, de façon statique, de l'extérieur, comme un tout nominal constitué. Mon travail a pris la direction d'une interrogation de ce qui, dans la signification du spatial, permet aux jardiniers de faire communauté.

Mon étude principale, au LSA, a consisté en trente visites au lotissement, no-

tamment le week-end où sont présents beaucoup plus de jardiniers que les jours de la semaine, jardiniers qui sont aussi plus disponibles. Ces visites étaient des observations de différentes pratiques, des pratiques de sociabilité les plus pures lors des déjeuners dans la hutte aux pratiques de travail individuel observées depuis les allées ; des observations participantes, lorsque je proposais d'aider les jardiniers dans leurs travaux ; et diverses visites au statut hybride, entre observations et entretiens informels, qui consistaient souvent en des discussions avec des jardiniers. Il m'est arrivé de suivre une méthodologie proche des observations « flottantes »³, consistant à suivre les enquêtés au gré de leurs pérégrinations au lotissement ; j'étais alors le bienvenu partout où ils l'étaient, et pouvais passer un après-midi entier à suivre leurs différentes pratiques en différents lieux du site. Les jardiniers m'ont souvent fait faire, comme à d'autres, des visites de leur parcelle ; ces visites sont un rituel courant au lotissement, qui consiste à faire visiter sa parcelle à un interlocuteur, en lui décrivant ce qu'il a sous les yeux. De la même façon, Janelle m'a fait visiter le site en entier, commentant les parcelles et leurs propriétaires au rythme où nous les croisions.

Après l'approche ethnographique, le second axe méthodologique que j'ai décidé de suivre est celui de la sociologie visuelle ; en me servant de matériaux visuels pré-existant à mon étude, produits par mes soins lors de mes visites, et produits par les enquêtés à ma demande, j'ai voulu comprendre la dimension visuelle, et par là per- çue, de cet endroit qu'est le lotissement, en prenant au sérieux la dimension spatiale d'un « lieu » vécu qui est avant tout ressenti. Cette méthodologie m'a aussi permis d'approcher le point de vue, au sens métaphorique et littéral, des enquêtés, et de les laisser me faire part de leur propre vécu, de ce qu'ils perçoivent comme étant la réalité du lotissement. Elle m'a enfin permis d'essayer de comprendre comment les pratiques et représentations du jardinage s'ancrent dans une localité spatiale qui fait sens pour les jardiniers. Concrètement, j'ai collecté des matériaux visuels ayant été

3. Pour un exemple éclairant de cette pratique, voir Pétonnet, 1982.

produits ou utilisés en lien avec le lotissement : photographies, articles de journaux, affiches, etc. J'ai moi-même réalisé plusieurs centaines de photographies lors de mes visites, m'inspirant notamment de la méthodologie des « shooting scripts » de Suchar (1997). J'ai enfin confié à plusieurs jardiniers des appareils photographiques jetables, en leur demandant de photographier, pendant un mois, les différentes facettes de ce qu'ils considéraient comme important dans leur expérience du lotissement, suite à quoi j'ai réalisé des entretiens basés sur ces photographies produites par les enquêtés, sur le modèle de entretiens de « *photo-elicitation* », en m'inspirant notamment des travaux de Harper (2002) et Clark-Ibanez (2007). Ces entretiens, que j'ai essayé de faire non-directifs, m'ont permis de dépasser l'établissement d'une cartographie des usages du lotissement (des pratiques, discours et positions relatives qui se laissent observer ou dire dans les discussions informelles), pour me pencher sur la nature même de ce qu'est l'expérience en première personne du lotissement pour les jardiniers.

Pour étudier cet objet particulier qu'est le lotissement, à la croisée de déterminations sociales et spatiales, auxquelles j'essaie d'ajouter, autant que faire se peut, une dimension temporelle qui me semble nécessaire à l'analyse, j'ai choisi de regrouper ma réflexion en trois temps, et de la structurer autour de deux pôles symboliques de l'espace social du lotissement, repris au vocabulaire indigène : la cabane et la hutte.

La première est, au lotissement, ce qui se rapproche le plus d'un lieu de l'intime, un endroit où le jardinier peut se présenter son identité à soi, étant aussi peu soumis au contrôle social qu'il est possible de l'être en cet espace de surveillance constante qu'est le lotissement. Autour de la cabane, et de la parcelle comme territoires de l'individu, je discute de la constitution d'un sens du lieu comme moment de construction d'une identité personnelle de jardinier. Il s'agit de comprendre quels sens prend l'expérience individuelle du lotissement, et pour qui ; et dans quelle mesure l'expérience du lotissement sous-tend l'expérience d'une identification du jardinier au lieu et à l'activité qui lui est propre. La cabane peut représenter le point culminant

de l'analogie entre le vécu du lotissement et l'habitat d'un chez-soi ; la question du lien entre ces deux « foyers » est donc à poser. A partir de là, il est possible de comprendre comment les individus, en tant que jardiniers, c'est-à-dire adoptant une identité socialement située de bon « teneurs de parcelles », peuvent mettre en place une territorialisation de soi ; ils s'identifient à des éléments spatiaux de plus en plus étendus au lotissement, et cultivent l'idée d'une communauté se construisant progressivement et naturellement à partir des individus vers l'ensemble des jardiniers, par les voies d'une sociabilité décentralisée.

A l'opposée symbolique de la cabane se trouve la hutte, foyer d'une territorialisation propre au comité, de la même façon que la cabane peut être celui d'une territorialisation propre à l'individu. La hutte incarne symboliquement le lieu d'une collectivité unie ; à travers elle, c'est tout le sens du collectif qui est mis en question. S'il existe une communauté au lotissement, elle est construite et imaginée à travers des processus explicites, ceux de la constitution d'une histoire et d'une mémoire collectives, et d'autres plus implicites, comme la localisation d'une sociabilité. C'est une communauté de principe qui existe dans sa propre désignation comme telle et dans les pratiques auxquelles les jardiniers accordent un sens collectif ; l'émergence d'un « sens de la communauté » permet de poser et d'entretenir une dynamique identificatoire, parmi les jardiniers constitués en groupe. Elle permet aussi une identification collective, à cet objet social plus général qu'est le lotissement, qui s'inscrit de façon idéale dans l'histoire sociale anglaise. La communauté imaginée l'est donc par rapport à des références bien comprises, qu'il faut expliciter, et dont j'essaie de comprendre l'ancrage dans la spatialité matérielle et symbolique du lotissement.

Enfin, à la croisée des dynamiques de territorialisation individuelles et collectives, le lotissement est un espace social de classement, où les dynamiques de groupe et d'interactions entre individus dessinent un espace de positions sociales que j'essaie de comprendre comme le lieu de constitution de « places » auxquelles chacun est tenu. Ces dynamiques de classement se jouent dans diverses modalités d'interactions, ma-

térielles et symboliques, individuelles et collectives, qui mettent en jeu la négociation d'une identité sociale. Je me penche notamment sur les modalités d'échanges au lotissement, des interactions les plus matérielles aux plus symboliques, qui mettent en évidence pour l'observateur les positionnements qu'elles opèrent ; la « place » d'un jardinier est constituée par de multiples déterminations, depuis sa position sociale en-dehors du lotissement aux pratiques concrètes de jardinage qu'il met en œuvre, en passant par les stratégies qui peuvent être développées entre la cabane et la hutte.

LRA



FIGURE 1 – Plan du LSA. Ne pas tenir compte des couleurs, indiquant des parcelles qui allaient se libérer en février. L'orientation cardinale suit l'orientation géométrique de cette page : les parcelles 801 et 806 sont les plus au nord.

Une description rapide des enquêtés les plus souvent cités

Je propose ici une rapide description des jardiniers qui sont des exemples souvent cités dans l'analyse ; elle constitue une première approche de mon terrain et de ses acteurs, et on pourra y revenir si besoin au cours de la lecture. L'un des intérêts de cette présentation, associée au plan du lotissement qui précède, est de pouvoir mettre en avant la situation spatiale des différents jardiniers, par leurs numéros de parcelle ; cela sera notamment mobilisé en évoquant un « pôle », territorial mais aussi géographique, du collectif, constitué autour de la hutte (à l'est du lotissement).

Tous les prénoms ont été changés, et j'ai choisi de désigner tous les jardiniers tenant une même parcelle par des noms commençant par une même initiale (tirée aléatoirement). Cela me semble correspondre à la perception indigène d'une unité territoriale constituée autour d'une parcelle, mais comme on le verra, cela n'implique pas nécessairement une similitude d'expérience du lotissement au sein d'un couple de jardiniers.

Parcelle 1A – Ida et Igor. Un couple d'immigrés lituaniens ; souvent, leurs enfants les accompagnent à la parcelle.

17 – Emil, secrétaire du LSA. Il a le goût de la mécanique, et entretient sur sa parcelle un tracteur et une charrue qui lui servent à labourer les jardins des autres.

24 et 25 – Tom et Tristan, fils et père, environ 35 et 60 ans ; ils travaillent ensemble, à leur compte, comme entrepreneurs en bâtiment. Tom a loué une parcelle en friche et a incité Tristan à venir l'aider à l'entretenir. C'est désormais une parcelle très admirée au lotissement, où ils ont construit de multiples structures. Une fois la première parcelle aménagée, ils ont aussi loué la parcelle adjacente.

38 – Bertrand et Bonnie. Bertrand est le président du LSA (une fonction avant tout honorifique). Ils sont tous deux d'anciens employés, à la retraite ; ils ont un poulailler sur leur parcelle.

32 – parcelle de stockage de Bertrand. Bertrand récupère en permanence des matériaux et outils abandonnés, notamment dans la rue et dans des déchetteries ; n'ayant plus de place pour les stocker sur sa parcelle, il en occupe une autre, entièrement consacrée au stockage.

42 – Nelson et Norma. Nelson était en train de faire l'acquisition de poules Bantam (connue pour leur apparence originale) au moment de la fin de mon enquête.

43 – Rachel et Ron. Rachel fait partie du comité des fêtes ; elle est employée dans un fast-food. Ron est ouvrier dans l'industrie automobile. Ils sont d'abord venus au lotissement pour visiter la parcelle de Nelson et Norma : Nelson est le frère de Rachel. Ils ont ensuite loué une parcelle. La rivalité qui se joue entre Ron et Nelson fait l'objet de commérages au lotissement.

45 – Nick. Immigré caribéen ; il a planté un parterre de fleurs bleues et rouges qui dessinent l'*Union Jack* en florissant.

50 – Faye et Fred. Faye est la fille de Rachel et Ron ; Fred est venu visiter la parcelle de ses parents, et a voulu en avoir une, qu'il occupe avec Faye. Les deux habitent cependant chez leurs parents respectifs. Fred entrepose sur la parcelle des

machines qu'il achète sur internet et répare ou améliore avant de les revendre.

51A – *ancienne parcelle des TIG*, travailleurs d'intérêt général, qui sont venus une fois par semaine, pendant quelques années, entretenir cette parcelle et les espaces communs. Le comité a voté leur éviction en 2013.

75 – *Janelle et Jeff*. Janelle est à la retraite, et Jeff, qui a dix ans de moins qu'elle, est employé. Ils font partie du comité ; Janelle est trésorière, et Jeff tient le magasin le samedi matin. Jeff construit des objets en bois (notamment nichoirs et perchoirs) qu'il amène sur sa parcelle.

77 – *Vergil et Vicky*. Vicky fait partie du comité des fêtes. Ils ont prévu de déménager avant deux ans, lorsque Vergil, ouvrier, sera en retraite, pour partir habiter à plusieurs centaines de kilomètres de là.

81 – *Adrian et Alex*. Alex fait partie du comité des fêtes, Elle essaie sans y parvenir de vivre de confitures et condiments fabriqués à partir des produits qu'elle cultive dans son jardin, et de cours de jardinage. Elle n'utilise aucun herbicide, et laisse autant que possible sa parcelle dans un état « naturel », c'est-à-dire en n'entretenant que le minimum.

90, 91, 141, 142 – *anciennes parcelles de Charlie*. Charlie est le doyen des jardiniers du LSA, y entretenant des parcelles depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ses parcelles sont entièrement dédiées à la culture de fruits et légumes.

126 – *Hassan*. Immigré d'origine iranienne, il élève des pigeons sur sa parcelle, ce que le comité a interdit ; une procédure est en cours pour le mettre en garde, et le cas échéant, l'exclure.

131 – *ancienne parcelle de Janelle et Jeff*. Après l'avoir occupé pendant plusieurs années, leurs problèmes de santé respectifs rendaient difficile l'accès à cette parcelle, située en contrebas.

145 – *Odelia et Oliver*. Je ne les ai pas rencontrés en personne, mais en ai entendu parler, notamment par Daisy. Oliver a été l'un des principaux organisateurs des festivités pour le centenaire du lotissement, en 2011 ; il a depuis quitté le comité. Odelia, son épouse, est restée ; elle est proche de Daisy.

148, 116 – *Daisy*. Enseignante à la retraite, elle fait partie du comité. Elle a mis en place les déjeuners du samedi matin avec Bonnie ; depuis, elle s'est concentrée sur l'entretien du « jardin du centenaire ». Après avoir aménagé la parcelle 148, elle a loué la parcelle 116.

78 – *Le jardin du centenaire*, ancienne parcelle reconvertie en parc pour la promenade, et théoriquement entretenu par tous les jardiniers. Dans les faits, Daisy s'en occupe seule, et peu la visitent.

T Hut – *La hutte, ou magasin* ; elle fait office de cuisine et salle à manger commune le samedi matin, abrite un petit magasin ; c'est là que se tiennent les réunions du comité ; les outils appartenant à l'association sont stockées derrière. Elle est située face à l'entrée principale du lotissement, dont le portail est grand ouvert le samedi matin.

CP – *aires de stationnement communes*.

Première partie

Les parcelles du soi : construction d'une identité territoriale

Pour comprendre l'investissement de sens dont est objet le lotissement de jardins, il me paraît pertinent de commencer par s'intéresser aux parcelles, *allotments*, qui désignent par métonymie l'ensemble du site, et constituent pour les jardiniers l'espace fondamental de leur activité. Le jardinier, dans le vocabulaire indigène, est défini par sa parcelle : le « *plot-holder* » est celui qui tient une parcelle – ou selon les nuances de ce terme anglais : celui qui la détient, celui qui l'occupe, et celui qui la maintient en bon état. L'identité du jardinier est tirée de l'espace où ses pratiques s'inscrivent ; en effet, les activités dont la pratique permet de définir le jardinier (celui qui jardine au lotissement) consistent précisément en la mise en œuvre d'un espace. Analyser le sens de ce rapport à l'espace, c'est d'abord voir comment la parcelle est un lieu investi d'un sens particulier, qui s'impose aux jardiniers autant qu'ils assignent une signification à leur espace. Par-delà ces diversités de significations possibles que représente le jardinage pour les jardiniers, il se joue pour ces derniers la constitution d'un territoire du soi dans la parcelle, ainsi que dans la cabane qui peut s'y trouver. En étendant cette analyse au niveau du lotissement dans son entièreté spatiale et sociale, sont mises à jour des dynamiques de territorialisation dont cabane et parcelle sont un pôle.

1 La parcelle, de l'espace géographique au lieu d'un sens

La parcelle du jardinier est plus qu'un élément spatial ; elle est une unité d'espace, de pratiques et de sens. Elle possède une signification particulière pour le jardinier qui l'entretient, et lui permet en retour une saisie identitaire de soi comme jardinier.

1.1 Un espace géographique et de pratiques

1.1.1 Une parcelle à tenir : l'espace et ses pratiques

Les parcelles du lotissement sont un aménagement spécifique de l'espace matériel, aménagement relativement uniforme : les parcelles sont rectangulaires (environ 8 mètres de large et 25 mètres de long), alignées le long d'allées, entourées par des haies d'environ 1,5 mètres ; elles comportent une ou plusieurs cabanes, et parfois d'autres aménagements (par exemple poulailler, ruche), à l'extrémité opposée à l'entrée. Entre la cabane et l'entrée s'étend la surface cultivée, souvent traversée par une petite allée. Cette relative uniformité des parcelles a une dimension de « fait social », au sens où le définit Durkheim dans *Les Règles de la méthode sociologique*, une pratique généralisée sur le lotissement, spatialement contraignante pour les jardiniers, et *sui generis* au sens où elle s'impose à l'individu. Une pression sociale à la conformité participe à l'uniformité des parcelles, que le nouvel arrivant au lotissement peut constater en passant dans les allées (toutes les parcelles ont cette forme) ainsi que dans la représentation classique de la parcelle, telle qu'elle est véhiculée dans les manuels de jardinage, les revues spécialisées disponibles à la hutte (lieu d'entrée sur le lotissement), et dans les médias généraux, par exemple à la télévision où une émission très regardée au lotissement met en scène des apprentis jardiniers en compétition sur un lotissement.

Que les pratiques du jardinage donnent forme à un espace en rend la trace visible, pour tous ceux qui y ont accès : entretenir une parcelle, c'est s'inscrire dans l'espace

des regards qui donnent sens à cette activité. Tous les jardiniers passant dans une allée ne manquant pas de regarder les parcelles alentours, et éventuellement d'en discuter, produisant le cas échéant des critiques ou des félicitations. Le regard est aussi le moyen formel du contrôle qu'exerce le comité à la tête de l'association des jardiniers, qui effectue des inspections trimestrielles : des membres du comité sont censés passer dans les allées pour examiner toutes les parcelles, et jugent d'après leur aspect visuel de la légitimité de la présence du jardinier. Si les pratiques sont conformes aux attentes formulées dans le règlement du lotissement (écrit par le comité), le jardinier peut garder sa parcelle ; mais si le comité constate un manquement au règlement, l'occupant de la parcelle concernée reçoit un rappel à l'ordre, et faute d'amélioration, se voit dépossédé de sa parcelle, perdant l'objet constitutif de son identité de jardinier pour avoir failli aux bonnes pratiques qui définissent, institutionnellement, ce qu'est le jardinage. Cette double sanction du regard, sociale et institutionnelle, met en évidence la nature de la parcelle comme espace de pratiques, un espace qui n'a de sens qu'au regard de certaines actions auxquelles il est censé donner lieu, et dont la réalisation est contrôlée. La parcelle est un endroit particulier, un lieu investi d'un sens, c'est-à-dire un espace orienté vers une finalité octroyée par son contexte : cette finalité est la bonne tenue, qui consiste en un ensemble de pratiques codifiées et dont l'effectuation est vérifiée et sanctionnée.

Etre un jardinier au lotissement, c'est donc avoir un rôle particulier : s'occuper de cet espace qu'est la parcelle, en y mettant en œuvre des pratiques spatialisées et créatrices d'espace (il s'agit de donner forme à l'espace, d'y inscrire visuellement les signes d'une occupation) ; cela permet la constitution d'un sentiment du lieu où l'individu, par la validation de sa présence, se sent jardinier.

Les pratiques de jardinage selon Pluinage et Weber

Manuel Pluinage et Florence Weber, dans leur rapport sur les jardins populaires en France (1992, p.179), proposent une typologie des pratiques spatiales de jardinage dans les jardins ouvriers, en distinguant quatre types de « jardins » ; il faut comprendre

que ce qui est désigné par là, ce sont bien des pratiques, plutôt que l'espace auquel elles donnent forme. Les quatre dimensions de ce qu'est jardiner au lotissement peuvent se combiner entre elles et se retrouver, peu ou prou, dans toutes les parcelles.

1. La première des pratiques de jardinage, dont l'idéaltype selon Pluvinage et Weber, est le « **jardin professionnel** », est la culture d'une parcelle à des fins de production matérielle horticultrale : production vivrière de légumes, de fleurs, parfois de fruits. Officiellement, au LSA, au moins 75% de la surface d'une parcelle doit être mise en culture ; c'est une règle fondamentale, bien qu'ambiguë, contestée et négociée (et même mal connue, plusieurs jardiniers pensant qu'il s'agit de « 70% »). Elle est sujette à interprétation, car mesurer précisément ces 75% n'est pas évident, au même titre que décider de la nature des cultures : un poulailler doit-il être considéré comme une surface mise en culture ? Des plants de céréales sont-ils un objet de production s'ils sont négligés par le jardinier qui les laisse s'étendre comme des plantes envahissantes et donc nuisibles ?
2. La seconde pratique se voit dans le « **jardin propre et rangé** » ; les cultures y sont aménagées en tenant compte de fins esthétiques, et offrent à l'œil la satisfaction d'un univers ordonné. Au LSA, tout jardinier est censé mettre en œuvre des pratiques d'ordre et de propreté : les parcelles doivent être entretenues, ne pas être des friches ni des dépotoirs. Il s'agit de l'une des règles que, théoriquement, le comité applique de façon la plus stricte, car une terre en friche est vue comme une menace pour les autres parcelles : elle risque d'amener des nuisibles au lotissement, animaux néfastes ou herbes envahissantes.
3. Troisièmement, dans le le « **jardin fourre-tout** », des activités annexes à la production horticultrale prennent plus de place que cette dernière. Ces espaces sont pour les jardiniers le lieu d'un bricolage, permettant la production d'objets ou de services plus que de végétaux. Dans mes observations, cette dimension s'est révélée inséparable des pratiques de récupération et d'accumulation de matériaux (pièces de bois, dalles en béton, etc.) et d'objets hétéroclites (récipients, meubles, etc.), obtenus gratuitement dans des déchetteries et des bennes, dont des voisins se débarrassaient ou qui n'avaient plus leur place dans la maison du jardinier. Ces matériaux servent à l'aménagement de l'espace (construction de plates-bandes surélevées, de clôtures ou de cabanes), et s'inscrivent presque immédiatement dans une économie des échanges entre jardiniers – étant à ce titre objets d'une bricole.
4. Enfin, le « **jardin séjour** » est voué à l'exercice du repos ou de loisir contemplatif plus qu'à la production vivrière ; il se compose d'arbres et de pelouse, comporte souvent table et chaises. De même que le jardin esthétique, les pratiques qui le construisent s'inscrivent dans la continuité des « jardins de plaisance » anglais du XIX^e siècle. Sans avoir de caractère obligatoire, les pratiques de séjour sont valorisées au lotissement en ce que l'on y inclut la sociabilité active avec les voisins, qui est au fondement d'une bonne réputation du jardinier. Posséder des chaises et un banc, c'est être prêt à inviter un autre jardinier à s'y assoir ; c'est aussi faire une pause dans son travail et se satisfaire de la composition de son espace, élément important dans la conception que se fait le jardinier de la parcelle (et donc du lotissement) comme un espace qu'on prend plaisir à visiter.

Au lotissement, ces pratiques suffisent théoriquement à assurer le statut de teneur de parcelle, c'est-à-dire concrètement, à conserver un droit légitime à détenir une parcelle ; à condition, cependant, de respecter le règlement intérieur, et d'être à jour de cotisation. Cependant, la nature d'espace social du lotissement implique que d'autres attentes soient formulées, que doivent suivre les jardiniers, qui n'occupent qu'une partie d'un espace partagé. Je développerai plus loin ces attentes, qui portent sur le comportement des jardiniers sur et en-dehors de leur parcelle ; elles peuvent se regrouper en deux ensembles de pratiques :

- Les pratiques de sociabilité (répondre aux saluts, rendre les visites, prendre le thé avec ses voisins, ne pas refuser les échanges proposés) ;
- La contribution à l'entretien d'un esprit de communauté (assister aux réunions, participer aux travaux communs, respecter les règles formelles et informelles du lieu, y compris lorsqu'elles contraignent l'activité de jardinage – par exemple avec une utilisation économe de l'eau pour l'arrosage).

1.1.2 Les significations du jardinage

Les pratiques concrètes de jardinage offrent aux jardiniers une variété de choix possibles d'organisation de l'espace, en fonction de la signification qu'ils attribuent à leur activité. Il existe une grande diversité de motifs invoqués par les individus pour expliquer leur décision de louer et entretenir une parcelle ; parmi elles, reviennent régulièrement des motifs qui touchent à l'activité en elle-même (avoir une activité pour s'occuper, se maintenir en forme, profiter du grand air), aux produits du jardinage (produire des légumes et des fleurs), ainsi qu'à l'espace matériel (disposer d'un lieu pour soi, où changer du quotidien, où bricoler, où rencontrer d'autres personnes). C'est tout l'objet de cette première partie de notre étude que de revenir sur ces explications et d'essayer de leur donner un sens, c'est-à-dire de comprendre les ressorts dont elles procèdent, en se concentrant sur le sens que prend l'espace du lotissement, notamment en ce qu'il incarne les pratiques et les significations qui

leurs sont associées. Cette analyse risque cependant de laisser en partie de côté le sens le plus matériel du jardinage, celui d'une production horticultrale, pour se pencher sur la dimension symbolique de ces pratiques. Afin d'éviter de n'en traiter qu'allusivement, j'expose ici ce que j'ai pu en comprendre au lotissement.

La production vivrière de produits consommables est une fonction que les jardiniers perçoivent comme traditionnelle aux lotissements ; cela leur est confirmé par le fait que les jardiniers étant présents depuis le plus longtemps entretiennent des parcelles de ce type. C'est par exemple le cas des parcelles de Charlie, doyen du LSA, dont les pratiques sont dirigées vers une maximisation de la production ; il met l'entièreté de ses parcelles en culture, et alterne les cultures au cours de l'année et d'une année sur l'autre pour optimiser l'utilisation des ressources du sol. Le sens de cette production n'est cependant pas que celui d'un gain économique qui permettrait aux jardiniers d'obtenir des produits pour un prix inférieur à celui qu'ils paieraient dans le commerce. Pour reprendre le cas de Charlie, celui-ci justifie bien le fait d'avoir commencé à jardiner par les exigences d'une famille de sept personnes à nourrir avec un unique salaire d'ouvrier ; cependant, depuis plus de vingt ans, il habite seul, et sa production dépasse très largement la consommation qu'il peut en faire. Charlie donne donc ses légumes à tous ceux qui en veulent ; on retrouve ici l'un des sens que donne Florence Weber⁴ de la « bricole », pratique qui comporte un caractère actif (se faire plaisir), et une composante productive (qui permet de faire plaisir en offrant ou échangeant). Parmi les fins autres que strictement vivrières de la production végétale, s'inscrivent aussi les pratiques de culture végétale par goût de l'expérimentation, par défi lors de compétitions entre jardiniers, ou encore pour entretenir la terre en vue de cultures ultérieures.

La finalité économique de la production est rarement mise en avant par les jardiniers ; personne ne revendique cultiver des légumes pour économiser de l'argent. S'il existe peut-être des jardiniers au LSA qui produisent des légumes dans cette

4. Weber, 2009, p199.

optique mais le taisent pour éviter le stigmate de pauvreté, beaucoup de jardiniers sont conscients qu'ils font peu d'économies en jardinant eux-mêmes : une fois pris en compte le coût total de l'entretien de la parcelle (avec le paiement du loyer, l'achat d'engrais et d'outils, etc.), ils ont dépensé autant qu'ils l'auraient fait (ou le faisait avant d'avoir une parcelle) pour acheter des légumes. C'est notamment ce que m'a expliqué Daisy, qui a réalisé un calcul approximatif de ses dépenses totales de jardinage. Le seul cas où la dimension vivrière de la production est explicitement soulignée, est lorsque des jardiniers parlent des cultures que font les jardiniers d'origine étrangère. En tenant pour preuve un cas existant au LSA (un immigré cultivant du maïs africain sur l'entièreté de sa parcelle), mes interlocuteurs ont souvent souligné que les immigrés pouvaient exploiter leur parcelle de sorte à faire des économies, en y cultivant des produits exotiques qui coûteraient cher à importer de leur pays d'origine. Il faut noter qu'au-delà du possible calcul économique, les produits obtenus dans ce cas ont une valeur symbolique et affective pour les jardiniers, qui peuvent entretenir leur identité liée à une origine particulière en cultivant leur jardin. La dimension matérielle d'une préoccupation économique est ainsi indissociable d'autres aspects de l'activité de jardinage ; réciproquement, les préoccupations économiques sont omniprésentes au lotissement, même si elles sont rarement explicites ; quatre faits me semblent l'éclairer.

Premièrement, la culture des fleurs, contrairement à celle des légumes, peut mettre en évidence les avantages économiques à la culture sur l'achat (car la différence de prix entre matières premières et produits finaux dans le commerce est plus grande pour leurs fleurs que pour les légumes, qui exigent un travail équivalent). Tom, par exemple, a décidé en 2013 de faire pousser des fleurs qu'il emmène ensuite chez lui, produisant un substitut moins coûteux aux fleurs qu'il achetait précédemment. Cependant, cette dimension est rarement évoquée ; elle est peut être masquée par le fait que les fleurs étaient une dépense plus exceptionnelle que les légumes lorsque les jardiniers n'avaient pas de parcelle (situation qu'ils comparent à leur

situation actuelle lorsqu'ils évoquent les gains du jardinage).

Deuxièmement, les jardiniers parlent souvent du plaisir gustatif qu'ils trouvent dans la consommation des légumes du jardin, et insistent sur la différence de goût entre leurs produits et des produits similaires achetés au supermarché : ils soulignent souvent que leurs fruits et légumes ont une qualité gustative inégalée. Cette perception sensorielle reflète la connaissance que les jardiniers ont de la qualité de leurs produits : ils soulignent régulièrement en même temps qu'ils savent « d'où viennent » leurs produits, et « ce qu'il y a dedans » - entendre : par rapport aux produits de supermarché, importés et objets de traitements chimiques, dont la traçabilité est jugée insatisfaisante. Dans ces affirmations, il est possible d'entendre le résultat d'un calcul économique : si le jardinage ne permet pas de faire des économies monétaires, il permet en revanche d'obtenir, pour un coût équivalent, des produits de meilleure qualité.

Troisièmement, la culture matérielle (le sens qu'ont les artefacts) du lotissement, dit quelque chose des enjeux matériels (économiques) de l'activité de jardinage. Tous les jardiniers pratiquent la récupération et le recyclage, afin d'obtenir sans les payer des matériaux utiles à la construction de cabanes, l'organisation de l'espace de la parcelle, la culture des légumes. Les jardiniers valorisent l'ingéniosité, qui n'est pas simplement une capacité abstraite à l'inventivité ; elle prend toujours sens par rapport à une valeur matérielle : être ingénieux, c'est être capable de produire beaucoup à partir de peu, c'est imaginer les moyens d'obtenir à bas coût le substitut d'un produit à valeur marchande élevée. Il en va ainsi de l'utilisation de tonneaux, récupérés gratuitement et enterrés dans le sol, pour cultiver des carottes ; pratique imaginée par Nick, qui permet d'éviter deux prédateurs à la fois, les lapins (par le sol) et les mouches (par les airs), et rapidement imitée par ses voisins. Le succès de cette pratique, et les félicitations adressées à Nick, n'ont été acquis que lorsque celui-ci a montré à ses voisins les carottes qu'il avait ainsi obtenues, de taille supérieure aux leurs, et donc ayant plus de valeur – à la fois symboliquement et matériellement,

le meilleur cultivateur étant celui qui produit le plus de valeur ajoutée consommable.

Enfin, point sur lequel je reviendrai, l'intérêt économique du jardinage peut se voir dans la proposition par le comité de produits de jardinage à bas coût (achetés en gros et revendus aux jardiniers à prix coûtant). C'est une des fonctions importantes qu'ont presque tous les comités de lotissements ; Philip y voit même l'une des missions essentielles du comité, qui doit faire en sorte que même les plus pauvres de la région puissent entretenir une parcelle, et y trouvent un « intérêt économique ». Au LSA, même les comités les moins efficaces, dont les jardiniers se souviennent avec mépris, organisaient des commandes collectives de semences en gros pour économiser par rapport aux achats individuels. Bien plus de jardiniers passent à la hutte pour acheter des semences qu'il n'en passe pour prendre un déjeuner ou participer aux événements organisés par le comité pour le collectif des jardiniers.

Les parcelles sont des objets particuliers, unité d'espace, de pratique et de sens ; chacune est un « lieu », au sens le plus simple de ce terme : un espace géographique investi d'un sens spécifique. La parcelle est cet espace unique, pour le jardinier, où peuvent prendre place des pratiques investies d'un sens particulier. Il existe une diversité revendiquée de motifs de jardinage, et donc de sens attribués à la parcelle, que Daisy formule ainsi : « Les gens viennent pour se faire plaisir . . . tout le monde vient aux jardins pour une raison différente⁵ ». L'unité d'un plaisir chez les jardiniers, par-delà leurs différences de pratiques, est à chercher dans les relations que les jardiniers établissent à l'espace.

1.2 Du sentiment au sens du lieu : la réflexion d'un soi dans des pratiques spatialisées

1.2.1 L'importance de la spatialité dans l'expérience d'être jardinier

L'importance symbolique pour les jardiniers des structures spatiales de leur activité est l'une des principales conclusions de mon étude de photographie comme

5. « *People come up to enjoy themselves, everybody get to the allotment for a different reason.* »

support d'entretien, au cours de laquelle j'ai demandé à neuf jardiniers de prendre par eux-mêmes des photographies de ce qu'ils considéraient important dans leur activité au lotissement. Alors que je m'attendais à voir des photographies, non seulement de la parcelle, mais aussi des vues d'ensemble du lotissement, ainsi que des moments d'interaction entre jardiniers (qui représentent une grande proportion du temps passé au lotissement), mes enquêtés n'ont photographié quasiment que leurs cultures et les structures spatiales de leur expérience de jardinier. En analysant ces données avant de réaliser les entretiens, j'ai commencé par penser qu'il y avait avant tout là un biais de compréhension de mes attentes ; plusieurs jardiniers, malgré mes consignes, et ne connaissant pas cette discipline qu'est la sociologie, ont pu penser que je faisais des études d'horticulture ou d'agronomie, et que j'attendais d'eux des photographies de leur pratiques de jardinage au sens strict. Si cette interprétation ne peut être totalement écartée, j'ai cependant dû constater, dans la réalisation des entretiens, que ce qu'ils avaient photographié était bien plus que des objets d'agriculture : c'était des objets chargés de sens, qui reflètent aux individus vivant au milieu d'eux une identité de jardinier. Les jardiniers ont photographié une organisation de l'espace qu'ils mettent en œuvre, pratique où s'inscrit la valeur de leur travail de jardinier. Ainsi, Daisy me décrivit comme suit une photographie de la partie supérieure de sa parcelle :

« J'adore cette partie, le haut de ma parcelle. Quand je suis venue la première fois, c'était . . . un de mes amis l'a décrit comme un "accident de voiture" [. . .] Personne ne voulait venir là après ça, il y avait du verre partout, des gravats. Et ça m'a pris deux ans pour tout nettoyer cet endroit, mettre des plates-bandes surélevée, la serre, le . . . C'est l'endroit dont je suis le plus fière, en quelque sorte. »⁶

A travers un exemple particulier, où un endroit de la parcelle était recouvert de débris suite à l'incendie de la cabane du jardinier précédent, le caractère visuel de l'évolution de l'espace renvoie au jardinier l'image d'une efficacité (et donc d'une ef-

6. *« I love this area, the top of it – of my plot. When I first moved in, it was – well my friend described it as a car crash. [. . .] nobody wanted the site after that, because it was . . . there was glass everywhere, a rubble. And it took me two years to sort of clear the area, put in the beds and the greenhouse and the. . . It's the area I'm the most proud of, in a sense. »*

fectivité) de ses pratiques, ainsi qu'un résultat auquel il peut s'identifier : ici, Daisy se dit « fière », faisant de la qualité de son travail d'aménagement de l'espace un élément représentatif de valeur personnelle. Plusieurs jardiniers prennent des photographies régulières de l'évolution de leur travail, notamment lorsqu'ils vont accomplir une action impliquant un changement conséquent dans l'aspect visuel de la parcelle (l'un m'a raconté avoir pris des photos avant et après l'abattage d'un arbre énorme sur sa parcelle, qu'il aurait été fier de me montrer, « parce qu'on voit bien la différence »). Beaucoup de jardiniers évoquent *a contrario* ces photographies absentes dont Sarah Pink a noté l'importance, pour l'analyse, équivalente à celle des photographies présentes⁷. Les jardiniers parlent de ces photographies qu'ils regrettent n'avoir pas pris, et plus précisément des images qu'ils regrettent ne pas avoir au moment présent ; images qui leur aurait permis, au moment où ils en parlent, de me montrer, mais aussi de *se* montrer le résultat satisfaisant de leur action. Cette dimension de gratification personnelle peut aussi se voir avec la cabane, qui occupe une fonction similaire ; les cabanes sont un observatoire d'où les jardiniers contemplant la parcelle, à travers les ouvertures qui sont toujours dirigées vers une partie cultivée, et peuvent donc voir l'effet de leur travail, source de satisfaction et de motivation. Le plaisir de la compétition des plus gros légumes, une tradition en Angleterre, peut ainsi se comprendre au niveau individuel comme signifiant une gratification symbolique qui passe par la production visuelle la plus impressionnante : le meilleur jardinier est celui qui a fabriqué, par ses pratiques, la plus grande différence visuelle entre un point de départ visuellement analogue (la graine) et le point d'arrivée, le légume le plus gros.

1.2.2 Le lieu comme unité de production d'un sens

Les pratiques spatiales décrites plus haut *donnent à voir*, de façon sensorielle, l'activité des jardiniers. Elles constituent ainsi l'*expérience* d'être jardinier : un mo-

7. Pink, 2013, p.75

ment qui engage un individu ayant conscience de le vivre, et sur l'identité duquel ce moment a un effet. L'entretien à partir de photographies a pu être l'occasion, pour les jardiniers, de se féliciter de l'évolution de leur parcelle, qui correspond à l'image qu'ils se font de ce qu'est une parcelle tenue, et dont témoigne la perception sensorielle. Mon entretien avec Tristan a commencé ainsi :

[Je lui donne les photographies, et une fois qu'il les a toutes regardées, revient à la première]. « Bon. Ça, c'est les petites touffes [me montre du doigt les touffes d'herbes aromatiques qui poussent au bord de l'allée, juste en face du banc où nous sommes assis]. Elles poussent là, étonnamment. Elles sont pas censées pousser là. Je voulais les mettre là, parce que c'est... des herbes aromatiques. Ça sent bon quand on passe à côté. Et regarde, elles ont bien poussé en quelques semaines, depuis que j'ai pris les photos ! »⁸

Tristan a photographié les touffes d'aromatiques qui valorisent la parcelle, par leur caractère agréable au sens olfactif, et par la gratification visuelle qu'ils lui procurent ; elles valident chez Tristan un sens particulier du lieu, celui d'un bon aménageur d'espace, d'entreteneur de parcelle. Tristan dit détester le jardinage : « *I hate gardening* ». Sur la parcelle qu'il occupe avec son fils, c'est ce dernier, à l'origine de la décision de louer une parcelle, qui est censé s'occuper du jardinage au sens strict, c'est-à-dire de la culture de végétaux. Dans l'extrait ci-dessus, la réussite improbable d'une culture pensée à partir de l'aménagement de l'espace (les herbes poussent moins pour elles-mêmes que pour leur participation à la mise en valeur d'un espace) est une agréable surprise pour Tristan, qui acquiert dans cette expérience un sentiment du lieu ; c'est le « *sense of place* » de la littérature anglo-saxonne, qui correspond bien ici à la définition et aux propriétés que Pink lui attribue⁹. Le sens du lieu, c'est d'abord un ressenti de l'espace et de ce qu'il produit, sa perception sensorielle ; le jardin, qui sollicite tous les sens, s'y prête bien. Cette sensation entre dans la compréhension que l'occupant d'un lieu en fait ; ce sens du lieu, c'est aussi le sens que le lieu a pour l'individu qui s'y attache, s'y identifie au moins dans une

8. « *So. Those are the bushes. They grow there, surprinsgly. They're not supposed to grow there. I wanted to put them there, since they're a... aromatic herbs. When you pass by it smells nice. And look, they've grown a lot since I took this picture in the last few weeks !* »

9. Pink, 2012, p.23

certaine mesure, par exemple lorsque l'individu perçoit cet espace comme mis en forme par son action – c'est le cas de Tristan.

Cet aspect d'une identification de soi comme entreteneur de parcelle est d'autant plus souvent souligné par mes interlocuteurs qu'ils mentionnent souvent leur absence d'expérience préalable de jardinage. Si la majorité des jardiniers ont eu un parent jardinier, beaucoup d'entre eux, comme Tristan, n'avaient jamais jardiné eux-mêmes avant de louer une parcelle ; ils se découvrent jardiniers pour la première fois dans la confrontation à l'espace qu'ils aménagent. Il semble alors que c'est la parcelle qui fait le jardinier, comme l'indique le terme utilisée de « teneur de parcelle » ; une fois la parcelle louée, les locataires ont peu à peu franchi différentes étapes les amenant à pouvoir se considérer comme de véritables teneurs de parcelles. Ces étapes composent comme une « carrière » de jardinier, dans le vocabulaire interactionniste ; elles consistent à se faire connaître des jardiniers et du comité, obtenir une parcelle, l'entretenir et faire reconnaître cet entretien par ses pairs ou d'autres acteurs. Au sens de Di Méo¹⁰, les « lieux » sont des espaces qui ont d'autres qualités que leur spatialité : ils donnent un sens particulier aux actions qui s'y déroulent et à ce qui s'y trouve. Le lotissement, et en son sein les parcelles, sont bien des lieux, en tant qu'ils donnent un sens particulier aux actions de jardinage qui s'y déroulent : celles-ci deviennent des pratiques d'entretien d'une parcelle au lotissement, plus que de strict jardinage. L'espace géographique et social particulier du lotissement suscite une définition particulière de ce qu'est le jardinage ; le lieu qu'est le lotissement donne aussi, par ricochet, un sens particulier à celui qui s'y trouve et qui met en œuvre les pratiques propres à cet espace de pratiques et de sens.

10. Di Méo, 1998, Ch. 2

1.3 La cabane, lieu essentiel de la parcelle ?

1.3.1 De l'importance de la cabane

Parmi les étapes essentielles à une carrière sociale de jardinier, l'installation d'une cabane devrait figurer en bonne place, car la cabane semble être, au LSA, un élément essentiel à la fabrication d'un espace reconnu comme une parcelle, et donc à la reconnaissance de son occupant comme teneur de parcelle. Concrètement, les jardiniers désignent par « cabane » (« *shed* ») toute construction située sur un emplacement, rectangulaire et couverte, fermée d'au moins trois murs opaques, permettant de stocker au moins quelques outils, mais n'étant pas destinés à héberger des animaux (cette définition exclut les serres, les pergolas ouvertes sur deux côtés, les poulaillers, mais inclut les préaux). La nécessité d'une cabane est justifiée par un recours au registre pratique : un nouvel arrivant m'a fait part de sa hâte de construire une cabane, qu'il considère comme nécessaire au jardinage, car elle permet de ranger ses outils pour ne pas avoir à les transporter à chaque venue. Il est alors possible de la considérer comme un signal : en érigeant une cabane et en y stockant ses outils, un nouvel arrivant montre aux autres jardiniers et se montre à lui-même qu'il compte venir travailler sur sa parcelle suffisamment régulièrement pour que les efforts consacrés à l'aménagement d'une cabane soient significativement moins importants que ceux qu'il consacrerait au transport systématique de ses outils. Une seconde justification pratique est celle de la cabane comme refuge : elle permet de s'abriter des éventuelles intempéries, ainsi que de se reposer entre deux activités, afin de pouvoir d'autant mieux recommencer à travailler. C'est ainsi que Tristan m'a décrit la construction de la première cabane sur son emplacement avec Tom.

« On a mis un poêle ici, donc quand il neige ou quand il pleut, on vient s'asseoir, et on peut se faire un thé ou un café, et pendant ce temps, la pièce nous réchauffe. Et ensuite, [...] tu te dis, allez, je vais faire quelque chose, et quand tu t'y remets, c'est bon ! Et quand tu as froid, eh ben, tu rentres ! Et ça, ça fait une grosse différence. ¹¹ »

11. « *We got the stove in there, so when it's snowing or wet, we come in down, and we can have a cup of tea or a cup of coffee, by which time, the place has warmed us up. And then [...] you just*

Dans ce passage, la cabane, lieu d’abri physique, apparaît comme un lieu de ressource physiologique (elle réchauffe) et psychologique (elle permet de mieux se remettre au travail). Cette double signification lui assigne une fonction dans les activités sur le jardin, souvent de longue haleine et fastidieuses ; la cabane permet au jardinier d’effectuer un travail soutenu, sur une longue durée. Ce lieu semble avoir dans le discours des jardiniers un pouvoir « en soi », qui passe aussi par la gratification que procure l’objectivation du travail accompli : les cabanes sont un observatoire d’où les jardiniers contemplant la parcelle, à travers les ouvertures qui sont toujours dirigées vers l’espace cultivé, et donc peuvent voir l’effet de leur travail, ce qui est source de motivation. Dans l’uniformité de leur présence (seules deux parcelles en sont dépourvues sur les cent cinquante en activité que comporte le lotissement), les cabanes incarnent enfin cette certitude qu’a l’individu de s’inscrire dans l’espace social des pratiques reconnues comme étant celles du jardinier-type au lotissement. Il en va de même des objets photographiés par les jardiniers, qui ne sont jamais exceptionnels, mais participent des activités qu’ils savent normales sur le lotissement, ayant pour finalité la production horticultrale, le bricolage, l’occupation esthétique d’un espace propre au jardin et les pratiques de sociabilité.

1.3.2 Des limites d’une analyse généralisante

Aborder ainsi la question de la cabane comme suscitant un sentiment du lieu permet d’évoquer quelques écueils que l’analyse doit éviter. Pour comprendre le « sens du lieu », en ce que le sentiment d’être en un lieu particulier suscite de signification pour l’individu qui le vit, sociologie et géographie sociale se sont appuyées sur la phénoménologie, notamment la réflexion heideggerienne sur ce qu’est l’« habiter ». Dans cette perspective, la cabane, comme foyer qui fonde l’unité des perceptions que l’individu a de sa parcelle, serait un lieu originaire pour le sujet qui se reflète dans

think, I’m gonna do something, and when you start, it’s ok! And you know, when you’re cold, you get back in! that makes a big difference. »

les pratiques que l'espace mis en forme incarne¹². Avec le matériel ethnographique collecté, il s'agit de dépasser cette réflexion formelle sur la constitution d'un sujet abstrait, pour s'intéresser au sens que des individus situés spatialement et socialement attribuent à l'espace qu'ils investissent de pratiques et de représentations particulières, en devenant jardiniers. La parcelle constitue un « foyer » de l'individu en tant qu'elle est, relativement au reste du lotissement, un espace de l'intime ; mais il faut remettre en cause une interprétation existentialiste aveugle aux différences de vécu. La cabane n'est pas *systématiquement* « habitée » d'un attachement domestique, comme le rappellent Pluinage et Weber : « Le statut d'une cabane de jardin oscille en effet entre le “second habitat” (substitut d'une résidence secondaire [...]) et la cabane fonctionnelle, annexe du jardin. »¹³.

La cabane, autant que la parcelle, représente bien une incarnation matérielle et spatiale des significations que le jardinier donne à son activité ; sous cette unité formelle du sens des cabanes, l'étude sociologique permet de mettre à jour la diversité des significations, non-exclusives, qui leurs sont attribuées. Cette diversité s'incarne dans la présence régulière de plusieurs cabanes sur une même parcelle, souvent dédiées à des pratiques différentes. La parcelle de Rachel est un bon exemple de jardin « propre et net », avec des allées courant entre les plates-bandes délimitées par des cadres en bois. Rachel appelle la cabane que les passants peuvent voir de l'extérieur et où elle reçoit les visiteurs son « pavillon d'été », qu'elle a décoré d'un tapis et de petits objets ; mais sur leur parcelle, Rachel et Ron disposent aussi d'une autre cabane, plus en retrait, qui est la cabane des semailles (« *potting shed* ») où ils font pousser des plants qu'ils intègrent ensuite à leur jardin, ainsi qu'une d'une cabane-remise, qui ne sert qu'à stocker leurs outils. Ils ne sont pas les seuls dans ce cas, un certain nombre de jardiniers. Comme il est détaillé plus tard, un autre cas typique est celui des cabanes « fonctionnelles » de Charlie, qui ne servent qu'à remiser les outils ; elles peuvent apparaître comme exclusives d'une habitation intime de l'espace,

12. Voir notamment sur cette question Ingold, 2000, « Dwelling », Introduction.

13. Pluinage et Weber, 1992, p.164

mais n'en sont pas moins un symbole du sens attribué par le jardinier au jardin.

Conclusion

En conclusion, sur la parcelle et à partir de la cabane, un sens du lieu peut se développer, qui est à la fois un ressenti sensoriel de l'espace et le sentiment d'exister à travers lui : la parcelle comme lieu du jardinier procure un cadre aux actions de ce dernier, définies par l'espace qu'elles construisent comme jardin.

2 Un lieu constitué en territoire du soi

Dans leur rapport déjà cité, Pluinage et Weber font cette remarque :

« La principale spécificité du jardinage, par rapport à d'autres occupations à-côté ou à d'autres pratiques populaires, c'est de s'exercer "dans" un lieu et "sur" un terrain, c'est d'être une pratique nécessairement liée à un espace, d'être une "fabrique d'espace". Des portions du jardin, voire le jardin tout entier, peuvent donc devenir, comme tout ou partie de la maison, un "territoire du moi", un espace réservé. »¹⁴

Mettre ainsi l'accent sur la dimension spatiale des pratiques de jardinage, et les significations qui leur sont liées abordées précédemment, permet de mieux comprendre la signification de la parcelle comme espace propre. Le jardinage consiste en un ensemble de pratiques spatiales, c'est-à-dire qui fabriquent l'espace : toute pratique de jardinage modifie l'espace perçu par le jardinier, tout acte du jardinier laisse une trace dans l'univers matériel de son activité. La parcelle n'est pas qu'un territoire au sens d'un lieu qu'occupe et organise le jardinier selon sa volonté : elle devient aussi un « territoire du moi » du jardinier, pour reprendre le concept de Goffman¹⁵. Les territoires du moi sont des espaces ou des situations sur lesquels l'individu exerce ses prérogatives, mais qui en viennent aussi, en retour, à constituer une partie de son identité ; le sujet s'identifie à ces territoires, et y met de lui, de telle sorte que l'espace, ici celui du jardin, acquiert pour lui le sens d'une partie du soi. C'est ce

14. Pluinage et Weber, 1992, p.160

15. Goffman, 1973a, ch.2 : « Les Territoires du moi »

qui s'agit de comprendre maintenant, en analysant d'abord dans quelle mesure la parcelle recouvre pour les jardiniers le sens important d'un espace propre, d'un lieu à soi ; puis, en comprenant comment la parcelle, et en son sein la cabane, peuvent être dites lieu de l'intime, ce qui s'incarne dans une somatisation de cet espace ; enfin, en exposant en quoi les parcelles ne sont pas pour les jardinier qu'un territoire à soi, ou *de* soi, mais bien un territoire *du* soi, élément de la construction de l'identité des jardiniers.

2.1 Le jardin, de l'espace au territoire

Si différentes significations peuvent être attribuées à leur activité et à l'espace où elles s'incarnent par les jardiniers, cette possibilité d'une diversité met en évidence le sens d'un espace propre, un lieu à soi, qui se retrouve dans la plupart des cas. Ce phénomène est particulièrement visible au LSA, comparé à d'autres lotissements, du fait d'une particularité spatiale : les parcelles sont ceintes, individuellement, de haies relativement hautes, parfois de clôtures (de grillage ou de bois), ce qui permet la possibilité d'un enfermement réel et symbolique, d'un repli sur son espace. Les jardiniers s'en montrent satisfaits, cela représente pour eux l'un des éléments de ce qui fait la valeur particulière du LSA ; Alex souligne ainsi combien elle apprécie de pouvoir s'isoler et de ne pas subir le regard ou les remarques des autres ; Janelle y voit l'avantage de pouvoir travailler dans être dérangé par les visites ou les sollicitations des voisins. Au contraire, Philip vante le caractère plus convivial de son site, le WLA, où l'absence de séparations matérielles, interdites entre les parcelles, permettent de rencontrer les autres. Cependant, il a été amené, au cours d'une visite, à reconnaître qu'il s'agissait surtout d'un moyen de contrôle pour le comité, dont les membres peuvent d'un seul regard observer les pratiques qui se réalisent sur toutes les parcelles ; dans les faits, le comité du WLA a mis en place, comme celui du LSA, des dispositifs de sociabilité (ouverture régulière du magasin, fête annuelle) avec pour finalité explicite de permettre aux jardiniers de se rencontrer et se connaître,

les relations interpersonnelles restant sinon limitées aux voisins les plus proches.

2.1.1 Disposer de l'espace et du temps

Une dimension matérielle des avantages que peut représenter l'entretien d'une parcelle, hormis ceux d'une production vivrière, est celle de la possession d'espace. Comme dans le cas de la production citée plus haut, cette valeur est rarement explicitement mise en avant ; les jardiniers n'expliquent pas leur venue par le manque d'espace chez eux. Cependant, Philip, qui choisit les nouveaux arrivants, en témoigne : la demande de parcelle parmi la population croît d'autant plus que la taille des logements et des jardins attenants dans les environs se réduit. De plus, il ressort de plusieurs entretiens que les jardiniers passent d'autant plus de temps au lotissement, et s'investissent d'autant plus dans leur parcelle, que leur espace domestique propre diminue : c'est le cas de Janelle, qui a pris des responsabilités au comité et a aménagé une cabane très confortable depuis que son fils est revenu vivre chez elle, avec sa belle-fille et ses petits-enfants (« on n'a plus de place ! », me raconte-t-elle), ainsi que de Rachel et Ron, pour qui la parcelle est devenue, au fil des ans, un lieu de vie, habité ; leurs enfants, en grandissant, n'ont pas quitté le domicile, et mènent des vies de couple chez eux. Ronan Hervouet souligne cette valeur d'espace compensatoire que possède la datcha (petite maison de campagne en Biélorussie), où les Biélorusses vivant sous un régime totalitaire ont pu trouver une échappatoire aux vicissitudes du quotidien, et avant tout au manque d'espace de vie qui les faisait, la semaine, s'entasser dans de minuscules appartements.

Une autre grande dimension compensatoire qu'Hervouet donne à la datcha est celle du temps ; le jardin est un lieu où le jardinier peut s'affranchir des contraintes temporelles du quotidien. Tristan décrit la parcelle comme un lieu où la pression à s'activer est moindre, où il peut organiser son activité comme il l'entend, et se reposer quand il veut, s'il le veut :

« [Au lotissement] il y a toujours quelque chose à faire, mais tu n'es jamais obligé de faire quelque chose. Tu as toujours le choix. Alors que... Si tu rentres

à la maison, il y a toujours des choses qu'il faut faire, et mieux vaut pas chercher d'excuses pour pas les faire »¹⁶

Disposer d'une parcelle permet donc aux jardinier de recomposer leur temps selon leurs désirs.

2.1.2 Avoir son territoire

Dans l'extrait ci-dessus, implicitement, la pression ressentie (« mieux vaut pas chercher d'excuses ») est exercée par l'épouse de Tristan, qui lui réclamait régulièrement des travaux d'entretiens de leur foyer quand il n'avait pas de parcelle, et que ses pratiques de temps libre se déroulaient chez lui (il était féru de mécanique, mais s'en est désintéressé en découvrant le jardinage). Cela permet de mieux comprendre qu'il prétend « déteste[r] jardiner » ; le jardinage est pour lui l'activité qui se réalise sur le jardin (*garden*), c'est-à-dire le jardin attenant à sa maison, qui est « celui de [s]a femme », où c'est celle-ci qui donne les directives d'aménagement de l'espace qu'il doit appliquer.

L'espace domestique est souvent associé à cette figure féminine de l'épouse ou de la mère, et parmi les sens que peuvent prendre l'activité de jardinage peu se trouver l'intérêt d'échapper, pour un moment, à la présence du conjoint, ainsi que l'exprime Daisy avec humour :

« Certains viennent [au lotissement] ... pour échapper à leur femme ; tu sais ... ou pour échapper à leur mari [c'est son cas] ! Ils y vont pour avoir leur propre espace personnel. »¹⁷

La volonté de posséder un espace propre, qui échappe aux normes sociales négociées au sein du couple, peut ainsi être l'une des raisons de la présence sur une parcelle, dont les jardiniers veulent alors explicitement faire leur territoire (au sens éthologique d'un lieu de vie où l'on organise son vécu selon ses propres règles). Si cette

16. « *There's always something to do, but you don't have to do anything. You always have a choice. Whereas ... if you go home, there are always things that need doing, and you'd better not make an excuse not to do them!* »

17. « *Some people come ... to get away from the wife; you now ... or to get away from the husband! They go for their own personal space.* »

motivation n'est pas toujours au principe de l'arrivée sur une parcelle, elle devient souvent pour les jardiniers qui y restent un des arguments justifiant leur attachement à cet espace – notamment une fois atteint l'âge de la retraite, lorsque le foyer domestique devient un lieu de coprésence continue des conjoints. C'est ainsi que Daisy apprécie avant tout dans ses activités sur le site le fait de disposer de son espace, distinct de celui de son mari, dont elle savait qu'elle aurait besoin au moment de prendre sa retraite :

« La raison pour laquelle je suis venue [au lotissement] c'est que je suis partie en retraite. Et quand je suis partie en retraite, je voulais avoir quelque chose à faire. Un... J'avais bien aimé aider ma sœur [à entretenir sa parcelle], et j'ai trouvé que ça me donnait de l'énergie, en fait, donc je me suis dit ... c'est quelque chose que j'aimerais bien faire. Parce que ... mon mari est retraité aussi, et si on est ensemble toute la journée, au bout du compte on ne s'apporte rien. Alors ... il y a les choses qui l'intéressent, et moi il y a les choses qui m'intéressent, et je voulais prendre une parcelle. »¹⁸

Pour les jardiniers qui l'expriment ainsi, un équilibre a été trouvé dans la partition des lieux de vie principaux entre la maison et la parcelle, chacun des conjoints ayant son propre territoire pour vaquer à ses propres occupations.

2.1.3 Recomposer son univers

Au-delà de l'univers de sociabilité qu'est le couple, comprendre le jardinage comme ayant une valeur compensatoire invite à s'intéresser à sa place dans l'univers social où vivent les jardiniers. Schwartz, dans *Le Monde privé des ouvriers*, caractérise ainsi le sens du loisir jardinier pour des ouvriers du nord de la France : « le jardin offre le modèle d'une activité heureuse et réconciliée, où l'abolition de la résistance des choses laisserait enfin l'acteur recomposer son univers autour de lui »¹⁹. Cette recomposition d'un univers prend bien une valeur particulière dans les activités de

18. « *The reason I came was that I retired. And when I retired, I wanted to have something to do. Some ... I enjoyed helping my sister, and I found that it actually energised me. So I thought.. this is something I would enjoy doing. It would give me my own space. Because ... my husband's also retired, and if you're together sort of all day long, at the end of the day you don't bring anything new to each other. So ... he has his interests and I have my interests and I wanted to take over an allotment.* »

19. Schwartz, 1990, p.338

jardinage, qui donnent forme à un espace : le jardinier peut construire devant lui un univers *visible*, un milieu de vie concret, à sa mesure – j’élude pour l’instant la question plus spécifique de la composition sociale ouvrière du lotissement.

L’idée d’une composition à sa mesure est l’un des sens que la dimension esthétique du jardin peut représenter ; plus qu’une beauté abstraite, les parcelles ont une qualité esthétique pour les jardiniers dans la mesure où ils leur renvoient l’image d’une organisation et d’une maîtrise de l’espace, d’une abolition de la résistance de la nature contre la domestication, pour reprendre les termes de Schwartz. Tristan caractérise ainsi la joliesse de sa parcelle comme ce qui met en évidence son entretien efficace :

« [en parlant d’une longue pile de bois, géométriquement très bien ordonnée] ça ajoute à l’aspect du lieu ! C’est joli, quoi. [Notamment] quand les haies sont mal taillées. A certains moments, enfin surtout pendant l’hiver, elles sont toutes sèches, et toutes les feuilles tombent... c’est juste... c’est pas très joli. Et on ne réalise pas forcément, mais... ça dure comme ça six mois de l’année ! – qu’il n’y a pas de verdure. Du coup cette année, on va essayer de faire pousser des choses pendant l’hiver.²⁰ »

Ce qui est dit « joli » ne sont pas les éléments conformes à des canons de beauté plastique ; c’est la combinaison de la verdure et de sa maîtrise. Les haies mal taillées ne sont pas jolies, mais la pile de bois bien ordonnée vient compenser, en quelque sorte, le manque d’artificialité de l’organisation de l’espace. L’absence de verdure n’est pas non plus jolie : elle semble symboliser pour Tristan un échec de l’aménagement de la nature, comme le fait pour Tom la mort d’une de ses plantes, signifiant au jardinier que son entretien n’était pas efficace. Certains jardiniers accordent plus de valeur à la préservation d’un espace « naturel » sur leur parcelle ; il en va ainsi d’Alex, attentive à la vie sauvage, qui a ménagé un petit étang sur sa parcelle et en laisse une partie en friche. Cependant, la norme d’un espace maîtrisé enjoint toujours au jardinier d’exercer un contrôle (et de le mettre en évidence s’ils ne

20. « *And it adds to the look of the place ! You know, It looks nice. When the hedges are quite scruffy. Sometimes, you know, especially in the winter, they’re very barren, and all the leaves go off... It’s just... It doesn’t look very nice. And you don’t realize, ... but that’s for about six months of the year ! – that there’s no greenery. So this year, we’re gonna try to grow some things around the winter.* »

veulent pas être exclus du lotissement) sur ces zones, strictement délimitées ; un bon exemple de ce fait est celui des « plates-bandes de fleurs sauvages » (« *wildflower beds* ») que possèdent Daisy et son voisin, dans lesquelles ils font pousser des fleurs dites « sauvages » qu'ils achètent en sachet au supermarché, qui sont donc d'une « sauvagerie » plus nominale que réelle.

L'idéal d'une recomposition du quotidien, non plus au sens matériel mais social, se fait notamment jour à travers les pratiques de bricolage auxquelles l'entretien d'une parcelle donne lieu. Les travaux de Weber caractérisent la bricole comme l'ensemble des activités productives se déroulant hors de l'activité marchande, et notamment mises en œuvre par les ouvriers ; au lotissement (l'entretien d'un jardin faisant déjà partie des bricoles que relève Weber), les jardiniers qui font du bricolage une dimension importante de leur vécu ont souvent des qualifications particulières, et le bricolage est pour eux une occasion de mettre celles-ci en œuvre, en déplorant qu'elles ne soient pas reconnues par ailleurs, dans la sphère professionnelle. C'est le cas de Jeff, qui a construit un « chalet » (une cabane entièrement en bois) sur sa parcelle, et de Fred, qui projette de faire la même chose ; ils trouvent tous les deux dans cette activité l'occasion d'exposer leurs compétences acquises par une formation de charpentier, dont ils regrettent de n'avoir pas réussi à faire leur métier. La parcelle fournit ainsi l'occasion d'un discours sur soi, de la mise en valeur d'une capacité dont le jardinier fait un élément identitaire. Pour les entrepreneurs en bâtiment que sont Tom et surtout Tristan, qui met l'accent sur le plaisir de construire, la parcelle est un lieu où ils peuvent exercer leur activité professionnelle pour eux-mêmes, ou mettre cette capacité au service d'autres jardiniers ou du comité, mais à leur convenance ; contrairement aux constructions qu'ils effectuent en-dehors, qui appartiennent à leurs commanditaires, celles-ci sont avant tout les leurs, des biens dont ils peuvent jouir.

En suivant la lecture de Schwartz d'un espace de recomposition, il serait possible de dire que la valeur de gratuité, promue au lotissement, participe de cet univers

de recomposition des possibles pour les individus. Dans une optique mettant l'accent sur le handicap social que peut représenter la position professionnelle d'ouvrier dans la société, le lotissement est un lieu où d'autres règles sont mises en place, et où, notamment, la richesse n'est pas forcément pécuniaire. Lorsque Nick a présenté le résultat de son innovation permettant d'obtenir de belles carottes, que j'ai déjà citée, Ron lui a demandé combien tout cela (le dispositif de tonneaux que Nick avait récupérés) lui avait coûté. Entendant de Nick qu'obtenir de si belles carottes ne lui avait rien coûté, Ron s'est exclamé que n'avoir rien à payer pour produire beaucoup, « c'est tout l'intérêt, non ?! ²¹ », l'objet de cette remarque désignant toute l'activité de jardinage, par-delà l'idée précise de Nick. Le lotissement peut être le lieu où, par l'affirmation d'autres valorisations que celles habituellement promues, les jardiniers peuvent prétendre à un statut élevé, indépendamment de la domination qu'ils subissent en-dehors. Cela rejoint l'idéal d'indépendance qui se dessine dans diverses formulations sur le plaisir d'avoir son univers à soi. Cependant, j'essaie d'expliquer dans les parties suivantes comment les handicaps sociaux perdurent dans la mise en place d'une hiérarchie sociale interne au lotissement.

La parcelle est ainsi un espace approprié par l'acteur social, un endroit qu'il peut, sous certaines conditions, modeler à sa guise, et sur lequel ses prérogatives s'exercent : il s'agit de son territoire. Cependant, la parcelle représente plus qu'un espace approprié ; Philip, secrétaire du WLA mais aussi fondateur du conseil régional des lotissements, et à ce titre l'un des rédacteurs de la matrice des règlements qui s'appliquent aux différents lotissements de la région, énonce en ces termes le sens individuel de l'espace :

« Pour moi, le jardin c'est un espace personnel. C'est ton propre espace, tu fais ce que tu veux. ²² »

En tant qu'espace « personnel », la parcelle est un lieu investi du sens de ce que le jardinier a de plus proche, de plus à lui ; le lieu de sa personne, donc d'une intimité

21. « *That's the whole point of it, isn't it?!* »

22. « *To me an allotment is a personal space. Your own space, you do what you want.* »

identitaire.

2.2 De l'intime au somatique : le sens personnel du lieu

2.2.1 La cabane, un pôle symbolique de l'intime

La cabane est un lieu qui peut représenter un pôle de l'intime pour les jardiniers, et symbolise l'intimité de la parcelle ; parmi tous les espaces que comporte le lotissement, elle est à la fois celui qui est le plus intérieur géographiquement, et celui qui est le plus éloigné des opérateurs explicites de contrôle social, où le jardinier peut donc laisser libre cours à l'expression de son identité à soi (les acteurs du lotissement exercent une surveillance active des espaces communs comme les allées, mais aussi de la parcelle). Les cabanes sont l'espace, au lotissement, sur lequel les jardiniers ont le plus de droits, là où ils peuvent au mieux exercer leur souveraineté ; elles constituent ainsi ce que Goffman conceptualise comme un territoire du moi. L'individu se faisant jardinier peut construire une territorialité par le vécu habité des lieux, ce que Di Méo (*op.cit.*) appelle un « effet de lieu » - même si la citation plus haut de Weber et Pluvinage met en garde contre une extrapolation systématique de cette signification de la cabane comme « habitée ».

La dimension d'intériorité de la parcelle et de la cabane se voit dans leur structure spatiale ; les parcelles sont closes par des haies et une porte souvent cadenassée. Un code informel régit la signification de l'ouverture ou de la fermeture des portes des parcelles : une porte ouverte signifie que le jardinier est disposé aux rencontres ; une porte fermée en signifie un refus, que le jardinier soit absent ou non – s'il est sur sa parcelle, la fermeture de porte doit être comprise comme une volonté de s'isoler, et il serait mal vu d'entrer sans un motif justifiant de passer outre la consigne ainsi donnée. En appréciant la possibilité de fermeture, les jardiniers mettent en place un dispositif de territorialisation de l'intime, associé à l'intérieur : pénétrer un jardin fermé, c'est pénétrer l'intimité de ceux qui le cultivent. Ceci explique la crainte des cambriolages, « break-ins », signifiant littéralement une pénétration de force dans

la parcelle, en l'absence du jardinier. Certains jardiniers répondent à cette menace en laissant ouverte leur parcelle, et plus rarement leur cabane, dont ils ne font que pousser les portes. Au-delà de l'idée stratégique d'éloigner ainsi les cambrioleurs qui pourraient se dire qu'il n'y a rien à dérober dans une parcelle que son occupant ne daigne pas fermer, Bertrand, président du comité, explique cette stratégie par le fait qu'ainsi, s'il est cambriolé, sa cabane ne sera pas détruite, ce qui était arrivé il y a quelques années ; le bâtiment dans lequel il investit du temps et des matériaux qu'il a peiné à obtenir a pour lui, émotionnellement, plus de valeur que les objets remplaçables qu'il y entasse. Le lien identitaire entre un jardinier et sa parcelle peut ne pas survivre à une attaque destructive contre la cabane ; lorsque le jardinier qui occupait précédemment la parcelle de Daisy a vu la sienne brûlée une nuit par des malfaiteurs, il a quitté le site.

2.2.2 De l'intime au somatique

L'intime est ce que l'individu a de plus proche, de plus à soi, dans une relation d'ordre affectif ; l'existence d'une relation intime entre la parcelle et son propriétaire se retrouve dans le lien que font les jardiniers entre parcelle, corps et (à la) santé. Le jardinage est vécu sur un mode somatique, ce qui se voit dans les récits du travail de jardinage perçu comme énergisant, mais aussi dans la difficulté qu'ont les jardiniers à accepter de ne plus pouvoir physiquement s'occuper de leur parcelle. Une blessure a ainsi été vécue par Ron comme un épisode douloureux dans sa carrière de jardinier ; suite à notre entretien de *photo-élicitation*, je lui ai demandé s'il y avait des aspects de son expérience de jardinier qu'il pensait que nous n'avions pas abordé. Il a alors regardé sa haie, non taillée, en soupirant, et m'a raconté qu'il avait passé une semaine à l'hôpital après s'être éraflé la main en la taillant, et développé une réaction allergique. Son évitement d'aborder cet épisode, de photographier sa haie pour moi, ou même de la tailler (« la seule chose que je déteste c'est de tailler

ces haies »²³), témoigne d'une blessure, physique et émotionnelle, qui s'est inscrite dans sa relation à sa parcelle. Cette haie représente un échec douloureux dans la territorialisation qu'il fait de sa parcelle : il ne peut l'identifier comme sienne. Le sens même donné à la présence au lotissement peut être somatique, comme le motif de « bénéfice physiologique » le souligne : cette justification de leur activité est notamment souvent mentionné par les jardiniers qui sont à la retraite, qui estiment que l'entretien d'une parcelle est en même temps l'entretien de leur forme, leur bien-être. Au-delà d'une relation utilitaire des individus à leur activité, il est possible de voir une identification entre l'état de santé du jardinier et l'état de la parcelle : les jardiniers sont prompts à interpréter une dégradation de la tenue de la parcelle en dégradation de l'état physique de son jardinier. Les voisins de ce jardinier, s'ils s'entendent bien avec lui, peuvent alors prendre en charge l'entretien de la parcelle, le temps de la convalescence, et tiennent leur action comme un soin apporté non seulement au jardin mais aussi au jardinier, auquel ils manifestent leur soutien moral et évitent qu'il ne soit découragé en constatant que sa parcelle retourne à l'état de friche pendant son absence.

2.3 Du territoire au soi : le lieu de construction d'une personnalité

La parcelle et la cabane, en tant que possibles lieux de l'intime, occupent une place particulière dans l'univers domestique des individus. Comme expliqué plus haut, elles peuvent être un substitut à la maison : les jardiniers y viennent d'autant plus qu'ils manquent d'espace propre chez eux. C'est le cas pour Rachel et Ron, qui ont installé dans leur cabane un vieux fauteuil qu'ils avaient longtemps vu dans leur salon, élément de l'univers domestique dont la présence leur rappelle le confort et la sécurité symbolique du chez-soi. La parcelle a pourtant un sens différent de la maison, et peut avoir un aspect complémentaire au foyer domestique, lorsque, dans

23. « *The only thing I hate is cutting that edges.* »

les cas de Daisy ou de Philip, elle est un espace domestique propre pour l'un des membres du couple, l'autre ayant fait de la maison son territoire ; dans les deux cas, la satisfaction d'avoir un espace propre est associée à une justification physiologique qui souligne une différence essentielle entre parcelle et maison : à la parcelle, on est au grand air (Philip), on voit le ciel (Daisy).

2.3.1 La parcelle comme foyer

Plus qu'un espace à soi, la parcelle est un territoire du soi, un élément qui entre dans la constitution de l'identité individuelle ; d'une part, en ce qu'elle est le lieu signifiant aux individus qu'ils sont jardiniers ; d'autre part, en étant un lieu de construction individuelle au-delà du statut de jardinier ainsi donné à l'individu. En ce qu'elle peut être le seul espace propre des individus, elle est ce lieu particulier où les jardiniers disent pouvoir « être eux-mêmes » : « Et je peux venir . . . et juste être moi-même ici, en quelque sorte²⁴ », comme le formule Daisy. La parcelle peut aussi être le lieu de construction d'un « nous » de jardinier. Sur nombre de parcelles, la présence de jeux pour enfants témoigne de l'attente des jardiniers de voir la famille s'y réunir ; elle peut même être un lieu de constitution d'un ménage, comme dans le cas de Fred et son amie Faye (la fille de Rachel et Ron) : en couple depuis trois ans, mais vivant chez leurs parents respectifs faute d'avoir les ressources nécessaires pour acquérir une habitation indépendante, la parcelle est pour eux un foyer de substitution, une première étape de vie commune. Concrètement, leur parcelle est un territoire du nous pour ce jeune couple, au sens où il constitue la seule réalité spatiale qui lui est propre.

La parcelle, pour Tom, prend le sens d'un foyer au masculin ; il y occupe les enfants autrement qu'avec des divertissements d'intérieurs (télévision, jeux vidéo) perçus comme avilissants, et essaie de plutôt les intéresser aux pratiques de l'extérieur, à une certaine dureté du travail et des jeux physiques (ancien militaire, Tom

24. « *And I can go . . . and just be myself sort of there.* »

fournit aux enfants plus d'armes factices qu'ils n'en peuvent porter). Symboliquement, ce qu'il construit ici est un « lieu de la famille » au sens où Aitken (1998) le conceptualise, espace qui donne un principe d'unité à la famille recomposée : Tom y développe une complicité avec les enfants que sa compagne a eu d'un précédent mariage. De plus, il a pris la décision de louer une parcelle en prévoyant de convaincre son père à venir l'y aider ; la parcelle de Tom est ainsi le lieu d'une construction intergénérationnelle de la famille, où des liens se tissent ou se retissent, comme entre Tom et son père, le premier s'étant longtemps éloigné, physiquement et peut-être affectivement, du second, lorsqu'il était dans l'armée. Ce lieu de la famille est d'autant plus efficace que le jardin s'inscrit dans l'imagerie traditionnelle anglaise de la famille, où épouse et enfants visitent un père de famille cultivant une parcelle vivrière. La parcelle est alors le lieu d'une constitution du « nous » familial, par territorialisation, c'est-à-dire l'ancrage et l'identification avec un lieu ; la famille se construit comme groupe affectif soudé par l'attachement à un même espace. Cependant, cet exemple invite à différencier les sens de la parcelle, au sein même des couples ; Fred raconte avoir pris une parcelle pour bricoler, c'est-à-dire faire de la mécanique et de la construction, et entreposer les outils nécessaires, car il n'a plus de place chez lui et veut le faire au grand air. Il s'agit peut-être du versant masculin du sens domestique de la parcelle pour le couple Fred-Faye ; cette dernière voit avant tout dans la parcelle un lieu d'horticulture et de construction du couple, où accueillir leur famille pour des repas. Encore une fois, les différentes cabanes présentes sur la parcelle incarnent ici les sens différenciés que les deux jardiniers donnent à leur activité ; Faye s'occupe et réclame un meilleur entretien d'une cabane-séjour, où elle veut organiser des pique-niques familiaux, quand Fred veut construire une nouvelle cabane-établi car il achète trop de machines pour bricoler et n'a plus de place pour les entreposer. De cette façon, les parcelles entretenues par un couple de jardiniers voient souvent se mettre en place une division du travail selon le genre des individus ; les hommes s'occupent de la construction, du bricolage et des travaux les plus physiques, quand

les femmes se consacrent aux travaux d'entretien, d'aménagement de lieux de vie, de choix esthétiques.



FIGURE 2 – *La construction d'un espace du couple : parcelle de Bertrand et Bonnie.* J'ai réalisé un entretien collectif avec Bertrand et Bonnie ; en voyant la photographie qu'elle avait prise, Bonnie a taquiné Bertrand (et sa manie d'accumuler des objets de récupération) sur ce ton : « mais qui a mis tous ces trucs, là, au milieu de mes poules ? ». Lui s'est défendu en disant que c'était ses poulets à elle, qui étaient sur son « territoire ». Visuellement, cette photographie que Bonnie a choisi de prendre incarne le croisement des deux territoires, des éléments masculin et féminin de leur couple, sur leur parcelle.

2.3.2 L'inscription dans le temps

Cette analyse en termes de construction de soi n'est cependant possible qu'en tant qu'elle s'inscrit dans le temps. S'identifier à son espace, c'est d'abord s'habituer à son espace ; c'est de mieux en mieux le connaître, c'est le transformer progressivement en y mettant des éléments du soi. J'ai décrit plus haut, avec l'exemple de Tristan, comment les jardiniers s'identifient comme tels grâce à l'imposition de leurs traces dans l'espace ; cette identification du moi comme jardinier ne dure que dans le temps où l'individu reconnaît la parcelle comme étant le produit de ses pratiques, et diminue donc, au jardin, avec le temps, qui s'attaque aux aménagements : les mauvaises herbes repoussent, la terre redevient nue à la fin de la saison. Ceci explique que les jardiniers ne se contentent pas de produire des fleurs ou des légumes, mais

construisent aussi des structures plus durables : plates-bandes surélevées, allées en dalles de béton, clôtures, cabanes en parpaings ; et, dans le cas de Tristan, cité plus haut, tentative de culture de végétaux qui perdurent l'hiver, afin de ne jamais avoir de paysage dénudé sous les yeux.

La parcelle symbolise, aux yeux des jardiniers, leur inscription dans l'univers et le temps du lotissement ; elle est le lieu de constitution d'une histoire personnelle au lotissement. Le jardinage au lotissement suscite ses propres temporalités et ses propres souvenirs. Temporalités, car l'activité de jardinage varie au cours des saisons ; ainsi, les jardiniers sont amenés à passer plus de temps au lotissement au printemps et en été, quand les cultures demandent des soins constants, et moins en automne et en hiver. En ces deux saisons, leurs pratiques de sociabilité sont plus familiales et tournées autour du foyer domestique que le lotissement. Le jardinage suscite aussi une histoire du jardinier, jalonnée par des événements marquants ; ainsi, Ron cite souvent comme point de référence chronologique le décès de son voisin de parcelle, qui lui avait tout appris du jardinage ; de même, Janelle et Jeff se réfèrent souvent au moment où ils ont changé de parcelle pour situer temporellement différents événements de leur vie qu'ils me racontent, parfois des événements extérieurs à l'univers du lotissement.

Les perpétuelles reconstructions et améliorations des structures d'aménagement artificiel de l'espace permettent à ceux qui les mettent en œuvre de se voir comme actifs ; Ron peut alors se féliciter que le travail du jardinier soit infini (au sens où il est par nature cyclique et composé d'actions toujours à refaire, comme bêcher ou enlever les mauvaises herbes) : « c'est jamais fini [...] ça te donne quelque chose à faire. Tu peux être sûr de jamais t'ennuyer »²⁵. L'un des plaisirs particuliers au jardinage comme loisir, moyen d'occuper son temps, est ainsi celui de s'inscrire dans la durée en même temps que dans un espace ; il entraîne une certitude de pouvoir perpétuellement se voir comme un soi s'objectivant dans des actions et les structures

25. « *It's never finished [...] it gives you something to do. you know you're never gonna get bored.* »

spatiales qui en sont le produit. Lorsque j'ai demandé à Tristan de prendre des photos de sa parcelle, il a pris en photo une partie que je n'avais pas vue, la seule qui reste à aménager, en disant que c'est une « jungle » dont Tom et lui auraient dû s'occuper depuis longtemps. La présence d'une telle limite maintenue entre l'aménagement et le reste, qui aurait pu être rapidement supprimée remplit pour ces jardiniers une fonction, validant perpétuellement leur identité d'aménageurs ; ils ont aménagé tout le reste de leur parcelle qui était un marécage et une « jungle », en quelques mois. Tristan et Tom, entrepreneurs en bâtiment, se reconnaissent et sont reconnus dans cette identité : tous les jardiniers du site ont déjà vu et admiré leur appropriation d'un espace dont personne ne voulait, parce que jugé impossible à aménager. Un seuil au-delà duquel l'activité semble stagner est lorsqu'une parcelle a été aménagée par un jardinier, qui n'a plus qu'à l'entretenir, et souvent, se rend compte qu'il a encore du temps pour en faire plus ; ceci explique que beaucoup de jardiniers aient fait l'acquisition, une fois leur parcelle aménagée, d'une seconde (comme Daisy, ou Tom et Tristan).

Conclusion

Les jardiniers expliquent souvent que les parcelles des plus vieux d'entre eux sont devenues comme leurs âmes, au sens étymologique : ce qui les anime, les maintient en vie. Philip m'a ainsi dit de lui-même :

« Je n'en partirai [de mon lotissement] que lorsque je ne pourrai plus m'en occuper, physiquement. Ou comme j'ai dit à ma femme l'autre jour, quand tu m'enterras, c'est là que j'aurai terminé. Et je peux ne peux pas imaginer de ne pas avoir de parcelle. Je ne peux pas ! C'est mon sang, c'est ma vie !²⁶ »

26. « *The time I walk away is when I'm physically incapable. Or as I said to my wife the other day, when you put me in a box is when I'm finished. And I can't imagine not having an allotment. I can't! It's my life blood!* »



FIGURE 3 – Photographie prise par Tristan. Au premier plan, l'organisation géométrique de l'espace est une source de fierté pour Tom et Tristan ; elle est géographiquement et symboliquement plus proche de la cabane et du territoire du « foyer » sur cette parcelle. A l'arrière-plan, ce que Tristan appelle « jungle », espace non-aménagé, fonctionnant comme un aiguillon rappelant la possibilité ultérieure d'un aménagement, et donc d'une définition de soi comme jardinier.

3 Au sein du lotissement, la parcelle comme pôle de territorialisation

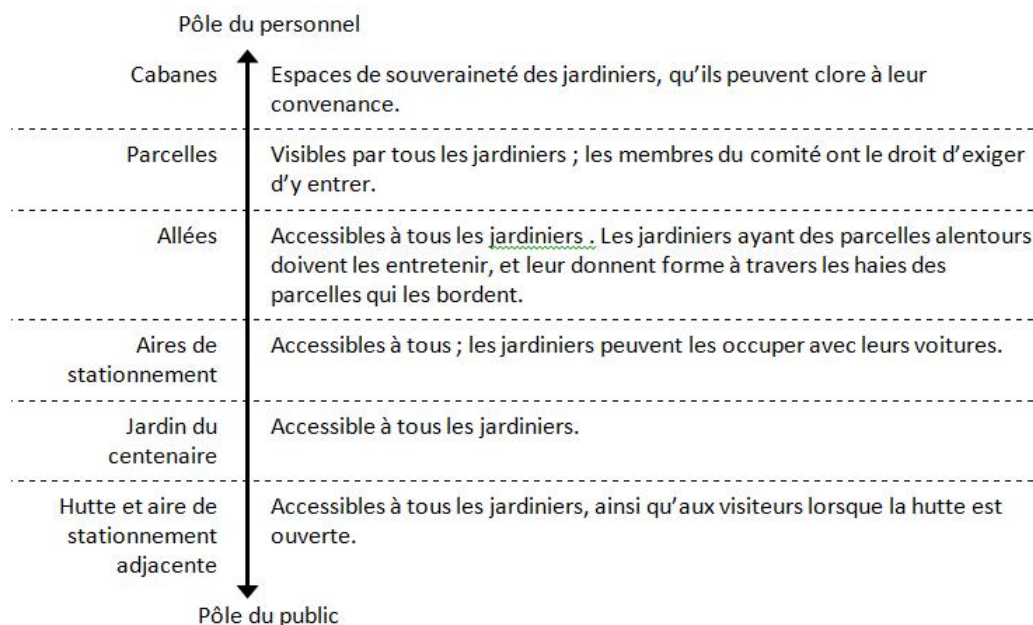
Les pratiques du jardinier ne se confinent souvent pas strictement à sa parcelle – il est sinon qualifié de solitaire, de « sauvage » par ses voisins et par le reste des jardiniers : on ne lui reconnaît pas toutes les qualités d'un bon teneur de parcelle, qui sont aussi celles d'un bon voisin. Il y a donc une territorialisation du jardinier, au sens d'une conquête symbolique de l'espace, qui ne limite pas le territoire du soi aux haies entourant la parcelle, aux objets et aux situations reconnues comme appartenant à l'acteur social ; il y a aussi une territorialisation extensive, diffusion d'éléments caractéristiques de soi dans des structures spatiales extérieures à son territoire.

3.1 L'extension des territoires du soi

3.1.1 La territorialisation d'espaces publics au lotissement

Une territorialisation s'opère au rythme où l'individu sème ses traces au lotissement, selon des cercles concentriques de plus en plus éloignés de l'individu, et de la parcelle qui est son territoire le plus propre, pour reprendre l'image goffmanienne. Ainsi s'opère une territorialisation, par les individus, d'espaces relativement public au lotissement, c'est-à-dire en droit ouvert à tous les jardiniers. Par exemple, tailler sa haie adjacente à une allée, c'est mettre en évidence un marqueur de soi dans l'allée, donc dans un espace qui reçoit plus de visites que la parcelle ; garer son véhicule dans le parking principal, par où la majorité des jardiniers passent, c'est encore disposer un élément de son identité plus loin (les jardiniers savent parfaitement identifier les véhicules et leurs propriétaires) ; c'est donc faire circuler son identité, depuis le corps et la présence matérielle de l'individu jusqu'aux objets qui sont les siens, en passant par les traces identifiées comme telles de son action. Un critère de mesure de cette territorialisation peut être le degré de normalité de la présence des éléments de l'identité d'un individu en un endroit, normalité elle-même mesurée par la sanction qui s'exerce ou non, sous la forme d'un rejet ou d'une acceptation de la présence de ces signes. Un cas observé est celui des endroits où les jardiniers rangent leurs voitures. La présence d'une voiture est tolérée sur l'aire de rangement la plus proche de la parcelle de son propriétaire, mais l'est moins dans une aire de rangement ou une allée plus éloignées de cette parcelle – bien que ces deux espaces soient, en droit, ouverts à tous les jardiniers. Un conducteur circulant hors du territoire qui lui est reconnu comme légitime se voit apostrophé par les jardiniers alentours, et est sommé de légitimer la présence de sa voiture ; par là, il se voit signifier que la présence de cet élément du soi n'est pas considérée comme normale par ceux qui ont une parcelle adjacente, et considèrent que la voiture empiète sur leur territoire propre.

Une tentative de classification des espaces.



J'ai essayé ici de classer les différents espaces du LSA, entre un pôle du personnel et un pôle du public. La disposition serait cependant différente si l'on classait ces espaces entre les pôles individuels et collectifs ; par exemple, la hutte est territorialisée par le comité, plus que le jardin du centenaire, sur les horaires d'ouverture duquel le comité n'a pas mot à dire.

Autre dimension de la territorialisation extensive, des rivalités territoriales peuvent se jouer sur des espaces relativement publics ; Ron a ainsi raconté à Janelle comment Alex est venue remettre en cause sa présence sur un lieu public du LSA (au sens où tout jardinier a le droit de le visiter), le « jardin du centenaire », ancienne parcelle transformée en jardin fleuri pour la promenade de tous les jardiniers :

Janelle - Elle [Alex] devient vraiment chienne.

Ron - Oui. C'est comme l'autre fois, elle est venue me demander ce que j'étais en train de faire, en venant fouiner sur le jardin du centenaire. Je lui ai dit... « mais qu'est-ce que ça peut bien te faire ?! » Après elle essayait de rigoler, [rire forcé] « he he he »

Janelle - Pfff...

Ron - Alors qu'en fait... c'est le jardin du centenaire, j'ai le droit de —

Janelle - [approuvant de la tête] C'est pour tout le monde le jardin du centenaire.

Ici, Ron abonde dans le sens d'une critique d'Alex, en mettant l'accent sur l'offense

territoriale qu'elle lui a porté en remettant en cause la présence de Ron au jardin du centenaire. Alex semble lui avoir signifié qu'il empiétait sur un territoire qui n'était pas le sien, ce par quoi Ron lui a répliqué qu'il n'était pas à lui moins qu'à quiconque (« mais qu'est-ce que ça peut bien te faire » est une façon pour Ron de signifier à Alex qu'il ne lui reconnaît pas non plus le droit de dicter la présence des autres en cet endroit). En rappelant que le jardin « est pour tout le monde », Janelle abonde en son sens, proposant une interprétation selon laquelle c'est Alex qui y empiète sur un territoire de tous, en essayant d'en faire un lieu sur lequel elle aurait le droit de dire qui a droit ou non de présence.

L'extension d'un territoire peut se jouer à travers la circulation d'objets investis d'identité, non seulement lorsqu'un jardinier en dispose dans un espace public, mais aussi lorsque ces objets sont échangés et disposés sur d'autres parcelles— ce sont là des « marqueurs » d'un territoire symbolique du soi (Goffman, *op. cit.*, p.55). La parcelle peut être un lieu de production ou d'exposition de tels objets, mais aussi un point d'origine d'où les faire circuler ; le lotissement est un lieu peuplé d'artefacts, d'outils, de matériaux et de légumes, qui circulent en permanence entre les individus. Il faut noter, d'une part, que ces objets sont porteurs d'identités, et sont des éléments du territoire du soi pour les jardiniers : un bien est toujours identifié à son producteur au lotissement. C'est notamment vrai lorsque des objets portent la trace d'un goût ou d'un talent particulier dans l'activité qui les a produit ; c'est le propre des produits de la bricole. Tristan m'a donné un jour un nichoir en bois confectionné par Tom pour qui le travail du bois est une passion, en me montrant un stock impressionnants de nichoirs dont ils n'avaient pas usage. Lorsque je l'ai expliqué à Tom un peu plus tard, il en a plaisanté en prenant le nichoir et en s'exclamant, avec un large sourire, « ah ! Le voleur ! Je le laisse entrer chez moi et il me vole ! » ; sur le ton de la plaisanterie, cette exclamation laisse entendre l'enjeu identitaire qu'il y a pour lui dans la circulation d'un objet investi des pratiques dans lesquelles il se reconnaît, et fortement associé à son lieu de production.

3.1.2 Les limites des territoires, en pratique et en théorie

Des rivalités territoriales peuvent se jouer au lotissement, entre plusieurs jardiniers, concernant directement leurs parcelles respectives. C'est l'une des dimensions de la définition de territorialités juxtaposées, à la fois spatialement (les parcelles étant adjacentes, le mauvais entretien de l'une peut nuire aux jardins voisins) et symboliquement : il en va ainsi de Ron et Nelson, son voisin et beau-frère, dont les relations sont celles d'une rivalité territoriale parfois conflictuelle. Les deux rivalisent d'ingéniosité pour donner le plus bel aspect possible à leur parcelle, et s'accusent mutuellement d'imiter les pratiques de l'autre ; à travers cette accusation, ils tentent de reprendre à leur compte la qualité territoriale du jardin adjacent. Ce qui est touché ici est la limite de la conception d'une parcelle comme territoire de l'intime. La cabane et la parcelle sont un pôle de l'intime, les espaces du lotissement dont la nature se rapproche le plus d'un lieu intime, mais ne le sont jamais absolument, restant soumises au contrôle du comité. La seconde limite touchée avec la rencontre de différentes dynamiques territoriales est celle de la conception des territoires du soi comme ensembles spatialisés. Chez Goffman, la notion de « territoire du moi » est situationnelle, et la dimension spatiale de l'espace personnel n'est que son meilleur symbole, le plus proche de l'individu. Le territoire du soi consiste en un ensemble d'éléments identifiables au soi, depuis l'espace aux domaines réservés de la conversation (contrôle par l'individu de quand et par qui la parole lui est adressée), en passant par l'ordre assigné au moi lorsque des tours sont assignés pour bénéficier d'une ressource. Pour comprendre la labilité de la territorialité, il faut rendre à cette notion sa profondeur temporelle et symbolique, et parler de territorialisation : le territoire d'un moi est toujours relatif à la reconnaissance sociale qui en est faite, dans le temps du respect de ses « marqueurs » symboliques.

3.2 Un enchevêtrement de territorialités

3.2.1 L'identification sociale d'un individu et de sa parcelle

L'identité même du jardinier au lotissement, en tant que reconnaissance de son occupation légitime d'une parcelle faite sienne, est confirmée par les autres jardiniers. En déambulant sur le site, il est arrivé que l'on me prenne pour un jardinier ; à peine les noms échangés, la première question qui m'était systématiquement posée était alors : « c'est quoi ta parcelle ? » ; les occupants du lotissement considèrent ne pas connaître pleinement quelqu'un s'ils ne connaissent pas sa parcelle et la façon dont il investit l'espace qui lui est alloué. L'identité sociale d'un individu peut ainsi lui être attribuée à partir de ses pratiques territoriales, sans que le jardinier puisse s'opposer à l'association entre les deux : un jardinier connu pour son habileté dans la culture des pommes de terre, est connu par tous sous le nom de « Zack-la-patate ». Dans cette mesure, même une cabane « non-habité » devient un marqueur, un signe de l'identité propre de celui qui s'en sert ainsi. Lors d'une visite que Ron faisait faire du lotissement à un collègue de travail envisageant d'y demander une parcelle, il lui a montré deux anciennes parcelles potagères de Charlie, qui formaient encore un grand champ entièrement parcouru de sillons et de petites pousses, et ne comportant d'artefacts que deux chaises en métal posées le long d'une haie et trois petites cabanes de bric et de broc. L'une de ces cabanes est un simple abri de tôle où s'entassent des matériaux de jardinage hétéroclites, les deux autres des assemblages à l'aspect très précaire de matériaux de récupération (palettes, portes et fenêtres visiblement récupérées en divers endroits) débordant d'outils et de machines, et sans qu'aucun signe d'aménagement à visée plus domestique ne soit visible. Ron s'est servi de cet aspect austère et strictement « professionnel » de la parcelle pour souligner le caractère travailleur et passionné par la culture de Charlie, le présentant comme un forçat du jardinage qui ne prenait jamais de pause, qui était exactement l'inverse d'un jardinier contemplatif. Ses cabanes, loin des petites maisonnettes qu'un visiteur rencontre sur les parcelles proches de l'entrée, en sont le meilleur symbole : « Et

regarde un peu ses cabanes! Ben voilà, ça c'est lui. Ce bon vieux Charlie!... ». La parcelle est ici comprise comme un territoire de soi de Charlie, un espace qui lui est propre et reflète parfaitement son identité de jardinier.

La reconnaissance des jardiniers entre eux est cultivée lors des trajets à pied fréquents sur le site, au cours desquels les passants regardent par-dessus les haies et hèlent systématiquement ceux qui jardinent si leurs regards se croisent. Les jardiniers mettent un point d'honneur à connaître et reconnaître les autres; lorsque, lors de visites sur les sites, une personne déjà rencontrée ne me reconnaissait pas immédiatement, elle s'excusait toujours par la suite avec emphase, craignant que je me vexe de cette absence de reconnaissance, interpersonnelle mais aussi sociale (car cela impliquait que l'on ne me reconnaisse pas la qualité d'un jardinier régulier). L'identification sociale d'un jardinier et de sa parcelle ne se déroule pas qu'au sein du lotissement; le sens de la parcelle peut être celui d'un lieu d'accueil de la famille, des amis, des collègues, une extension sociale de l'espace domestique.

3.2.2 Des pratiques de sociabilité

Entre jardiniers, les pratiques de sociabilité sont l'occasion de confronter leurs représentations du lotissement, de mettre en commun le sens qu'ils assignent à des pratiques et la valeur qu'ils leur attribuent. L'interconnaissance se développe avec ces rituels de sociabilité – au sens de pratiques codifiées d'interaction, fixées dans une tradition, qui ont une dimension de réflexion d'identité en ce que les individus peuvent contempler leur identité de jardinier telle qu'elle est renvoyée par leur interlocuteur. La première relation de sociabilité est celle du rituel de la « tasse de thé »; sur les jardins, il est d'usage d'interrompre ses activités dans l'après-midi, aux alentours de seize heures, pour se restaurer (souvent en buvant une tasse de thé), et les jardiniers cherchent à ne pas le faire seuls. C'est une activité courante dans la région, qui a son importance sur le jardin en ce qu'elle est l'occasion de s'inviter entre voisins pour entretenir des rapports de sociabilité, et d'autant plus que

son caractère ritualisé permet de pouvoir le faire sans proximité affective préalable. Cette tasse peut être une première occasion de rencontre et de développement d'une interconnaissance mutuelle, tout en représentant un moment fort, car la relation établie entre les jardiniers se situe immédiatement dans le registre de l'intime. En effet, puisque ce moment est régulièrement vécu avec les amis ou la famille invités à visiter la parcelle, convier un autre jardinier à venir prendre une tasse sur sa parcelle signifie l'inclure dans un moment privilégié de la vie privée. Les jardiniers mettent du leur dans cette interaction, ce que confirment les conversations tenues à cette occasion, dépassant souvent le thème du jardin pour la vie extérieure des jardiniers, autrement dit des éléments qu'un interlocuteur ne pourrait pas connaître si cela ne lui était expliqué. Pratiquement et symboliquement, cet accueil d'un alter ego jardinier dans son intimité – au plus proche du soi – se traduit par l'invitation spatiale à entrer dans sa cabane pour prendre le thé, ou au moins en être assez proche pour pouvoir en voir l'intérieur : une invitation à pénétrer un territoire de soi. Le second rituel de sociabilité récurrent au lotissement est celui des visites, rituel codifié et contraignant auquel se livrent les jardiniers ; il s'agit de faire visiter sa parcelle à un ou des visiteurs, notamment d'autres jardiniers. Les visiteurs sont invités à entrer et jeter un œil sur la parcelle, ou plus souvent, s'invitent eux-mêmes en passant la porte si elle est ouverte. Le jardinier est alors tenu de décrire aux visiteurs ce qu'ils ont sous les yeux : il montre les différents espaces cultivés sur sa parcelle en décrivant ce qu'il y fait pousser. Si, et c'est un cas fréquent, l'invité a déjà visité la parcelle peu de temps auparavant, il s'agit alors de lui montrer ce qu'il y a de nouveau, les innovations entreprises depuis.

Ces visites sont l'occasion d'une mise en scène de soi, offrant la possibilité d'un discours sur soi en fournissant son objet (la parcelle et son aménagement) et son auditoire « captif ». La normativité du rituel impose à ce dernier de suivre et d'écouter le jardinier jusqu'au bout de sa présentation, s'il ne veut pas l'offenser. Refuser de regarder son jardin, c'est refuser un regard qui participe à la constitution du

jardinier en tant que tel, celui dont le jardin est vu est reconnu. Une reconnaissance sociale du jardinier est en jeu dans les pratiques de sociabilité, où la présence du visiteur valide l'identité d'une parcelle comme digne de visite, existant sur la scène sociale de l'ensemble des parcelles du lotissement.

3.2.3 « *We have a good community spirit here* » : les ressorts d'un esprit communautaire du lieu

Par les rituels de sociabilité qui inscrivent et s'inscrivent dans un ensemble de représentations communes, le lotissement semble se placer dans une sociabilité de village caractéristique des classes populaires anglaises, ainsi que la décrit Bell (1994) dans son ethnographie d'un petit village du sud de l'Angleterre (« Childerley »). Il décrit la sociabilité au village entre des habitants au statut social relativement bas comme des pratiques « de la porte de derrière » (*backdoor style*), car c'est par cette porte que les villageois s'invitent souvent les uns chez les autres, en entrant directement dans la maison, en pénétrant ainsi l'espace intime de l'hôte sans attendre d'invitation. Cette pratique considérée comme normale se retrouve au lotissement : les jardiniers se rendent visite les uns aux autres en pénétrant directement sur une parcelle si la porte en est ouverte. Lors de son arrivée, un nouveau jardinier est visité par ses voisins, qu'il visite souvent en retour, et qui le font visiter d'autres parcelles ; de proche en proche, ce nouvel arrivant rencontre et visite tous les jardiniers formant un réseau de sociabilité. Le concept indigène désignant cette dimension satisfaisante d'interconnaissance et de liens *a priori* positifs entre les occupants du lotissement est celui de *community spirit* ; « sens de la communauté ». Plusieurs jardiniers utilisent ce terme pour caractériser leur satisfaction vis-à-vis du fait qu'une conscience communautaire s'est développée ces dernières années au lotissement. Elle inclurait potentiellement tous ses occupants, et se traduirait concrètement par l'établissement d'une atmosphère générale de convivialité, d'une bonne entente réciproque entre les jardiniers, d'une disposition de chacun à l'entraide avec ses voisins. Ce collectif de

solidarité s'incarne en un lieu qui lui donne sens : le lotissement dans son ensemble. L'atmosphère qui en émerge consisterait en une disposition de tous à la bienveillance envers autrui : les jardiniers donnent souvent pour exemple d'aspect concret de cet « esprit de communauté » les échanges d'information qui se font entre les jardiniers (« il y a toujours quelqu'un pour te donner un bon conseil » - Vicky). Ces échanges se font avant tout entre voisins, qui observent les pratiques et résultats les uns des autres et se donnent des conseils et astuces pour mieux produire.

Cette expérience du collectif peut être une dimension importante de l'expérience du lotissement, « *a social thing* » (expression utilisée par Philip, Ron et Vicky) : il représente une dimension de l'identité des jardiniers, l'entretien de l'appartenance consciente à un groupe de sociabilité – qui peut être l'un des sens principaux du lotissement et de l'activité de jardinage pour les jardiniers. Un lieu, au lotissement, est censé incarner cet esprit de communauté, un apogée de l'atmosphère générale de bonne entente : c'est la hutte où les jardiniers peuvent se retrouver, notamment lors des déjeuners ouverts à tous le samedi matin, mis en place par le comité des fêtes de l'association, ainsi que lors de la fête annuelle.

Conclusion

A partir d'une installation dans la parcelle et de la construction d'un lieu intime, qui peut symboliquement trouver son apogée dans l'occupation de la cabane, les jardiniers, désignés ainsi par une activité constituant un lieu qui les définit comme tels en retour, construisent un territoire ; territoire spatial qui est le leur, dans lequel ils projettent un certain nombre de caractéristiques qui leur sont propres, qui est aussi un territoire du soi en ce qu'il est identifié au jardinier et peut constituer un lieu intime. Ces territorialités peuvent s'étendre au gré des réseaux de sociabilité et d'échanges, et entrer en contact, voire en conflit, avec d'autres territorialisations. A l'extrémité la plus lointaine du pôle de l'individualité que constituent les cabanes, se trouve la hutte, lieu ambigu qui est à la fois un espace ouvert du collectif des

jardiniers, qui y ont un libre accès le samedi matin, et un espace fermé où se réunit le comité – qui s’y retrouve comme dans une cabane. Cette façon de décrire le lotissement, un ensemble signifiant émergeant de façon décentralisée depuis les parcelles pour culminer dans un esprit de communauté incarné dans la hutte, est conforme à une certaine image idéale que s’en font les jardiniers. Ils sont cependant dans le même temps conscients que cette atmosphère qui permet la construction de soi dans une harmonie générale est favorisée, et même permise, par l’existence d’un comité régulateur. Il faut donc, pour mieux comprendre la constitution sociale d’une communauté spatiale, s’intéresser à la construction, voulue et stratégique, d’un sens de la communauté, qui peut s’appuyer sur le sens vécu du lieu que j’ai décrit ici, appliqué au lotissement tout entier plutôt qu’aux parcelles et aux cabanes.

Deuxième partie

La hutte d'une communauté : imagination, territorialisation et identification d'un collectif

Introduction

En abordant dans cet ordre, en première partie, ce qu'était l'espace du jardin, la façon dont des individus pratiquent cet espace et la confrontation des territorialités notamment dans les réseaux de sociabilité, la logique suivie présente le risque de faire passer le lotissement pour un actant *sui generis*, comme le met en garde Massey (1994). L'espace géographique pourrait être réifié en une source spatiale du social, alors qu'il s'agit plutôt ici de comprendre comment un sens social donne forme à la spatialité. L'émergence naturelle et évidente du groupe social des jardiniers correspond à une généalogie mythifiée de l'organisation, et ce discours irénique sert la représentation mythifiée d'un lieu harmonieux, naturel et sans conflit. Il s'agit là d'une posture assez courante dans l'imagerie du jardin et du lotissement, comme le déplorent Beaud et Weber (1998, pp.25-26). Pour éviter que la réflexion ne suive ce biais d'une reconstruction imaginée de la communauté, qui verrait des pratiques subsumées sous un nécessaire sens de la communauté dont le comité associatif serait une émanation, cette analyse commence par une étude de la hutte comme le lieu d'une expérience de la collectivité qui n'est pas anodine, mais réalisée sous le contrôle du comité ; puis aborde la construction de la communauté, imaginée avant d'être réalisée, son existence sur le plan idéal ayant préséance sur les pratiques de sociabilité ; avant de définir la communauté comme ce à quoi la hutte donne lieu, un

registre de représentations performatives portant sur des actions réalisées par des individus sélectionnés, lieu où des limites proprement sociales deviennent spatiales.

Il reste un écueil à éviter, en composant avec les difficultés induites par ma position sur le terrain : le risque d'identifier les dimensions collectives du vécu des jardiniers avec le comité, de faire de ce dernier le sens même de toute vie collective au lotissement. N'ayant pas de parcelle en propre au lotissement, j'ai avant tout rencontré les jardiniers lors d'événements collectifs, et grâce à leur proximité avec le comité (notamment en les côtoyant à la hutte). Ils sont surreprésentés parmi les jardiniers avec qui j'ai noué des relations, même si je me suis efforcé de rencontrer d'autres jardiniers, en les abordant directement sur leur parcelle ou en les rencontrant grâce aux contacts qu'ils avaient avec mes interlocuteurs. Cependant, à part dans quelques cas (celui de Jack ; des deux voisins de Tom et Tristan), ces contacts n'ont pas donné à des relations autres qu'un unique et rapide échange de paroles ; plusieurs ont visiblement considéré avec méfiance mon statut d'observateur extérieur, qui n'avait pas de parcelle. Il y a donc une large surreprésentation parmi mes enquêtés de jardiniers pour qui la dimension communautaire de l'expérience de jardinage au lotissement est non seulement importante, mais relativement évidente. Pourtant, les pratiques de sociabilité les plus fréquentes au lotissement sont décentralisées, se jouant entre jardiniers de parcelles différentes, mais aussi sur une parcelle, entre ceux qui l'entretiennent, et avec leurs invités extérieurs ; il existe des jardiniers ne venant que très rarement à la hutte, voire uniquement pour payer leur cotisation, mais qui n'en entretiennent pas moins des relations chaleureuses avec leurs voisins (il en va ainsi de Nate, pour qui la parcelle est le lieu d'accueil de ses enfants, frère et neveux, et qui entretient de bonnes relations avec Tom et Tristan, avec qui ils se visitent mutuellement plusieurs fois par mois). Il faut donc garder à l'esprit, en lisant les pages qui suivent, que toute pratique inclusive comporte aussi une part d'exclusion, et que la collectivité ne désigne jamais réellement l'ensemble des jardiniers ; dévoiler les outils et les résultats de la construction d'un certain

sens communautaire du collectif par le comité ne doit pas faire oublier ce qui reste en-dehors de cette « communauté ».

Pink (2008) pointe avec acuité toute la difficulté qu'il y a à user du terme de « communauté » dans un sens analytique, terme pris dans les contradictions théoriques entre nominalisme (la communauté comme une image invoquée, un discours) et réalisme (ensemble d'individus réellement soudé par un sentiment d'appartenir au même groupe); terme qui, de plus, est largement utilisé par les enquêtés anglosaxons (c'est vrai au LSA), qui usent moins de ce terme pour désigner un groupe ayant sa propre force, contraignante, que pour évoquer une similitude des conditions d'existence. En partant de cette critique, j'interroge la pertinence de la notion pour comprendre ce dont le lotissement est le lieu, en caractérisant les différents niveaux d'existence de ce qui est appelé communauté : d'abord, au sens de Pink (*ibid.*), une « *emplaced sociality* », que je traduis par « sociabilité localisée », élaboration locale de lien social ; puis, une « communauté imaginée », au sens d'Anderson (1991), imaginée et construite par le comité qui en élabore des symboles ; enfin elle consiste dans l'action de définition d'un « nous » de jardiniers partagent des conceptions communes quant à ce qu'elle est ou devrait être, se définissant le long d'une frontière symbolique qui trouve une effectuation dans la territorialisation symbolique.

4 La hutte représente une « sociabilité localisée » : comité, communauté et collectivité

La hutte *représente* l'atmosphère conviviale que désignent les jardiniers par « community spirit », au sens étymologique : elle la *rend présente*, elle est l'espace dans lequel cette atmosphère faite de conversations informelle, de plaisanteries, de confidences et de bonne humeur générale existe. Elle symbolise alors l'action du comité sur la communauté : c'est le comité qui gère la hutte, et qui se veut un opérateur important de la convivialité sur le site. Le comité est le bureau élu de

l'association des jardiniers, à laquelle adhèrent tous ceux qui se voient allouer une parcelle ; il comprend une dizaine de personnes. Il me semble important de distinguer dans l'analyse association et communauté ; l'association a une existence uniquement formelle : le prix de l'adhésion annuelle est compris dans la rente, seule échéance à payer, et l'adhérent est celui au nom de qui la parcelle est louée. La communauté, en revanche, est le groupe actif de jardiniers conscient d'y appartenir ; il faut mettre en question cette définition formelle pour mieux comprendre quel groupe et quels individus cette communauté recouvre, quels en sont des modes de définition mais aussi d'existence.

4.1 La hutte : lieu d'une expérience de la collectivité pour ses occupants

4.1.1 Temps et pratiques de la collectivité

La hutte est un bâtiment simple (toit en tôle dont l'armature est apparente, murs en parpaings et sol en béton), d'environ cinq mètres sur dix mètres, située à l'entrée principale du lotissement, faisant face à l'aire de stationnement. Elle ne comporte qu'une pièce, divisée en deux espaces : la cuisine et la salle, séparées par un plan de travail. C'est là que se déroulent un certain nombre de rites collectifs ; événements réguliers et codifiés, ils sont plus que des rituels interindividuels, car il en émerge, au sens que Durkheim donne à ce terme, une « effervescence collective »²⁷, un sentiment perçu de constituer une unité formant plus que la somme de ses membres. Ces événements réguliers rassemblent tous les jardiniers qui le souhaitent, et sont supervisés par le comité des fêtes, sous-ensemble du comité associatif, composé de cinq femmes, créé en 2012, et qui a peu à peu mis en place tous ces événements : il s'agit, dans l'ordre décroissant de leur fréquence, de la fête annuelle, en été, se déroulant dans le jardin du centenaire qui jouxte la hutte ; des foires bisannuelles, qui se déroulent sur l'aire de stationnement devant la hutte, où les jardiniers et parfois

27. voir Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*

des vendeurs extérieurs peuvent venir vendre leurs produits ; des animations trimestrielles (repas, tirage d'une loterie, fête de Noël) pour les jardiniers ; des réunions publiques du comité, tous les deux mois auxquels tous les jardiniers peuvent assister et participer, et enfin, à la limite entre rite et rituel par son caractère plus fréquent qu'exceptionnel, le déjeuner du samedi matin. Le samedi, de 10h à 12h, la hutte est ouverte et la cuisine fonctionne ; un membre du comité des fêtes et un jardinier volontaire (dans les faits, toujours une femme, et souvent un second membre du comité des fêtes) préparent et servent des déjeuners et boissons, pour une somme très inférieure aux prix pratiqués par les pubs alentours. Des membres du comité sont présents à la hutte ; l'un d'eux, Jeff, sur une table devant le bâtiment, vend les produits nécessaires au jardinage (achetés en gros et vendus à prix coûtant) ; la trésorière, Janelle (épouse de Jeff), est présente à l'intérieur, encaisse les loyers et enregistre les nouvelles demandes de parcelles ; le secrétaire est aussi disponible, et ne cesse d'aller et venir sur des parcelles et dans la cabane au gré des sollicitations des jardiniers. Le samedi matin est un temps du lotissement dédié à la collectivité : c'est le moment où le comité se rend officiellement disponible pour rencontrer et aider les jardiniers, et où ceux-ci savent qu'ils peuvent aller à la hutte rencontrer leurs pairs. J'ai compté en moyenne près de 60 personnes passant, à un moment ou à un autre, à la hutte le samedi matin, soit qu'ils prennent une collation plus ou moins conséquente, et échangent alors toujours au moins quelques paroles avec les autres jardiniers déjà présents, soit qu'ils viennent uniquement pour acheter des produits, payer leur loyer annuel ou rencontrer un membre du comité pour discuter d'un problème rencontré sur leur parcelle. La hutte est ainsi le lieu d'une mise en scène, au sens littéral, d'un l'esprit de communauté qui trouve dans ces visiteurs un public devant lequel se jouer ; toutes les marques de familiarité et de bonne entente censées avoir cours parmi les jardiniers s'y donnent à voir. Par leur sollicitation conjointe lors des événements collectifs, les quatre espaces que sont l'aire de stationnement (où les jardiniers s'installent pour discuter le samedi), la salle commune, la cuisine

(sollicitée lors de tous les événements) et le jardin du centenaire, constituent un pôle de représentation spatiale de ce qu'est le collectif sur le lotissement.

4.1.2 De la collectivité à la communauté

Ces rites entretiennent le sentiment d'appartenance à une communauté chez les jardiniers ; ils ont un aspect pratique : ils sont organisés pour collecter des fonds au profit de l'association, entretenir un esprit de convivialité et d'interconnaissance entre les jardiniers, fixer un temps délimité où les jardiniers peuvent rencontrer les membres du comité, mais aussi permettre des économies aux jardiniers en leur proposant des produits à bas coût. Ils n'en sont pas moins un moment où la communauté célèbre son existence, et où les jardiniers qui y participent se satisfont de la voir se réaliser dans des événements qui rapprochent ses membres. En effet, ce que ces rites disent de la nature de la communauté, est qu'elle existe comme conscience qu'ont les jardiniers du caractère commun de leurs pratiques et représentations. Si communauté il y a, elle est cet ensemble de jardiniers qui partagent les mêmes principes d'action, utilisent des moyens similaires dans la poursuite d'une fin analogue, l'entretien de leur parcelle et d'une atmosphère propice au passage de moments de divertissement au lotissement. Les rites sont donc ces moments importants où les jardiniers font réellement quelque chose en commun : ils prennent des collations ensemble, jouent à la loterie ensemble et dans un même espace ; les rites sont une effectuation de la communauté d'action ; ainsi, lors de la fête de Noël, les jardiniers se sont réunis dans un même espace, la hutte, décorée de façon très traditionnelle, avec des éléments assez stéréotypés pour que tous les jardiniers les identifient et sachent que les autres les identifiaient aussi, suscitant ainsi une conscience de la connivence culturelle, qui s'est ensuite accomplie dans les chants en commun de chansons de Noël que tout le monde connaissait.

Le rituel du samedi matin est le lieu par excellence d'une sociabilité entre jardiniers qui ne sont pas voisins, un moment privilégié que le comité organise pour

tous. Le but de ce rituel, selon Daisy qui a aidé Bonnie à le mettre en place en 2010, était de dépasser la limitation de la sociabilité aux pratiques interindividuelles. Les discours sur la généalogie du comité des fêtes et de l'esprit de communauté qu'il a fait émerger mettent en scène un esprit de communauté dont les jardiniers ont pris conscience à l'aide des événements qui les ont fait se réunir autour d'une tasse de thé, et de là à discuter entre eux, puis des biens matériels, pour aboutir, dans cette matérialisation progressive de la communauté, à partir des pratiques de voisinage, à une prise de conscience constituant un groupe « pour soi », consciente d'elle-même et d'un intérêt commun, pour le dire dans le vocabulaire de Dahrendorf (1959), qui le reprend de l'analyse marxienne de la constitution de groupes d'intérêts.

« Et Rachel a commencé [les déjeuners du samedi] avec juste un bec de gaz sur une table, et elle servait des tasses de thé, et les gens ont commencé à venir, à discuter avec les autres ; ils ont commencé à réaliser qu'ils s'aimaient plutôt bien les uns les autres, et ils ont échangé des idées, échangé des plantes, échangé des graines, bla-bla-bla, et ainsi de suite ... Progressivement, c'est devenu un endroit convivial [social place]. Et maintenant, je pense, il y a un bon esprit de communauté. ²⁸ »

L'accent que Daisy met dans ce discours sur le caractère progressif, et linéaire, du développement d'un esprit de communauté à partir de relations interindividuelles, puis dans les échanges, représente une vision de la communauté comme se développant d'elle-même, presque naturellement, dès lors que les jardiniers ont « réalisé » qu'il existait entre eux des dispositions à l'appréciation réciproque. Cependant, les rites et pratiques du groupe montrent que la communauté n'est jamais une réalité définitivement acquise ; ce que le terme de communauté désigne semble plutôt être un processus d'entretien d'un certain sens accordé à ces pratiques. Après m'être penché sur la structure de cette communauté, j'essaierai de montrer que loin de n'être qu'une mise en présence neutre de jardiniers, les pratiques ayant fait émerger la conscience d'une communauté étaient des moments chargés de sens, que des

28. *« And Rachel started it with just a gas ring on a table, and she'd made cups of tea, and people started coming in, started chatting with each other ; started realizing that they quite like each other, and they swapped ideas, swapped plants, swapped seeds, bla-bla-bla, and so ... it gradually became a social place. And now, I think, it's got a good community spirit »*

traces matérielles continuent d'incarner ; puis j'essaierai de montrer comment, en amont des pratiques que les jardiniers considèrent comme constituant la communauté, une sélection sociale et les catégories qui la représentent sont à l'œuvre dans la constitution d'un « nous » de la communauté, disposant les jardiniers à « réaliser » ce qu'ils ont de commun (c'est-à-dire en prendre conscience dans des pratiques d'objectivation).

4.2 Lieu communautaire et territoire du comité

4.2.1 La mise en scène d'une communauté

La hutte est l'endroit où la communauté se trouve – c'est-à-dire où se met en scène une communauté des pratiques et des représentations des jardiniers, perçue comme latente en-dehors des événements rituels. En ce sens, elle est proprement un lieu du collectif, c'est-à-dire un espace qui a pour sens le collectif : entrer dans la hutte, c'est commencer à faire partie de l'ensemble des jardiniers, puisque l'on partage avec les autres un fait commun et perceptible, la présence dans un même endroit. Cet espace de production de la communauté est entretenu par les membres du comité, notamment ceux du comité des fêtes, qui organisent les déjeuners et nettoient la hutte en vue des contrôles d'hygiène réguliers. Le comité détient les clés de la hutte, et c'est là qu'il tient ses réunions. Donc, le lieu du collectif est aussi le territoire du comité, un espace que ce dernier s'approprie, matériellement et symboliquement, qu'il met en ordre et auquel il s'identifie. Entrer dans la hutte, c'est entrer dans le collectif, mais c'est aussi entrer chez le comité.

Le précédent comité, évincé en 2011 dans des circonstances sur lesquelles je reviendrai, a laissé une image négative parmi les jardiniers, dont le symbole est l'état dans lequel la hutte était alors : Daisy m'en a parlé dégoût, et tous s'accordent à dire qu'elle était sale, désordonnée et « sombre » : à part le comité, et plus précisément les deux personnes qui en étaient les principaux responsables exécutifs (Alfred et Yuri), personne n'osait y pénétrer. La tenue de la hutte est ainsi représentative de

cet ancien comité vilipendé, qui n'a pas su tenir le lotissement mieux qu'il a tenu la hutte. Celle-ci est de cette façon identifiée au comité, qui en fait un lieu d'origine de son action : toutes les activités effectuées par ou au nom du comité trouvent leur origine spatiale, chronologique ou symbolique, à la hutte. Ainsi les flux monétaire du samedi matin, dans le cadre des achats au magasin ou de la consommation côté cuisine, aboutissent tous dans les caisses de Janelle, au centre de la hutte ; la réserve derrière la hutte est aussi le lieu de stockage des outils et machines du comité, que les jardiniers ne peuvent emprunter qu'à condition de passer par la hutte ; tous les événements exceptionnels réunissant les jardiniers s'y tiennent, ou en font un point de rendez-vous. En face de la hutte, un panneau d'affichage (théoriquement consulté par tous) rappelle les événements importants à venir concernant l'association. Tous les jardiniers sont censés venir à la hutte au moins une fois dans l'année, pour régler leur rente ; c'est une façon d'imposer aux jardiniers un certain contrôle social, qui signifie en termes de territoire qu'ils doivent, au moins une fois, pénétrer cet espace particulier du lotissement qui n'est pas exactement public : c'est le territoire du comité, qui en fait sous certaines conditions (notamment des horaires d'ouverture) le lieu d'un collectif particulier, identifié comme communauté active, qui adhère aux règles du comité et se réunit sous son égide. Le comité fait de la hutte un lieu de contrôle social ; j'ai vu plusieurs fois Janelle rappeler à l'ordre des jardiniers quant à l'entretien de leur parcelle, dans la hutte, donc devant une dizaine d'autres jardiniers. Cette pratique stigmatise un individu comme mauvais entreteneur de parcelle, devant ce public que forment ceux qui fréquentent la hutte. Ce rappel à l'ordre est un degré de sanction qui est à mi-chemin entre l'informel (la mauvaise réputation d'un jardinier auprès des autres) et le formel (une sanction réalisée par le comité au nom de la communauté) ; par là, le comité s'arroge le pouvoir de disposer des jardiniers présents à la hutte comme témoins et acteurs de la sanction (puisque la publicité du rappel à l'ordre peut être vécue comme une humiliation), donc moyen de sanction et de réprobation.

4.2.2 La territorialisation du comité

Comme la cabane était le lieu originaire de la territorialisation du jardinier, la hutte semble être le lieu originaire de la territorialisation du comité – espace qui lui est le plus propre et en lequel réside le principe d'unité spatiale de ses actions. Ce lieu est fondamental d'un point de vue formel pour le comité : c'est là que se tiennent les assemblées générales qui le mettent ou le maintiennent en place, c'est à partir de là qu'il agit et applique le règlement qu'il a préalablement rédigé : c'est à la hutte que l'on discute, lors de réunion, des jardiniers qui ne respectent pas le règlement, et c'est là qu'ils sont invités à venir s'expliquer le cas échéant. C'est enfin le lieu où il reçoit la sanction confirmatrice du remplissage de ses fonctions. La sanction de sa fonction régulatrice : les jardiniers doivent y passer, lors de leur arrivée et leur départ de l'association (ils doivent y retirer ou déposer leur clef) et du paiement du loyer qui signifie le renouvellement de la location des parcelles ; la sanction de sa fonction sociale par l'entretien des rituels, notamment le samedi matin ; et enfin, la sanction de sa fonction d'aménagement du territoire lorsque des travaux communs sont décidés. Ceux-ci sont annoncés devant la hutte, sur un panneau devant lequel passent tous les jardiniers entrant par l'entrée principale. J'ai participé à l'une de ces sessions, qui avait pour objet l'aménagement d'une parcelle à l'abandon. Sur neuf jardiniers présents, le travail ne permettait que la participation de quatre personnes à la fois ; cinq personnes restaient ainsi en permanence en retrait, commentant l'avancée du travail des autres, et au final, trois personnes n'ont à aucun moment participé à la tâche à effectuer. Une fois les travaux terminés, tout le groupe s'est dirigé vers la cabane, où deux membres du comité des fêtes nous attendaient pour nous servir une collation offerte, matérialisant une récompense offerte par le comité, qui représentait par là l'association en tant qu'institution. Cette rétribution de la participation au collectif (participation éventuellement symbolique dans la simple présence au moment de l'effectuation des travaux) met en évidence la finalité au moins autant sociale que pratique de la participation individuelle ; plus un nombre

élevé d'individus participent à ces travaux, et plus le comité peut observer et se féliciter d'un bon esprit de communauté qui règne au lotissement, et qui fait que chacun se sent concerné par ce qui touche à l'association, identifiée à la communauté.

La territorialisation du comité dont la hutte est un lieu originaire trouve des expressions spatiales claires, qui donnent forme aux territoires plus individuels que sont les parcelles. Un premier exemple est celui des affiches que le comité imprime à l'occasion des divers événements ; celles-ci, au format A4, sont agrafées sur des panneaux près des sorties du lotissement, mais elles sont aussi agrafées sur des portes de parcelles. Certains jardiniers, membres du comité, les accrochent eux-mêmes sur leur porte ; mais elles sont imposées sur d'autres portes sans que l'avis des jardiniers leur soit demandé. Par ce biais, le comité signifie visuellement son droit à la pénétration des parcelles et le fait que le lotissement reste, par-delà les appropriations individuelles, son territoire. Un second exemple est celui de la hauteur des haies ; pour pouvoir contrôler la bonne tenue des parcelles, le comité impose que celle-ci soit toujours visible depuis les allées ; les haies doivent donc être taillées assez basses, et le cas échéant, il est requis des jardiniers qu'ils ménagent une ouverture visuelle, dans les haies ou dans leur porte (certains jardiniers ont ainsi défoncé une planche de leur porte), ou encore qu'ils laissent en permanence une porte ouverte. Pratiquement et symboliquement, il s'agit là d'un élément spatial fort, rappelant aux jardiniers le contrôle social dont ils sont toujours susceptibles de faire l'objet ; la parcelle n'est jamais absolument leur.



FIGURE 4 – *Territorialisation du comité (1)*. Le comité impose ses signes dans l'espace du lotissement, sur des éléments spatiaux associés aux jardiniers. Ici, une affiche pour un événement organisé par le comité des fêtes a été agrafée sur une porte de parcelle.



FIGURE 5 – *Territorialisation du comité (2)*. Porte de l'ancienne parcelle de Janelle et Jeff. Jeff avait dû *a posteriori* percer des trous dans sa porte, pourtant choisie pour sa solidité et l'impossibilité de la fracturer ou de la percer, afin que sa parcelle puisse être vue depuis l'allée, conformément au règlement.

4.3 La collectivité et l'exposition des individualités

Dans une perspective fonctionnaliste, le comité peut avoir pour fonction, au lotissement, de contrôler une transgression mesurée des tabous sociaux. Ce point de vue permet de mettre en évidence les tendances qui se font jour au lotissement parmi les jardiniers, et dont une mise en œuvre excessive est sanctionnée : la tendance à l'émulation, qui peut devenir fierté ou égoïsme si des jardiniers se livrent à une compétition acharnée ; la tendance à l'économie, qui est stigmatisée comme cupidité si un jardinier gagne de l'argent au détriment des autres. Une tendance contraire est mise à jour comme en négatif, celle qui pousse à sanctionner l'excès de ces comportements et qui sera mieux abordée par la suite : l'égalitarisme du lotissement.

4.3.1 L'exposition des savoir-faire

Le pôle du collectif n'est pas qu'un lieu dédié à l'expression d'une effervescence collective, une sorte de pur principe de la collectivité. Il est aussi un endroit qui où les individualités peuvent se mettre en scène, dans la mesure où elles s'inscrivent dans un cadre défini par les règles régissant la vie commune. C'est le cas lors des foires, deux fois par an, où les jardiniers investissent les espaces communs (aire de stationnement et jardin du centenaire) avec de petits étals pour vendre, à leur propre profit, les produits qu'ils souhaitent. C'est une occasion pour les jardiniers d'exposer leurs talents et savoir-faire, d'insérer surtout le produit de leur bricole dans des échanges marchands (mais très localisés). Ainsi, Tom et Jeff vendent des nichoirs et autres produits de l'artisanat du bois qu'ils pratiquent chez eux, quand ils ne sont pas au lotissement ; Rachel propose des pâtisseries de toutes sortes, pour lesquelles elle est réputée dans sa famille et son entourage, et dont elle fait un commerce informel ; Alex vend ses confitures, réalisées en partie à partir des produits de son jardin, savoir-faire dont elle essaie de tirer de quoi vivre. Ces foires sont un moment où les jardiniers peuvent, sans crainte d'être sanctionnés par des commérages pour leur orgueil ou leur cupidité, exhiber leur savoir-faire, en vendant leurs artefacts pour

de l'argent ; il y a ici une transgression ponctuelle autorisée et codifiée du tabou, qui ne fait que mieux le renforcer par ailleurs.

4.3.2 L'organisation de la compétition

Dans les lotissements de jardins anglais, l'individualité est traditionnellement mise en scène par la compétition entre jardiniers. C'est une pratique qui était peu formalisée, au moment de mon observation, au LSA, site qui ne participe pas aux compétitions organisées par le conseil régional de gestion des lotissements. Les comités ont organisé des compétitions par le passé – par exemple une compétition du plus bel épouvantail, Janelle m'a montré avec fierté le sien sur son ancienne parcelle ; ou une compétition de citrouille, la plus grosse étant exposée dans la hutte, le comité sanctionnant ainsi positivement le beau résultat du producteur. Les jardiniers organisent cependant de petites compétitions entre eux, de façon informelle et décentralisée, qui s'inscrivent dans un certain esprit de rivalité entre voisins ou amis qui comparent leurs produits lors des visites. Tom a déclaré un jour devant moi que si le comité n'organisait pas de compétition de citrouille en 2014, c'est lui qui en organiserait une à l'automne. Il s'est cependant aussitôt corrigé, en expliquant qu'il ne « [voulait] pas trop de compétition » non plus ; elle est un événement qui peut susciter ou cristalliser des tensions entre jardiniers, et donc est vue comme un danger potentiel pour la bonne entente au lotissement. Il y a une ligne subtile entre un esprit d'émulation potentiellement rassembleur et une concurrence qui pourrait être destructrice pour le sens de la communauté – et que les commérages sanctionnent : Janelle raconte ainsi que les gens évitent de révéler leurs projets à Ron (dont j'ai dit la célèbre rivalité avec son voisin), car « il veut toujours tout faire mieux que tout le monde ». Sur le WLA, un équilibre est mis en place dans la participation aux compétitions organisées par le Conseil Régional de Gestion des Lotissements (CRGL), qui engage le jardinier mais aussi le site dans son entier ; les trophées gagnés sont exposés sur un mur de la hutte, au regard de tous, ce qui ajoute aux

participations individuelles le sens d'un concours au nom du site, et permet donc de dépasser la concurrence interindividuelle interne au lotissement.

4.3.3 Le financement du comité

Dans son fonctionnement habituel, le comité intervient plus directement dans le rapport à l'argent que les jardiniers peuvent entretenir au lotissement en limitant les coûts du jardinage. Je reviendrai, en abordant de façon plus générale les échanges dont le lotissement est le lieu, sur le caractère tabou des transactions marchandes entre jardiniers ; mais il faut ici noter que le magasin du comité permet aux jardiniers de réaliser des économies substantielles sans risquer d'être stigmatisés comme cupides, ou pauvres, en offrant aux jardiniers de se procurer les matières premières et les outils nécessaires au jardinage à des coûts plus bas que ceux du commerce. Le financement du comité est assuré en partie par des voies autres que la cotisation obligatoire : les membres du comité disent essayer de maintenir au minimum le loyer que paient les jardiniers, c'est-à-dire que ce loyer ne sert presque qu'à payer le loyer que l'association du LSA elle-même même paie au CRGL. Pour le reste des recettes (destinées à l'entretien des locaux et du matériel ou l'épargne en vue de dépenses ultérieures), le comité se finance sur l'organisation d'événements particuliers (par exemple des soirées à thème), et sur la vente de légumes au magasin. Cette dernière est, encore une fois, l'occasion d'une mise en scène d'un certain dévouement à la communauté des jardiniers, ainsi que des qualités de bon jardinier ; les jardiniers peuvent faire don de leurs légumes en surplus au magasin, légumes qui sont ensuite exposés sur un présentoir devant la hutte, et achetés par d'autres jardiniers, ou éventuellement par des passants extérieurs au lotissement.

Conclusion

La hutte représente ainsi un lieu de sociabilité pour les jardiniers, une sociabilité organisée et contrôlée par le comité, qui se pose ainsi comme une émanation de

l'esprit de communauté. Celui-ci est une construction sociale et historique récente : la dimension de communauté telle qu'elle existe aujourd'hui a été imaginée, sur des fondements bien compris, au cours des cinq dernières années au lotissement.

5 La hutte rappelle une « communauté imaginée » : histoire, mémoire et territoire

J'ai montré comment la hutte était un lieu rassembleur dans la pratique, lieu de pratiques de sociabilité censées renforcer le sentiment d'identification à une communauté de représentations. Elle ne fait cependant pas que représenter une communauté faite de pratiques concrètes identificatoires ; la hutte incarne la nature « imaginée » de la communauté, pour reprendre le terme d'Anderson (1991), qui montre dans son ouvrage éponyme comment une nation, avant d'être une réalité incarnée, procède d'une imagination qui se diffuse, et ne préexiste pas au sentiment d'identification qui la constitue.

5.1 L'imagination et la construction de la communauté du LSA

5.1.1 L'érection en repoussoir de la gestion précédente

Les jardiniers me parlant de l'esprit de communauté actuel en situent clairement la genèse dans la période 2009-2011, période de changements dans l'organisation et les représentations que se font les jardiniers du lotissement. Cette période a culminé avec lors des célébrations du centenaire de la fondation du LSA, à l'été 2011, moment d'effervescence collective qui a marqué les esprits et incarne un repère historique pour la communauté. En 2009 et 2010, les quatre responsables principaux du comité ont quitté leur poste, ce que les jardiniers racontent comme un évincement lors des assemblées générales. Evincement des deux responsables s'occupant de la partie

administrative et organisationnelle en 2009, accusés d'avoir détourné des fonds du comité, qui sont partis en « emportant la caisse » (Janelle), ce qui a entraîné un procès de deux ans gagné par le comité; puis évincement des deux responsables exécutifs en 2010, chargés des travaux d'entretien et de la partie plus technique de l'organisation. La gestion de ces derniers, de « fieffées crapules » (Janelle), des « bandits » (Ron), a été érigée en repoussoir, à partir de deux éléments que les jardiniers tiennent pour insupportables : d'une part, ils profitaient de leur position pour s'enrichir personnellement, ne cessant de traficoter des objets et matériaux qu'ils récupéraient plus ou moins légalement afin de les revendre pour leur propre profit aux jardiniers. D'autre part, ils commettaient des vols sur le lotissement, s'introduisant sur les parcelles et volant des objets qu'ils revendaient aussi à d'autres jardiniers. Ceci était notamment rendu possible par l'absence de liens de sociabilité entre les jardiniers ; « personne ne se parlait » (Ron), « les gens ne se connaissaient pas » (Daisy), ce qui faisait que la découverte des larcins était souvent trop tardive pour pouvoir mettre en cause de façon claire les coupables (c'est par exemple le cas d'un toit vendu à Fred, qui avait été volé à un jardinier d'une autre allée, qu'il n'avait jamais vu).

5.1.2 L'élaboration d'histoire et mémoire collectives

Contre cet anti-modèle, les autres membres du comité se sont de plus investis ; Oliver et son épouse Odelia, Bonnie et Daisy ont pris plus de responsabilités de 2009 à 2011, demandant autour d'eux à ce que plus de jardiniers s'impliquent dans le comité ; Daisy et Bonnie ont décidé d'instaurer un rendez-vous hebdomadaire avec la préparation de thé, à ce moment-là simplement servi sur des tables, dans l'aire de stationnement ; et Oliver a proposé de profiter du centenaire du lotissement pour faire une grande fête qui rassemblerait les jardiniers. Celle-ci a été un moment fort de la constitution d'une histoire et d'une mémoire collectives. Histoire collective, parce que cette célébration aux dimensions grandioses devait être un événement dont

les jardiniers se souviendraient, avec l'idée pour le comité qu'il s'inscrirait dans les mémoires comme un moment de renouveau, de rencontre entre jardiniers et de production de lien social. Ainsi, l'une des dimensions spectaculaires de cet événement organisé par le comité a été la conversion d'une parcelle en « jardin du centenaire », espace consacré à la célébration du collectif, qui devait d'abord servir à accueillir la grande fête du centenaire, puis qui serait ouvert à tous et par la suite disponible pour organiser des fêtes. Cette parcelle est chargée de sens : elle se situe à proximité de la hutte, lieu où s'était élaborée dans les mois précédents une intensification de la sociabilité et avait permis de faire naître l'idée du centenaire. A l'entrée du lotissement, elle accueille géographiquement les entrants, représentant visuellement l'esprit de communauté ouvert et bienveillant que les jardiniers veulent voir dans leur collaboration. Elle était l'ancienne parcelle d'Alfred, et l'aménagement en lieu du collectif de ce qui fut le territoire du personnage perçu comme un de ses destructeurs permettait symboliquement de mettre un terme définitif à cette période dont les jardiniers voulaient faire table rase. Effectuation territoriale de l'image que les penseurs d'un tel espace voulaient faire passer, le jardin, tel que conçu par Oliver, devait être le produit d'une communauté ; le comité a demandé à tous les jardiniers de donner les plantes et légumes qui y seraient cultivés, et de venir eux-mêmes cultiver des plates-bandes surélevées. L'engagement des jardiniers dans l'esprit de communauté reprendrait de cette façon le sens fondamental de la présence des individus au lotissement, celui du jardinage, en demandant aux jardiniers de faire d'une partie de leur activité un acte au service direct de la collectivité – c'est-à-dire l'ensemble des individus présents sur le lotissement qui pourraient profiter du jardin du centenaire. Ce qui est constitué ainsi est un « lieu de mémoire » au sens où l'écrit Pierre Nora ; c'est une « unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté du temps ou le travail des hommes a fait un élément symbolique du patrimoine mémoriel d'une quelconque communauté »²⁹, ici un élément du patrimoine non seulement mémo-

29. Nora, 2005, p.20

riel mais aussi territorial, car le jardin se situe au cœur du pôle du collectif dans l'espace du lotissement. Cette parcelle collective devait offrir un modèle collectif de parcelle bien entretenue, jouer le rôle d'un ressort identificatoire, tout en étant pour ceux qui en connaissent l'histoire une trace matérielle, une preuve de l'existence d'un esprit communautaire comme acteur spatial et actif territorialement, puisqu'il organise l'espace pour lui faire refléter son identité (ici celle d'une union des jardiniers par et dans leur activité archétypale, l'horticulture). Cette transmission de la signification du jardin du centenaire est passée, concrètement, par la constitution de traces visuelles de sa construction, sous la forme de panneaux de photographies qui en montraient l'évolution chronologique, depuis l'état de terrain vague à celui d'un jardin (qui se distingue de la parcelle par l'absence de cabane et le fait qu'il ne soit entièrement dédié qu'à la culture de végétaux). Ces photographies, montrant visuellement ce que le jardin incorpore de travail concret et en commun (par la présence de nombreux jardiniers y travaillant), ont été longtemps exposées dans la hutte, au regard de tous, comme un rappel de la signification communautaire de ce lieu, mais ont été remises chez Oliver et Odelia suite à un incendie de la hutte.

La célébration d'un siècle d'existence est la célébration d'une histoire. A cette occasion, Janelle a été missionnée par le comité pour aller faire des recherches dans les archives municipales afin de se renseigner sur l'histoire du LSA ; ce qui était en jeu dans cette opération, c'était la reconstitution d'une histoire, c'est-à-dire d'une chronologie qui est avant tout un récit dont tous les jardiniers pourraient prendre connaissance, et auquel ils pourraient s'identifier comme à la filiation de laquelle ils procèdent. Il s'agit d'une construction de sens historique, visant à mettre en exergue le sens du lotissement et de la communauté qui le peuple, « sens » comme raison de son existence continue et finalité postulée vers laquelle il tend. En termes archivistiques, la communauté est identifiée à cette institution qu'est l'association des jardiniers, seule entité intérieure au lotissement dont l'histoire ait gardé la trace, par la vertu de sa souveraineté légale et de la production de documents officiels ; les

seuls documents conservés par les archives municipales étaient les comptes-rendus de quelques réunions officielles du bureau de l'association. A partir de ces documents, Janelle a reconstitué une chronologie très partielle de l'évolution du LSA, qui a été mise en ligne sur le site internet du lotissement créé à l'occasion. La création de ce site internet, de même que la création d'une identité dans les réseaux sociaux virtuels, fournissent aux individus qui les créent une vitrine où exposer l'identité du lotissement, c'est-à-dire où représenter une histoire qui s'écrit depuis 2011, et l'illustrer avec des photographies régulières d'événements collectifs (fêtes, travaux communs). Enfin en 2012, le comité des fêtes a été créé, afin d'ancrer plus formellement les pratiques régulières de sociabilité dans les habitudes des jardiniers, suite au succès de la fête du centenaire, prouvant l'efficacité sociale des déjeuners proposés par Daisy et Bonnie. C'est ce moment du renouveau de 2011 lui-même, d'une certaine façon, qui est célébré et érigé comme fondateur dans les divers rites festifs du lotissement ; la fête estivale annuelle, notamment, mime explicitement de la fête du centenaire, en inscrivant les mêmes pratiques, bien que de moindre échelle, en un même lieu, le jardin du centenaire.

5.2 L'inclusion dans une mythologie plus large des lotissements

5.2.1 Le mythe de la communauté villageoise

La fête du centenaire n'a pas été que le moment de constitution d'une histoire en propre du comité ; elle a été l'occasion d'ancrer celle-ci dans une représentation plus large de ce que sont et signifient les lotissements de jardins en Angleterre. La fête du centenaire a pris la forme d'une fête « victorienne », où les jardiniers se sont déguisé selon les coutumes de la fin du XIX^e siècle et ont mis en place des jeux et animations correspondant à l'image que l'Angleterre se fait des fêtes de cette période. Loin d'être anecdotique, ce choix d'une fête victorienne a des implications idéologiques significatives : l'histoire du LSA, fondé en 1911, ne s'ancre pas tout à fait

dans cette période ; en revanche, l'histoire des lotissements en général le fait : sous leur forme actuelle, les lotissements ont principalement été fondés entre le XVIII^e et la fin du XIX^e siècles, en réponse à ce qui est aujourd'hui présenté comme des doléances populaires demandant que soient compensées les fermetures (*enclosures*) des pâturages semi-publics. Les célébrations de 2011 ont donc été l'occasion d'une reconstruction historique et idéologique du LSA en l'incluant dans l'histoire plus large des lotissements de jardins, qui implique un mythe de la communauté villageoise.

Comme Weber et Pluinage³⁰ ont pu le noter en France, ce mythe est d'abord un idéal, incarné dans la mise en forme de l'espace du lotissement analogue à celui d'un village archétypal, imaginaire : les allées sont pensées comme des rues, convergeant vers une place au centre du lotissement ; les jardiniers, tenus d'apposer un numéro sur leurs portes ou cabanes, utilisent pour cela les objets de numérotation des maisons ; une grande partie des portes de parcelles sont des portes de maison récupérées, ce qui produit une impression de se promener dans une rue pour celui qui passe dans l'allée ; le lotissement a ses lieux d'habitation individuelle, les cabanes, et un lieu de pouvoir démocratique, la hutte, de même qu'un petit parc public, le jardin du centenaire, avec ses tables de pique-nique. Cependant, cet idéal du village se dote d'un sens particulier dans l'imaginaire anglais, qui est celui de la croyance en une idéale et ancestrale communauté villageoise qui s'y incarnerait, mythe récurrent dans l'imaginaire populaire d'Angleterre. La modernité aurait peu à peu détruit ce village en même temps que les liens organiques qui reliaient les villageois. Williams, dans *The Country and the city*, montre comment cette nostalgie d'une « vieille Angleterre » est une constante historique, qui se réfère à un passé toujours plus antérieur, et date d'avant même le début de l'ère industrielle³¹. La réalité à laquelle se rattache cette nostalgie est celle, intemporelle, d'un mythe de la communauté originelle intégrée (pour le dire dans le vocabulaire de Durkheim, qui le met en place dans *De La Division du travail social*), auquel la société anglaise, mais aussi

30. Weber et Pluinage, 1993, pp.176-177

31. Williams, 1975, Ch.2, pp.9-13

les sciences sociales en Angleterre se réfèrent par bien des manières, ayant cherché à trouver au présent les traces de cette histoire mythifiée³².

5.2.2 Une identité de classe ?

Williams explique cependant que cette perpétuelle référence à un passé idéalisé de constitution d'une conscience communautaire a effectivement trouvé à s'incarner, dans les classes populaires rurales anglaises (la catégorie sociale des « labourers », ouvriers ruraux), à une occasion : précisément celle de la lutte pour obtenir des lotissements de jardins, suite à la disparition progressive des « communs », ces champs libres de droits qui pouvaient être cultivés mais qui ont été peu à peu achetés par de grands propriétaires terriens dans le mouvement des enclosures (surtout au XVIII^e et XIX^e siècles). Ainsi le mythe du village et de la communauté villageoise, représentés au lotissement par un certain nombre de signes, et qui ne sont pas propres à l'imaginaire anglais, y trouvent cependant un sens particulier et clair : la communauté villageoise aurait été détruite dans la privatisation des « communs », et les lotissements sont l'aboutissement d'une lutte pour les recouvrer. Plus qu'une communauté villageoise stable, le sens de la communauté est celui d'un mouvement de revendication qui s'est développé tout au long du XIX^e siècle, aboutissant à une reconnaissance formelle, avec les lois de 1894 et 1908, reconnaissant le devoir des conseils régionaux de fournir des parcelles à leurs administrés. Ces lois furent suivies de revendications localisées réclamant sa mise en œuvre, à travers l'obtention concrète d'un terrain où construire un lotissement³³. En se référant ainsi à l'Angleterre du XIX^e siècle, les jardiniers du LSA mythifient la nature d'une communauté villageoise qui figurerait un âge d'or de la convivialité de voisinage, mais se réfèrent effectivement à un moment important de l'histoire sociale anglaise, celui de ce qui semble être l'un des rares mouvements de classe, de la part des ouvriers ruraux, qui ait abouti.

Cette période idéalisée est cependant un moment ambigu ; la demande de par-

32. voir sur ce point Pahl, 2005, première partie

33. pour un résumé du processus : voir Way, 2010, ch.7, « The Allotment fever »

celles n'a pas été un mouvement spontané des ouvriers et employés ruraux, mais a été encadrée et soutenue par des organisations religieuses, et, bien que dans une moindre mesure qu'en France, patronales, donnant une coloration paternaliste à ce qui peut être compris comme une mesure de prévention des mouvements sociaux. En attachant les classes sociales populaires à un territoire, en leur proposant un ersatz de propriété dont s'occuper et en faisant peser sur eux la responsabilité d'une agriculture vivrière, les lotissements ont pu éveiller une certaine conscience de groupe dans les classes populaires rurales anglaises, une conscience de communauté plutôt que de classe, une identité peu vindicative et attachée à la responsabilité personnelle, incitant les ouvriers à effectuer une double journée de travail, exploitant leur parcelle après que leur force de travail ait été exploitée à l'usine. La communauté imaginée que figurent les jardiniers qui s'y identifient au LSA est ainsi imaginée sur la base d'une identité sociale implicite, celle d'un mouvement des campagnes pour l'appropriation de la terre, celle d'une territorialisation de leur environnement par les membres de la classe populaire rurale anglaise, à travers le mythe d'une communauté villageoise qui a pu transparaître, occasionnellement, dans le discours des enquêtés qui se réfèrent à un « avant » qu'ils n'ont pas connu où le lotissement était déjà le lieu d'une communauté intégrée.

La signification politique de l' « allotment »

En marge de mes observations au LSA, je me suis impliqué dans une association étudiante de mon université : l' « allotment society ». Au sens strict, ce que cette association entretient est plutôt un « community garden », jardin communautaire, au sens où il s'agit d'une parcelle unique où la culture se fait en commun, au sein d'un groupe dont possédant les caractéristiques matérielles d'une communauté par son lieu de vie (le campus universitaire). Ces activités m'ont permis de rencontrer et discuter avec de jeunes jardiniers, qui revendiquent explicitement l'inscription de leur action dans un contexte politique de lutte contre le système politico-économique capitaliste, un sens du jardinage dont je n'ai pas trouvé d'incarnation explicite au LSA. L'utilisation du terme de lotissement, dans le cas de l'*allotment society*, reflète la volonté de contextualiser cet engagement politique dans un mouvement de classe et de s'identifier à la classe populaire anglaise. Cette identification est célébrée annuellement lors d'un « festival du lotissement » ; des historiens et philosophes viennent y donner des exposés sur l'his-

toire sociale de la propriété rurale anglaise, souvent dans une perspective marxiste de lutte des classes où le prolétariat serait un acteur rural luttant contre l'appropriation capitaliste des terrains publics, et notamment sur la revendication d'un droit à la terre qui a culminé avec la revendication d'un droit individuel d'accès à une parcelle. C'est là aussi un moment d'effervescence collective important où tout le groupe de jardiniers est invité à s'identifier à une figure intemporelle du paysan luttant pour son droit vivrier à la terre, notamment par les chants en groupe de chansons revendicatrices des différentes époques. Cette inscription d'un moment d'effervescence collective dans des pratiques culturelles vues comme « traditionnelles » (c'est-à-dire participant d'une identification des individus à des éléments d'un passé révolu) se retrouve au LSA dans la pratique de danses traditionnelles lors de la fête annuelle, qui sont l'occasion pour les vieux jardiniers d'invoquer les souvenirs des bals populaires de leur jeunesse.

5.2.3 Les fondements bien compris d'une mythification

A l'occasion d'une évocation d'un passé idéalisé, il faut cependant ici faire attention à ne pas verser dans le « mythe du primitif », qui verrait les indigènes comme des êtres naïfs s'illusionnant sur leurs pratiques et leur histoire. Cette apparente nostalgie des jardiniers pour un antan idéal signifie avant tout l'aspiration à un idéal de communauté, pour laquelle l'identification historique n'est qu'un moyen dont les jardiniers connaissent les limites. Le discours de Daisy, ainsi que de d'Emil et Janelle, lorsqu'ils évoquent la mise en place de stratégies pour favoriser la sociabilité au lotissement, reconnaît clairement que celle-ci n'a jamais été présente sous cette forme ; au-delà du contre-modèle ponctuel et destructeur de lien social qu'ont été les années 2000 au LSA, les jardiniers sont conscients qu'un fort lien communautaire n'était pas présent au lotissement, qui était dans la seconde moitié du XX^e siècle un fief d'hommes ne communiquant peu ou prou qu'avec leurs voisins. La constitution d'un esprit communautaire vise ainsi à accompagner les changements démographiques qui ont eu lieu aux lotissements ; ceux-ci, après un fort regain d'intérêt pendant les périodes de pénurie des après-guerre, ont vu l'intérêt des Anglais décliner peu à peu à partir des années 1950, avant de connaître un renouveau à la fin des années 1980, au gré d'un changement de sens : moins qu'une culture vivrière familiale, la parcelle est devenu le lieu d'une recherche d'identité, à travers un ancrage dans le local et

l'aspect naturel de l'agriculture, face à la mise en question des identités que la prise de conscience de la mondialisation par différentes crises économiques ou sanitaires a pu provoquer. Ce changement a vu l'âge moyen des jardiniers diminuer, ainsi qu'une forte féminisation des lotissements, que des mères de familles et des femmes seules sont venues cultiver. Ce sont, selon Philip, les femmes qui sont à l'origine de l'aspect convivial du lotissement ; il ramène ainsi ce processus à une partition traditionnelle des rôles de genre, identifiant les femmes au rôle « expressif », pour reprendre les termes de l'analyse fonctionnaliste parsonienne. Pourtant, Philip lui-même a été sur son site (le WLA) l'un des acteurs principaux de cette évolution ; il semble donc plus pertinent de voir la féminisation des lotissements et la demande accrue de sociabilité comme deux facettes d'un même processus, celui d'un changement dans la démographie et le sens du lotissement, devenu un lieu de recherche d'une identité, assimilé à d'autres pratiques culturelles de loisir et dont les nouveaux jardiniers, hommes et femmes, attendaient entre autres qu'ils leur permette de « rencontrer des amis » (c'est le cas pour Oliver et Odelia, selon Daisy).

Jack, un jardinier de 78 ans, offre une autre version du discours nostalgique de la communauté. Il déplore avoir vécu la disparition de la sociabilité du pub (débit de boisson) au sein des classes populaires locales. Les hommes se rassemblaient « avant », il y a trente ans, bien plus régulièrement dans ces établissements de boisson que Bell (1994) dépeint comme une cristallisation de la culture populaire rurale anglaise. La nostalgie exprimée et combattue par la construction d'une communauté sur le lotissement pourrait ainsi être en partie un substitut à une certaine culture de classe, qui a pu fondre au rythme de la désindustrialisation ayant frappé de plein fouet la ville et la région où se trouve le LSA. La dispersion des ouvriers qui auraient pu précédemment s'identifier à un collectif du fait de la présence de grandes usines d'une même industrie aurait pu créer un manque auprès des ouvriers, qu'ils cherchent en partie à combler par la constitution d'un entre-soi sur le lotissement. Cette hypothèse n'est cependant pas un principe d'explication ultime à la constitu-

tion d'un esprit de communauté, étant donné que le changement démographique a aussi été un changement social, et que le lotissement rassemble non seulement des ouvriers, mais aussi des travailleurs indépendants et des membres des professions intellectuelles.

5.3 La constitution d'une mémoire collective.

5.3.1 Une mémoire territorialisée

S'il faut se méfier de l'image de jardiniers adhérant sans conditions à un récit mythifié, il n'en reste pas moins qu'un discours du comité a bien tâché de diffuser ce sens historique de la communauté territorialisée. Maintenir vivante une référence historique trouvant à s'incarner est le propre de la mémoire ; la référence historique fondamentale du lotissement raconte que le lotissement a pour principe une communauté trouvant à s'exprimer en constituant ce lieu comme tel. Cette référence historique est ravivée par la célébration collective de cette histoire ; c'est là ce que Halbwachs appelle la « mémoire collective »³⁴ qui est par nature un processus territorial : « Si les souvenirs se conservent, dans la pensée du groupe, c'est qu'il reste établi sur le sol, c'est que l'image du sol dure matériellement hors de lui ; et qu'il peut à chacun instant la ressaisir »³⁵. La mémoire collective s'incarne spatialement dans les lieux communs de mémoire du lotissement ; c'est tout le sens de la hutte comme incarnation d'un esprit de la communauté, hutte identifiée au comité qui a bien été, selon le discours répété par la plupart des jardiniers, le catalyseur d'une telle atmosphère. C'est aussi le sens du jardin du centenaire, lieu qui incarne le collectif et célèbre le renouveau de 2011, faisant référence aux origines mythique du lotissement. Il y a une territorialisation de la mémoire collective, et par là du collectif lui-même dont le principe s'incarne, dans les rituels réguliers, en tant qu'ils sont des produits historiques du moment fondateur de pratiques communautaires ;

34. Halbwachs, 1950, « mémoire collective et mémoire historique », p.134

35. *ibidem*, p.207

ce collectif s'incarne aussi dans les travaux communs, qui ne sont pas sans importance historique. Pour Ron, ils ont été le moment originel, et originaire, de l'esprit de communauté, lors de la constitution des allées du lotissement grâce aux gravats rendus disponibles par l'aménagement d'une route proche :

« On est tous venus un week-end, en équipe, et on a tout brouetté [les gravats] en bas de l'allée [c'est-à-dire au centre du lotissement]. Et on a fait toutes les nouvelles routes [c'est-à-dire qu'ils ont recouvert les allées]. Et ça, ça a vraiment été le point de départ de l'association du lotissement; les filles — Rachel, Vicky, Alex, Bonnie et Janelle, ont fait un comité, un service qui s'appelle "le comité des fêtes".³⁶ »

Cette rénovation des allées a aussi été l'occasion de les nommer; cette toponymie est l'une des dimensions fondamentales de la constitution d'une mémoire collective territoriale. L'attribution d'un nom, et donc d'un sens, à différents lieux, est peut-être l'acte méritant le mieux d'être défini comme un discours de la communauté sur elle-même : cette communauté qui nomme est constituée d'un petit groupe de personnes, devenues le comité, personnes qui imaginent la communauté comme un ensemble doué de sens à partir d'une unité territoriale - territoire auquel le comité, en retour, donne sens, par le baptême des allées. Cet acte de donner des noms illustre la volonté du comité de s'incarner spatialement, de territorialiser le lotissement en donnant un sens symbolique aux différents lieux qui le composent, mais aussi de construire une communauté de tous les jardiniers (où qu'ils soient sur le lotissement, leur parcelle s'ouvre sur une allée) en lui donnant un sens précis : les noms attribués aux allées créent des références communes qui se voient par là attribuer une fonction identificatoire pour la communauté. Ces quinze noms ont été choisis parmi quatre catégories : six sont des noms en lien avec l'activité de jardinage, raison originelle de l'existence du lotissement, ou avec la vie sauvage dans la nature, symbolisant l'ancrage dans la ruralité anglaise. Quatre sont des noms de constructeurs automobiles qui ont eu des usines dans la ville proche au cours du XX^e siècle, usines

36. *« We all came as a team one weekend, and we wheel-barrowed them all down the lane. And we did all the new roads. And that was the start of the allotment society really; the girls — Rachel, Vicky, Alex, Bonnie and Janelle, do a committee. A service called the "social committee". »*

qui ont fait la fierté de la ville et où la plupart des jardiniers étaient employés ; ces quatre noms sont révélateurs de l'ancrage démographique de la communauté (au sens, ici encore, de l'ensemble des jardiniers) dans la culture ouvrière anglaise. Enfin, trois sont les noms des fondateurs, ceux qui sont à l'origine de l'existence du LSA et dont les recherches archivistiques ont permis de révéler l'identité, symboles de l'ancrage dans une histoire particulière auxquels la communauté rend ; à cette catégorie est associée une allée portant le nom de Charlie qui y possédait quatre parcelles jusqu'en mars 2014, en tant que plus vieux jardinier, « *oldest plot-holder* », mythiquement associé de la sorte aux fondateurs du lotissement.

5.3.2 Charlie, le jardinier et le mythe

Ce dernier nom élève au rang de mythe un jardinier particulier, qui est tout un symbole sur lequel le comité a choisi de s'appuyer pour créer une figure idéale du jardinier ; Charlie est une figure de référence incarnant à lui seul une grande partie de l'histoire du et des lotissements. Dès mon arrivée au lotissement, plusieurs jardiniers m'ont parlé de lui, comme du jardinier-type, qu'il fallait absolument que je rencontre, ce que j'ai fait, mais Charlie a systématiquement décliné toute demande d'entretien formel enregistré. J'ai cependant pu discuter avec lui à plusieurs occasions, notamment les samedis où il attendait dans la hutte que ses enfants viennent le chercher. Charlie est un jardinier perçu comme idéal par les autres détenteurs de parcelles, avant tout pour son abnégation ; toute sa vie (il a 83 ans au moment de mon enquête) il a entretenu des parcelles au LSA, commençant après la Seconde Guerre mondiale où, une fois revenu de l'Allemagne qu'il a contribué à libérer, il a pris une parcelle pour nourrir sa famille (il a adopté les trois enfants de sa sœur décédée auxquels se sont bientôt ajoutés les deux siens). Chaque jour, il est venu, en vélo, entretenir ses parcelles, avant et après sa journée de travail à l'usine ; il a ainsi tout connu de l'histoire du lotissement et de ce qui peut arriver à un jardinier. Il est la figure incarnée du « vieux bonhomme », « *old chap* », à laquelle on associe sou-

vent le jardinier de lotissement, une image dont les comités cherchent souvent à se débarrasser : celle d'un vieux monsieur, qui s'est dévoué toute sa vie à l'entretien de son jardin, figure d'abnégation qui porterait une casquette hors d'âge, une chemise en flanelle et un mégot au coin des lèvres ; il détiendrait un savoir-faire parfait et ferait preuve d'un mépris affiché pour les « jardiniers du dimanche » qui n'entretiendraient leur parcelle que pour le plaisir de sa contemplation. Le vieux bonhomme serait le garant des traditions, qui a vécu la guerre et les temps de disette, préservant l'image d'un jardin qui doit avant tout servir à produire des légumes essentiels pour la consommation. L'« old chap » représente ainsi une figure de jardinier authentique et vénérable, d'ancêtre méritant, mais parfois d'abord peu sympathique³⁷. Cependant Charlie n'est pas identifié comme désagréable, et au contraire, tous les jardiniers le connaissent et en louent la sympathie, l'abord simple ; mascotte du LSA, les jardiniers sont à ses petits soins, s'inquiètent de santé (qui cependant a fini par le faire abandonner ses parcelles pendant mon étude), et racontent les anecdotes qui participent à son image prestigieuse. Une fois à la retraite, ses parcelles produisaient bien plus de légumes que sa famille n'en pouvait consommer, mais aussi plus qu'il pouvait n'en donner à ses voisins et aux jardiniers qu'il fréquentait ; il lui arrivait alors, pour ne pas gaspiller sa récolte, d'aller distribuer gratuitement ses légumes et fleurs devant un supermarché proche, en tentant de convaincre les clients que ses produits étaient de meilleure qualité que ceux qu'ils pourraient acheter. Ce récit maintes fois produit en ma présence fait de Charlie un exemple par sa générosité et sa capacité à exporter à l'extérieur les codes et valeurs internes au lotissement, ceux de la gratuité et de la générosité dans les échanges, d'autant plus admirées qu'il s'agissait là d'un don qui n'aurait probablement jamais de contrepartie de la part du destinataire.

Cette constitution de références communes, d'une mémoire collective et de symboles communs, semble avoir pour fonction de créer de l'unité, créer un sentiment

37. c'est ainsi que Sexton (2011) les dépeint dans son ouvrage racontant son arrivée sur un lotissement où elle est confrontée aux jardiniers étant là depuis longtemps

et une conscience d'appartenir au même ensemble. La nostalgie d'une communauté incarnée par la hutte enfin, est présentée par Massey (1994) comme de l'élément de base de la constitution d'un sens du lieu, lieu auquel ceux qui le pratiquent donnent sens à partir d'une mémoire particulière, sous forme de nostalgie, qui dissimule une tentation de retour au traditionnel, par l'aspiration à un ancrage spatial intemporel. Ici, les limites mises en évidence à la notion de nostalgie permettent de considérer la constitution d'un « sens du lieu » comme un point de départ, et non seulement une arrivée ; les mémoires que cristallisent la hutte et le jardin du centenaire en font des lieux qui créent un sens de la communauté (ou du moins en ont la fonction) plutôt qu'ils n'en sanctionnent une existence *a priori*. Ce sens de la communauté est logiquement censé s'inscrire ensuite territorialement dans la conscience qu'ont les jardiniers d'aménager ensemble un espace commun, alors qu'il consiste lui-même en un sentiment (à susciter) d'appartenir au même territoire. C'est là la portée tautologique du sens de la communauté, sanctionnant l'existence que ce qui existe déjà.

Pour comprendre, alors, comment une communauté peut trouver à s'incarner, il faut analyser l'effective communauté de conditions d'existence et de représentations des jardiniers du lotissement ; c'est par la constitution *a priori* d'un « nous » des jardiniers en tant que tels, lors de leur sélection comme jardiniers, que se trouve une proximité qui peut s'incarner symboliquement.

6 La hutte donne lieu à un discours du « nous » : identité, altérité et réflexivité

La territorialisation du collectif mise en œuvre par le comité répond à l'image que celui-ci se fait de la communauté de jardiniers. Elle consiste en un tracé d'une frontière spatiale mythique, qui répond à une nécessité de catégorisation sociale : définir une extériorité à la communauté qui est aussi une adversité, permet de se

définir en regard comme un « nous » collectif contre ce « eux », et légitime par là même l'action du comité comme responsable de la communauté imaginée qu'il est censé préserver – tout en la constituant, socialement, par cette action. Le caractère circulaire de cette définition se retrouve au niveau du lotissement tout entier, où « la » communauté est avant tout celle d'un nombre restreint de personnes, celle d'un comité qui veut conférer ce sens à l'espace social du lotissement tout entier ; cette représentation d'un lotissement communautaire n'est possible que sur une scène où la communauté s'expose : la hutte, qui *donne lieu* à la communauté.

6.1 La définition d'un « eux » : altérité sociale, altérité spatiale

Pour le comité, la première définition concrète de la communauté du lotissement semble simple ; il s'agit d'une définition spatiale autant qu'institutionnelle : l'ensemble des jardiniers, adhérents de l'association, qui se situent dans ce point unique de l'univers qui est l'intérieur de la clôture dissuasive du lotissement. Tous les jardiniers ne participent pas à la vie du collectif, certains restant sur leur parcelle au lotissement, ou ne communiquant qu'avec leurs voisins, sans s'intégrer aux pratiques communautaires effectives ; cependant, et même si le comité cherche à susciter une participation active de tous aux moments d'effervescence collective, ces jardiniers participent encore *de* la communauté même s'ils ne participent pas *à* la communauté, fabriquant un espace pouvant être considéré, en dernière analyse, comme commun – celui de l'intérieur. Ceux qui ne participent pas à cette fabrique d'espace violent les règles du lotissement (définissant le bon entretien des parcelles), et cessent d'appartenir à la communauté des jardiniers, qui les expulse de son territoire. Ce « nous » de la communauté est ainsi celui qui se partage un territoire précis, et qui se différencie par là de l'extérieur qui n'y a pas accès. Le bien-fondé de cette définition et son évidence sont alimentées, dans les représentations des jardiniers, par l'idée d'une présence adversative : l'extérieur est ce qui menace l'intégrité territoriale du

lotissement. Toute une série d'adversaire sont ainsi définis, et toujours désignés par le pronom « eux » (*them*), ce qui contribue à la constitution d'un unique et vaste, sinon vague, principe d'opposition et implicitement la définition d'un « nous » par opposition à ce « eux » ; Richard Hoggart caractérise ainsi la collectivité : « la plupart des groupes tirent une part de leur force de leur exclusivité – un sens des gens de l'extérieur qui ne sont pas “nous” »³⁸.

6.1.1 Eux : les voleurs

Le premier « eux » contre qui les jardiniers considèrent normal de se défendre, ce sont les cambrioleurs, ceux qui effectuent les « break-ins ». Ils dépouillent les jardiniers de leur propriété, et leur caractère barbare est souligné par les récits des destructions qu'ils occasionnent : destruction à but d'effraction, lorsque des cambrioleurs ont abattu tout un pan de la cabane de Bertrand pour y entrer, mais aussi destruction gratuite lorsque des intrus auraient massacré ses poulets, ou incendié une cabane. Cette possibilité d'effraction entraîne un certain nombre de pratiques de dissimulation des outils de valeur, de la part du comité et des jardiniers, et crée un climat parfois paranoïaque, lorsque certains jardiniers n'hésitent pas évoquer la possibilité d'un cambriolage dès qu'ils ne retrouvent pas un outil à sa place. Cet autre extérieur qu'est le cambrioleur a une déclinaison raciale : des jardiniers parlent couramment de « gitans » pour les désigner, utilisant parfois les deux mots comme synonymes. Il faut ici remarquer que la catégorisation sociale des voleurs les associe à des gens du voyage, que l'on identifie comme des communautés hostiles et sans territoires ; implicitement, la constitution d'un « eux » adversatif met en scène une rivalité entre la communauté territorialisée du lotissement et une communauté fantasmée d'adversaire définis par leur manque d'espace propre.

38. « *Most groups gain some of their strength from their exclusiveness – a sense of people outside who are not “us”* », Hoggart, 1950, partie 3

6.1.2 Eux : le conseil municipal

Un rival territorial d'une toute autre nature est le conseil municipal, lui aussi régulièrement désigné comme « them » par les jardiniers. Philip m'a raconté l'opposition originelle entre le conseil municipal et le CRGL qui a dû l'affronter pour obtenir l'indépendance des lotissements et la souveraineté sur ces territoires qu'il a redistribués aux associations locales. Le conseil municipal est ainsi imaginé comme une entité avide d'espace, à la recherche de territoires et toujours à l'affût pour reprendre aux lotissements une surface au sol qu'elle leur a attribué à une époque où ces terrains avaient peu de valeur (ils se trouvaient loin de la ville qui s'est étendue depuis). Cette opposition est largement répandue à travers le pays, et régulièrement ravivée à travers la médiatisation de conflits locaux ; pas une année ne passe sans que dans la région, un conseil municipal ou une autre entité propriétaire d'un terrain où se trouve un lotissement de jardins essaie de le récupérer pour en faire une autre utilisation. En 2009, le conseil municipal a voulu reprendre une zone adjacente au lotissement aménagé, qui lui appartient en droit mais était laissé à l'abandon, en partie marécageuse, entièrement envahie par les ronces et les arbres. Les jardiniers se sont alors mobilisés, derrière Emil, pour ne pas laisser faire cela, et ont consacré toutes leurs forces et plusieurs mois de travail à réaménager ces espaces, un travail titanesque qu'ils ont exposé dans des articles de journaux pour faire entendre leur opposition. Cet acte de territorialisation a été reflété dans le travail commun régulier de réaménagement (que les jardiniers appellent récupération, « *reclaim* ») et dans l'image d'un « nous » vainqueur véhiculée par les médias lorsque le conseil a abandonné le projet. Cet acte a été effectué contre une menace directe mais en partie symbolique (ces terrains n'étant pas utilisés), et a sans doute participé à l'émergence les années suivantes d'une volonté de créer une communauté, qui a trouvé à s'incarner dans les célébrations du centenaire, bien que les jardiniers en parlent rarement comme d'un épisode significatif. Une loi existe en Angleterre obligeant les conseils municipaux qui reprendraient un site à en créer un autre de la même surface ; mais

les jardiniers expriment leur indignation contre cette idée, symptomatique selon eux de ce que les dirigeants ne reconnaissent pas le lotissement à sa juste valeur : ils risqueraient de perdre en qualité de terrain en se voyant reléguer dans une zone peu fertile, voire marécageuse. A travers cet argument, c'est la valeur du jardin comme nécessairement ancré dans une histoire longue qui s'exprime ; pratiquement, parce que la terre bien entretenue est la plus riche possible ; symboliquement, parce qu'un attachement au lieu (identification affective) s'est développé, et avec lui un sens de la communauté, qui constituent le sens même de l'expérience des jardiniers. Les jardiniers se sont indignés que le conseil municipal, dont les services de voirie disposent d'un terrain en vis-à-vis du lotissement, ait demandé à Tom de démonter une partie de ses jeux pour enfants, qui s'élevaient à plus de quatre mètres de haut ; cette ingérence a été d'autant plus perçue comme un affront contre la communauté unie des jardiniers qu'elle s'oppose aux règles fondamentales de la vie en commun au lotissement, qui veulent que chacun puisse faire ce qu'il veut sur sa parcelle tant qu'il ne dérange pas les autres et en met 75% en culture.

6.1.3 Eux : les travailleurs d'intérêt général

Enfin, un principe d'adversité et d'extériorité s'est exprimé contre les « TIG », travailleurs d'intérêt général, dont la présence a été considérée comme une nuisance et a mené à leur éviction. Les jardiniers en parlent aussi comme d'un « eux » uniforme, alors que ces travailleurs ne formaient pas, par définition un groupe homogène : toutes les semaines, c'est un groupe différent de TIG qui venait avec un superviseur. Les jardiniers ont donc pu noter qu'ils ne se sont jamais intégrés à la vie communautaire, ne venant au lotissement que parce qu'ils y étaient forcés, ce qui est une faute dans le comportement normal de celui qui a une parcelle. Il leur était aussi reproché leur comportement déplacé, voire obscène ; et ils étaient identifiés par les jardiniers comme extérieurs par leur inclusion dans la catégorie des voleurs et vandales. Les jardiniers racontent que les TIG profitaient d'être sur le lotissement

pour repérer, par-dessus les barrières, des outils à voler, et pour s’amuser, lançaient des cailloux dans les vitres des cabanes ; mais cette inclusion était aussi réalisée *a priori*, car les jardiniers les stigmatisaient comme « criminels », du fait même de leur condamnation. Comme je l’ai mentionné, le fait qu’ils n’aient pas de cabane a sans doute contribué à les définir comme extérieurs à la communauté. Les jardiniers leur ont signifié leur caractère indésirable en leur faisant faire « tous les travaux qu’on voulait pas faire » (Ron), créant et accentuant une opposition franche entre les deux groupes sociaux. La présence des TIG était ainsi considérée comme indésirable, et même illégitime : leur présence était le fait d’Alfred, qui avait cru pouvoir ainsi devenir superviseur et toucher un salaire hebdomadaire. Les jardiniers ont voté l’exclusion des TIG en 2013, considérés comme partie prenante d’une ère à oublier.

Ainsi, le groupe peut avoir conscience de son existence en tant qu’un « nous » unis face à un « eux » agressif et latent, qui menace en permanence d’attaquer le territoire de ce nous. Mais ce principe d’un nous territorialisé peut aussi s’exprimer face à ce qui est défini comme un principe adversatif plus subtil : celui qui menace de pénétrer la communauté par son territoire, et d’en détruire le principe d’unité.

6.2 Une frontière négociée : la sélection des jardiniers

6.2.1 La sélection officielle des nouveaux entrants

La crainte d’une pénétration du lotissement par un principe étranger et nuisible s’exerce dans la sélection des jardiniers qui est faite lors de la demande d’une parcelle. Le choix de l’attribution ou du retrait d’une parcelle est la sanction effective d’une représentation que le comité, et plus précisément ceux dans le comité qui peuvent prendre cette décision, se font de leur interlocuteur nouvel arrivant, à partir de tout ce qu’ils peuvent savoir de lui ; Philip explique ainsi comment se déroule la sélection :

« les gens viennent au lotissement, et on discute un peu [...] On essaye de savoir s’il ont déjà eu une parcelle, ou s’ils cultivent leur jardin ; ou pourquoi est-ce qu’ils veulent venir au lotissement, [...] leur histoire. Et si ces informations nous conviennent et qu’il y a une parcelle vacante, alors on les

prend! C'est le secrétaire et le président du site qui décident. [...] et si ça ne nous convient pas, on leur dit simplement, "bon, j'ai peur que ça ne soit pas possible". Et on leur explique pourquoi. »³⁹.

Ce qui se joue dans cette interaction est l'évaluation, par un membre comité, du potentiel qu'a le nouvel arrivant pour devenir un bon jardinier ; l'enjeu affiché par le comité est de sélectionner des entrants qui s'occuperont bien de leur parcelle. Au LSA, Emil met en œuvre la même pratique ; il se fait jour, dans la description que fait Philip, une certaine informalité de la sélection (« on discute un peu ») ; le secrétaire décide d'accepter un jardinier à partir des caractéristiques qu'il en perçoit, et se base sur les signes que ce dernier affiche, consciemment ou non, notamment l'histoire des jardiniers – « *background* », qui peut aussi signifier simplement leurs origines ; la possibilité d'une sélection sociale est ainsi ménagée par les comités. En tant que secrétaires, Philip et Emil disposent aussi d'une autre source d'information pour leurs décisions ; en participant aux réunions du conseil des secrétaires, ils peuvent connaître les noms des jardiniers d'étant fait expulser d'un autre lotissement de la ville, et le prendre en compte dans leur évaluation d'un nouvel arrivant.

6.2.2 La sélection sociale de jardiniers « motivés »

Au LSA, l'acceptation se fait en deux temps : comme c'est souvent le cas pour les lotissements les plus demandés, un nouveau candidat doit s'inscrire sur une liste d'attente et patienter pour qu'une parcelle se libère avant de se la voir proposer. Le LSA est réputé parmi pour être un lotissement comportant une liste d'attente de jardiniers incroyablement longue – certains attendraient plusieurs années pour y entrer ; c'est ce que m'en ont dit les responsables de deux autres lotissements, et ce que m'a confirmé Janelle, qui s'occupe de cette liste. J'ai cependant pu observer l'ambiguïté de cette liste, qui est en fait un artefact à la portée plus symbolique que

39. « *People come to the allotment, have a little chat. [...] We try to find out if they've already had an allotment before, or if they cultivate their garden; or why did they want one [...]. The background to people. And if we're quite happy with the information and there's one vacant, then we take them on board! Secretary and chairman of the site decide it. [...] If we're not happy, we'll just say to the people, look, I'm afraid this is not happening. And give them the reason why* »

pratique. Elle fournit le prétexte et le moyen d'une étape sociale de sélection, et a peut-être une utilité symbolique dans l'affrontement latent avec le conseil municipal, à qui elle démontre l'importance d'un lotissement auquel beaucoup de gens veulent accéder. Lorsqu'une personne vient à la hutte un samedi matin demander à s'inscrire pour une parcelle, il lui est demandé d'inscrire ses coordonnées sur un petit carton que Janelle range dans une boîte, avec plus de deux cents autres cartons identiques. Elle indique ensuite à la personne qu'il faut revenir régulièrement à la hutte le samedi matin pour espérer obtenir effectivement une parcelle, mais le prévient d'une probable longueur de l'attente. Janelle m'a expliqué qu'elle note sur les cartons quand les gens reviennent à la hutte en attendant d'avoir une parcelle, ce qui permet de « vérifier s'ils sont vraiment motivés », c'est-à-dire suffisamment motivés pour être de bons jardiniers. Recruter des jardiniers capables de s'occuper de leur parcelle pendant au moins toute une année (le temps minimum de location) est le seul critère explicite que donne le comité pour sélectionner les demandeurs ; mais en requérant des jardiniers qu'ils s'impliquent dans les aspects communautaires de la vie du lotissement, c'est une sélection sociale qui est opérée : le comité pose comme critère à l'acceptation de nouveaux arrivants leur aptitude à s'intégrer dans l'esprit de convivialité qu'il veut entretenir, concrètement, en leur imposant de venir à la hutte les samedis matins, sans pourtant avoir alors de territoire au lotissement. Il se joue là une captation par le comité de ce qu'est l'esprit de communauté ; Bertrand dit des potentiels futurs jardinier que le comité attend d'eux qu'ils s'engagent dans la communauté, « *get committed* ». Le comité s'identifie à la communauté toute entière (proximité idéalement réalisée de tous les jardiniers) en faisant d'une acceptation selon ses critères la condition d'intégration de la communauté.

Ce critère d'intégration (participer à la communauté, identifiée à la communauté des jardiniers venant prendre un déjeuner à la hutte le samedi matin) met en œuvre une sélection des entrants par l'interconnaissance. Les candidats qui reviennent à la hutte sont surtout ceux qui connaissent quelqu'un ayant déjà une parcelle : ils

viennent ensemble visiter la parcelle du jardinier et vont ensuite prendre une collation à la hutte. Cette sélection sociale joue d'autant plus fortement que la hutte est un territoire communautaire explicite rappelant au nouvel entrant qu'il empiète sur le territoire d'un groupe dont il ne fait pas encore partie (les jardiniers y sont à leur aise, discutant avec les autres en tête-à-tête, appuyés sur la table ou étendus sur leurs chaises ; les membres du comité qui sont dans la cuisine mettent en scène leur efficacité et leur dextérité acquise dans l'habitude ; Janelle, à la grande table centrale, dessine son territoire en disposant autour d'elle une douzaine de petites boîtes pour les différents paiements, etc.). Un groupe dont la composition, celle des jardiniers venant régulièrement à la hutte le samedi matin, est presque exclusivement faite d'individus britanniques, blancs, dont certains affichent une claire xénophobie (je l'ai citée dans l'aversion à l'extérieur, elle se retrouve dans les expressions entendues lors de récits faits à la hutte taçant les « sales gitans » et « salauds d'étrangers »). Dans les faits, j'ai cependant pu noter deux éléments ; premièrement, que les individus revenant effectivement à la hutte n'avaient pas besoin d'attendre longtemps pour avoir une parcelle : les trois jardiniers que j'ai vu obtenir une parcelle alors qu'ils ne connaissaient pas déjà quelqu'un au lotissement l'ont obtenue lors de leur seconde visite à la hutte, une semaine après leur inscription. Deuxièmement, la possible violence sociale ethnique évoquée plus haut ne semble pas constituer une barrière à l'obtention d'une parcelle : les trois jardiniers (dont deux sont venus ensemble et ont obtenu deux parcelles adjacentes) étaient des immigrés d'origine africaine. Tous ces éléments me semblent indiquer que les individus placés sur liste d'attente qui omettent de revenir à la hutte ne sont jamais contactés. Si j'ai vu trois parcelles être attribuées à des jardiniers s'étant spontanément présentés à la hutte, il n'en reste pas moins que la majeure partie des parcelles réattribuées (plus d'une dizaine pendant mon étude) l'a été sur la base d'une interconnaissance. Plusieurs parcelles ont été récupérées par un jardinier qui en avait déjà au lotissement ; les jardiniers dont le comité sait qu'ils tiennent bien leur parcelle ont priorité dans le processus

d'attribution pour en obtenir une deuxième (hormis Charlie, je n'ai pas vu de cas de jardiniers en ayant plus ; mais au moins une dizaine de jardiniers ont deux parcelles). Le reste des parcelles non attribuées à de nouveaux arrivants l'ont été à des proches de jardiniers déjà installées, que ceux-ci ont en quelque sorte cooptés au lotissement.

6.3 De la nature communauté au lotissement : pratiques et espace

6.3.1 La communauté comme prophétie auto-réalisatrice

Ce que sont, en nature, les « communautés », est une question des plus débattues dans les sciences sociales britanniques, où le terme de « *community* » est couramment utilisé pour désigner un ensemble de personnes possédant des caractéristiques spatiales communes. Communauté est souvent dit d'un village ou d'un voisinage, sur lequel les auteurs se penchent pour comprendre quelle création de lien social peut en être abstraite – parfois avec une certaine nostalgie de l'archétypale, et non moins imaginaire, communauté villageoise d'antan⁴⁰. C'est dans ces termes avant tout spatiaux qu'il faut comprendre le terme de « *community garden* », jardins de voisinage, une construction étatsunienne qui cohabite parfois en Angleterre avec les lotissements de jardins ; ils sont souvent créés, sur une base très locale, afin de rapprocher des communautés spatiales dans les pratiques, en créant des liens qui dépassent le cadre du jardin ; ils ne s'inscrivent pas dans l'histoire sociale des lotissements, réclamés pour des fins vivrières. Ces jardins de communauté répondent à un projet politique de création d'un vivre-ensemble plus intégré, et, en accord avec ce projet, ils consistent souvent en une unique parcelle cultivée en commun. Au lotissement, la communauté est un mot désignant plusieurs réalités, mais non celle d'un voisinage spatial externe au jardin *a priori* ; les jardiniers habitent dans un espace relativement proche du lotissement, mais souvent pas dans les mêmes rues ; ce n'est pas dans une logique d'ancrage local (c'est-à-dire de développement de liens électifs

40. voir à ce sujet les analyses de Pahl (2005).

avec les personnes vivant à proximité) que les jardiniers viennent au lotissement. S'ils y développent effectivement des liens affectifs avec les autres jardiniers, la création d'amitiés qui trouvent une expression en-dehors du lotissement est en revanche marginale, et ne semble pas participer au développement d'une atmosphère différente dans le voisinage spatial du lotissement ; le « community spirit » est développé à l'intérieur des frontières du lotissement, et n'a pas vocation à s'étendre au-delà.

Le terme de communauté, au lotissement, recouvre plusieurs sens. Pour les jardiniers utilisant le terme d'esprit de communauté, la communauté est l'ensemble des actions réalisées ou réalisables entre les jardiniers favorablement disposés à l'égard des autres : échanges matériels, discussions, saluts, participation aux rituels collectifs, etc. Par métonymie, elle est donc l'ensemble des jardiniers du lotissement qui cultivent des relations dans un cercle ouvert, disposés à nouer des relations ponctuelles avec les autres jardiniers. Du point de vue de sa construction sociohistorique par des membres du comité, la communauté désigne l'ensemble idéal des jardiniers qui seraient liés par une histoire, des représentations et des pratiques communes, communauté de vie dont ils auraient conscience. Il s'agit, au plan analytique, d'une « communauté dans l'esprit », telle que la définit Pahl (*op. cit.*) ; c'est-à-dire l'imagination d'une communauté d'appartenance sociale qui produit un effet de réel : imposer parmi les jardiniers l'image, la croyance en l'appartenance à un même groupe aux intérêts communs et qui gagnerait à mettre en place des pratiques communes, c'est faire agir les jardiniers *comme si* ils appartenaient à ce groupe imaginaire (par exemple, venir à la hutte pour prendre un déjeuner et profiter de la présence d'autres jardiniers), et de fait, le créer comme tel, en faisant les jardiniers mettre en acte les pratiques qui définissent l'existence d'une communauté. La communauté est représentée à la hutte, dans le double sens d'une représentation : elle est *mise en scène* comme telle, une identité des jardiniers est postulée et représentée, par exemple dans la promotion des actions commune (en témoigne l'accrochage des panneaux célébrant la construction commune du jardin du centenaire). La communauté est en

même temps *rendue présente* en ce que cette réalité « insaisissable »⁴¹ s’actualise dans une communauté de pratique réelle, la hutte. C’est une communauté de pratiques, qui se donne à voir à la hutte, et confère un sens à l’expérience plus générale d’une atmosphère d’entraide et de convivialité – celui d’un esprit de communauté. C’est dans ses pratiques territoriales, en faisant exister ses différents lieux, individuels et collectifs, intimes et de mémoire, que la communauté existe, se fait exister : « la conception et la construction en série de lieux est en même temps l’exécution de la communauté », pour reprendre la formulation de Gyerin⁴². La hutte, scène où la communauté existe en se donnant à voir, est donc cet espace qui, littéralement, *donne lieu* à l’existence d’une communauté.

Au final, si communauté il y a entre les jardiniers du lotissement, c’est la communauté des gens qui s’identifient dans l’appartenance à une communauté – c’est-à-dire à un ensemble de pratiques de vivre-ensemble ancrées dans une localisation commune, le lotissement ; un ensemble de liens affectifs *a priori* qui donnent ponctuellement lieu à des liens effectifs, depuis l’entraide matérielle au salut du regard. Le comité a cherché à construire cette communauté de pratiques par une communauté de représentations, et cherche à l’entretenir à la fois de l’intérieur par les différents événements, et structurellement par la sélection des jardiniers. Toute l’ambiguïté de cette communauté de pratiques est qu’elle revendique de permettre à ceux qui ne s’y identifient pas de vivre en-dehors d’elle ; Daisy tient à me signaler que « tout le monde ne vient pas pour qu’on forme un chœur »⁴³. Cependant, il existe bien une certaine pression sociale à mettre en place les pratiques qui, en dernière analyse, font communauté, au sens où elles en sont la traduction réelle ; Tristan déplore ainsi que certains ne participent pas à la vie associative du lotissement, stigmatisant ceux qui n’aident pas le comité comme égoïstes⁴⁴. La participation à la communauté,

41. Pahl, *op.cit.*, p.621 : « *elusive* »

42. « *the design and serial construction of places is at the same time the execution of community* », Gyerin. (2000)

43. « *people don't necessarily come up there for ... so you can be a choir* »

44. « *But many people don't get involved at all, they don't wanna know. They're a little bit ... selfish in some way.* »

idéelle et réelle, peut se faire selon différentes modalités, vues et jugées par le comité et les autres jardiniers. Avoir une parcelle au lotissement, c'est donc avoir été sélectionné et s'être vu attribuer une place qui est aussi une identité dans un lieu particulier ; mais c'est également devoir trouver sa place dans un espace qui a, au moins pour partie, le sens d'une communauté à réaliser entre ses occupants. Le caractère normatif d'une injonction à participer à la communauté identifiée au pôle du collectif, la hutte, se retrouve dans les structures d'occupation du lotissement : c'est la dimension de ségrégation spatiale.

6.3.2 Les ressorts sociaux d'une ségrégation spatiale

La comparaison du plan du lotissement avec la liste des membres du comité fait apparaître que la plupart des membres du comité occupent une position géographique centrale au lotissement, autour de la hutte et du jardin du centenaire. Rachel entretient avec Ron la parcelle juste en face de la hutte ; Vicky et Vergil occupent la première parcelle après le jardin du centenaire, et Alex vient souvent les aider sur celle-ci, qu'elle devrait récupérer après le déménagement programmé de Vicky ; et Janelle et Jeff ont une parcelle deux numéros plus loin, obtenue du comité en 2013 lorsqu'ils ont déménagé d'une parcelle plus lointaine suite à des soucis de santé qui leur en rendaient l'accès trop difficile. Il y a là un processus de rapprochement qui n'est pas aléatoire – c'est par exemple leur participation active au comité qui a donné à Janelle et Jeff la légitimité suffisante pour réclamer une parcelle convoitée, faciles d'accès et proche du centre symbolique de la collectivité. Ce qui se met ainsi en place au LSA est une véritable ségrégation sur le principe du sens de la communauté, identifié à l'implication dans le comité et les espaces symboliques de la communauté. Une hiérarchie sociale des espaces semble être en place, la hutte étant un pôle de la communauté, et la coloration communautaire des espaces décroissant avec l'éloignement de cet endroit. Le cœur symbolique du LSA comme collectif social, c'est-à-dire l'espace autour de la hutte, est valorisé par les jardiniers impliqués

dans les relations de sociabilité ; c'est en effet pour eux une ressource, car il permet de surveiller, en permanence, les entrées et les sorties des jardiniers. C'est ce que font par exemple Rachel, Ron, Vicky, Janelle et Jeff, qui regardent par-dessus les haies les passages dans l'allée centrale et sont en permanence capables de dire, lorsqu'ils sont là, qui ils ont vu passer et qui ils n'ont pas vu passer, vers le lotissement ou vers la sortie. Une telle position, au cœur des jeux de regards, participe du statut social et « sociable » du jardinier, et est recherché par ceux qui y accordent de l'importance (participant au comité, aux échanges et/ ou aux commérages).

A contrario, cette ségrégation a ses exclus ; c'est notamment le cas de la frange ouest du lotissement, les neuf parcelles numérotées de 120 à 128, dont huit sont occupées par des jardiniers, ce qui représente une très forte concentration, probablement près d'un quart des jardiniers immigrés du LSA, d'après mes estimations. Cette concentration des immigrés dans une zone éloignée de l'entrée principale me semble répondre à un phénomène de sélection socio-spatiale d'une nature complémentaire à celui qui aboutit à une forte surreprésentation des membres du comité autour de la hutte. De façon très schématique, le processus est illustré par le fait que les membres du comité cherchent à se rapprocher de la hutte (comme Janelle et Jeff l'ont fait, comme Alex cherche à le faire) ; ce faisant, ils libèrent des places, plus loin dans le lotissement ; celles-ci peuvent donc être appropriées par d'autres jardiniers, notamment ceux qui sont moins intégrés dans l'esprit communautaire en tant que construction sociale particulière et exclusive. C'est notamment le cas des jardiniers immigrés : aucun d'entre eux ne siège au comité. Il est possible d'étendre cette analyse à d'autres cas de polarisation spatiale : j'ai dit comment la liste d'attente était de peu d'utilité, du fait que les jardiniers font en sorte que leurs proches obtiennent les parcelles libres avant que des gens sur la liste d'attente soient contactés. Or, les jardiniers ne font pas obtenir à leurs proches n'importe quelles parcelles ; ils leur conseillent des parcelles dans les endroits qu'ils connaissent et dont ils savent qu'ils ne sont pas marécageux, qu'ils ont été jusque-là bien entretenus. Souvent, les

jardiniers font venir des proches près de leur propre parcelle. Ce phénomène tend logiquement à polariser socialement le lotissement, à créer des zones où, de proche en proche, des jardiniers se connaissant et venant d'un même milieu social se trouvent regroupés. D'où la ségrégation : d'une part, les immigrés de la zone ouest peuvent à leur tour faire obtenir des parcelles à leurs proches, dans cette zone ; d'autre part, les parcelles libérées à cet endroit ne sont pas appropriées par les proches d'autres jardiniers, ces derniers connaissant mal la zone (souvent associée à un mauvais entretien ; sur les huit parcelles occupées, trois sont dans des situations ambiguës, le comité ayant mis en garde les jardinier en vue d'une possible expulsion) – et donc laissées libres pour les personnes venant spontanément demander une parcelle, et satisfaisant aux critères du comité ; j'ai expliqué plus haut que les immigrés pourraient être surreprésentés dans cette catégorie, du moins d'après les trois cas que j'ai pu observer au LSA.

Conclusion

En conclusion, la hutte est bien le lieu d'une communauté, et qui permet de comprendre sa nature. L'émergence d'un sens de la communauté, que les jardiniers expriment en se félicitant de la présence d'un « esprit de communauté », est un processus protéiforme ; il est rendu possible par la sélection des individus, parmi ceux qui se présentent, à qui la possibilité de cultiver une parcelle est offerte ; il se met en place dans la socialisation qui est mise en œuvre dès leur arrivée à la hutte, avant même d'être acceptés, socialisation dont l'un des contenus est la constitution de références communes et potentiellement identificatoires pour les individus ; il s'exprime dans les rites collectifs où une communauté se célèbre ; il s'effectue enfin, pour les individus, dans les interactions avec les autres jardiniers. Celles-ci peuvent prendre place dans un cadre collectif, c'est le cas des déjeuners à la hutte ou des travaux communs, mais aussi se trouver dans les interactions plus décentralisées entre jardiniers voisins ou amis. La hutte est ainsi le lieu de la communauté des jardiniers,

que l'on retrouve à toutes les étapes du processus de sa constitution. Les jardiniers constituent donc un groupe d'appartenance et un ensemble de références communes ; ils peuvent y trouver et construire une place qui leur est propre. En voyant dans un premier comment le lotissement était cet espace de mise en contact d'individus formellement égaux, sur des parcelles homogènes, individus qui peuvent entrer dans des relations de compétition ; et en voyant dans un second moment comment une unité de représentation était créée, qui donne lieu à une identification commune à une position identique dans le tissu social, le lotissement apparaît précisément comme une « scène sociale », au sens que donne Weber à ce terme dans *Le Travail à-côté*, p.188 : « à la fois un groupe d'interconnaissance (dont les membres se comparent entre eux à partir des pratiques communes) et les représentations que s'en font ses membres (qui occupent dans ce groupe des positions rivales parce qu'analogues) ».

Troisième partie

De la structure d'une scène sociale : rivalités territoriales et « sens de sa place »

Le lotissement, jusqu'ici, a été considéré comme une scène sociale relativement plane. Deux dimensions des dynamiques traversant cet espace ont été décrites ; celles d'une territorialisation individuelle, pouvant donner lieu à une extension dans la sociabilité localisée, et la dimension d'une constitution de collectif, qui n'est pas forcément symétrique, comme les possibles exclusions le mettent en évidence. Le lotissement serait alors un espace social horizontalement structuré, excluant les individus trop loin de son cœur communautaire. Il a pourtant des dimensions conflictuelles ; des logiques sociales de classements, parfois opérateurs d'une exclusion violente, se jouent au LSA. Cela en fait un espace attribuant des places, et se développant dans une troisième dimension conflictuelle des jugements réciproques entre jardiniers, qui se basent à la fois sur les qualités individuelles reconnues à un individu et ses qualités qui pourraient être dites communautaires, celle de sa participation au collectif. L'attribution de places hiérarchisées dont le lotissement est l'opérateur s'exerce sur fond d'un idéal harmonieux ; le lotissement serait ce « microcosme » où chacun pourrait trouver sa place. Les réseaux d'échanges, structurant en profondeur les relations sociales du lotissement, invitent cependant à voir comment les acteurs du lotissement peuvent jouer de leurs ressources sur plusieurs dimensions et acquérir un statut dans les relations interindividuelles ; enfin, le lotissement est un lieu de création et de transmission de discours omniprésents, classant en permanence les individus, qui doivent dans cet espace trouver leur « place », une position sociale territorialisée.

7 L'idéologie d'une harmonie ; un lieu où prendre place

7.1 Chacun sa place : la façade d'une harmonieuse diversité

7.1.1 Le principe de respect mutuel

La place de chacun, au lotissement, est d'abord en sa parcelle ; Philip a résumé ainsi ce qui pour lui étaient les règles essentielles du lotissement (qui ne faisaient que se décliner ensuite selon d'autres modalités dans les règlements des comités associatifs) :

« La seule chose qu'on leur demande [aux jardiniers] est de la cultiver [la parcelle], de la maintenir entretenue et propre ; de faire attention aux gens qui vous entourent, de respecter leur propriété [...] ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on fasse. C'est simple, non ? »⁴⁵

Cette dernière règle de comportement, se comporter envers les autres comme l'on voudrait qu'ils se comportent avec soi, m'a souvent été répétée, sous diverses formes, de la part d'au moins quatre jardiniers qui voulaient m'expliquer ainsi leurs relations avec leurs voisins et la façon dont ils s'insèrent dans l'ensemble des jardiniers. Philip met l'accent sur le caractère simple, c'est-à-dire naturel, de ce principe, qu'il voit comme allant de soi ; cette vision fait partie du registre récurrent de légitimation qu'emploient les comités. Philip et Emil ont insisté sur le fait qu'ils ne veulent poser que des règles minimales, les moins contraignantes possibles, ne faisant que garantir à chacun la pleine disposition de sa parcelle en évitant que d'autres ne viennent l'empêcher de mener à bien ses activités de jardinage. Ce principe favorise l'appropriation des parcelles, leur association à l'intime ; les secrétaires disent qu'ils n'ont pas à savoir, et ne veulent pas savoir, ce que les jardiniers font dans l'intimité de leur territoire propre, tant que l'usage qui en est fait ne dérange pas les voisins. Ce principe est connu et revendiqué par les jardiniers, quand bien même des faits

45. *« The only rule is that an allotment has : to be cultivated, keep it clean and tidy ; be mindful of people around you, and be respectful of their own property ; [...] don't do things that you wouldn't want them to do to you either. Simple, isn't it ? »*

le contredisent (notamment au vu de la surveillance permanente qui s'exerce entre jardiniers). Les jardiniers parlant du caractère ouvert et tolérant du lotissement, lieu où chacun pourrait être lui-même, évoquent avec une fierté certaine la diversité des pratiques, insistant notamment sur les cultures exotiques que les immigrés mettent en place, comme preuve de l'effectivité du principe de liberté laissée aux jardiniers. Janelle le met en exergue pour se féliciter de l'intégration possible des immigrés au lotissement, et veut démontrer avec cet exemple qu'il n'y a pas de racisme au lotissement ; Emil raconte qu'il refuse de juger des cultures mises en place par les jardiniers qui lui demandaient si ce qu'ils faisaient était « bien », répondant qu' « il n'y a pas de bien ou de mal, du moment que ça pousse ! ». Derrière cette apparente ouverture des lotissements, une violence sociale se joue, sanctionnant la maîtrise (ou non) des codes de savoir-vivre anglais, considérés comme normaux et légitimes au lotissement. Par exemple, Philip raconte avoir dû faire des remontrances à un jardinier indien qui avait pris chez un voisin des légumes que celui-ci semblait laisser se perdre ; cela justifiait aux yeux du jardinier un droit à prendre ces légumes, afin qu'ils ne soient pas perdus, mais pour les jardiniers du LSA, cette violation territoriale constituait un vol inacceptable, quelles qu'en soient les circonstances.

7.1.2 L'idéal de mixité sociale

Le principe moral d'une réciprocité respectueuse entre jardiniers est vu comme ce qui permet, s'il est mis en action, une harmonie générale entre les occupants du lotissement ; en tant qu'idéal qui trouve des exemples où il s'incarne, il permet un discours qui considère le lotissement comme le lieu de cette harmonie ; Daisy le dit à travers la rhétorique du microcosme :

« Je ne dirais pas qu'il n'y a jamais eu le moindre désaccord, parce que quand on a beaucoup de gens de milieux différents qui se mélangent tous ensemble, il y a forcément – tout le monde a ses propres idées, donc il y aura forcément des désaccords, mais rien qui ... ne puisse pas se résoudre, au fond. Je me dis toujours que le lotissement est comme le monde en microcosme. Il y a tellement ... toutes sortes de gens. C'est ça que j'aime. Toutes les origines,

tous les âges... tout. »⁴⁶

Daisy insiste sur le mélange social harmonieux des jardiniers ; les conflits y seraient marginaux, ne portant pas à conséquence. Ce regard idéalisé sur le lotissement peut être relié à sa position sociale : enseignante à la retraite, elle m'a expliqué que c'est l'une des choses qu'elle apprécie au lotissement, de rencontrer des gens de milieux différents de celui de l'enseignement, qu'elle considère trop homogène et fermé. S'il y a une certaine diversité sociale au LSA, elle est certainement plus facilement visible pour Daisy, dont la position sociale est atypique, que pour d'autres. Une majorité de jardiniers sont des ouvriers, éventuellement à la retraite, qui occupent diverses positions dans leurs usines. Il y a des travailleurs indépendants, comme Tristan et Tom ; des employés, parfois au statut social très proche des ouvriers d'une chaîne de production (Rachel travaille dans un fast-food), mais aussi dans des emplois socialement plus valorisés (Nate est barman pour une entreprise qui l'envoie régulièrement sur les cinq continents pour des fêtes et réceptions). Les membres de professions intellectuelles, comme Daisy, font figure d'exception. L'idéal d'une harmonie générale des jardiniers, quelle que soit leur condition ou origine, est mis en scène par le comité du LSA ; lors de la fête annuelle, des articles sont souvent écrits pour des journaux locaux, et le comité y insiste sur la dimension d'inclusion sociale, citant les différentes origines ethniques et professions des jardiniers (insistant sur la présence d'un ou deux membres de professions intellectuelles présentés comme des exemples quand ils semblent plutôt être des exceptions). Ces articles sont ensuite publiés sur le site internet du lotissement, dans le but de construire une identité qui s'affranchisse de la vision traditionnelle des lotissements de jardins comme fiefs d'ouvriers blancs. La diversité ethnique est mise en avant par la plupart des jardiniers d'origine anglaise comme une preuve de tolérance, et du fait que le lotissement n'est

46. « *I wouldn't say that there's never been any conflict, because, when you've got a lot of different people from different backgrounds all mixing together, you're going to have – everybody's got different ideas, so you're going to have conflicts of sorts, but nothing that ... can't be resolved really. I always think that the allotment is like the world in microcosm. There is such ... all sorts of people. That's what I like about it. All races, all ages ... everything* »

pas pour eux le lieu d'un repli archaïque.

7.1.3 La complémentarité des talents

Cet idéal d'une harmonie passe aussi par la mise en scène de la complémentarité des jardiniers. Dans la mesure où la communauté joue le rôle d'une scène sociale où les individus peuvent s'exposer, la diversité et la complémentarité des jardiniers est exposée dans leur participation à la communauté ; Tristan et Tom ont construit la pergola du jardin du centenaire, qui permet d'accueillir un groupe de musique lors de la fête annuelle. Ils ont ainsi mis leurs compétences particulières au service de la communauté. Tristan m'a expliqué que pour lui, pour qu'un groupe forme une communauté, chacun doit y mettre du sien en participant dans ce qu'il sait faire de mieux. Pour Tom, cette participation s'inscrit dans le même principe que celui qui conduit à une réciprocité de bons services entre voisins : il est bien vu d'aider « la communauté », c'est-à-dire le comité (qui lui a demandé de l'aide pour la pergola), en tant qu'il mène des actions perçues comme légitimes pour le bien commun au lotissement, et « dès qu'on peut », c'est-à-dire quand le jardinier dispose des ressources permettant d'apporter quelque chose à la communauté que d'autres ne peuvent apporter. Sous la condition qu'ils participent à l'harmonie générale, le comité affiche une politique d'accueil de toutes les personnes, quelles qu'elles soient, qui concourent à la diversité et la complétude du lotissement ; le règlement intérieur comprend un long paragraphe détaillant qu'il n'est pas autorisé, au lotissement, de discriminer de quelque façon que ce soit quelqu'un sur la base ses caractéristiques sociales (genre, origine ethnique ou sociale, orientation sexuelle, âge, etc.). Dans une logique d'ouverture et d'adaptation à ce qu'il perçoit comme une demande sociale, le comité a décidé de mettre en place de nouvelles toilettes en plein centre du site, afin de faciliter l'ancrage des femmes au LSA ; Philip avait aussi évoqué avec enthousiasme le fait que les femmes de son lotissement étaient particulièrement contentes de la mise en place de toilettes, symbolisant territorialement la fin de

l'exclusivité masculine au lotissement, car les éléments masculins satisfaisaient leurs besoin dans un coin de leur parcelle. Le comité a aussi pour projet de diviser en deux les parcelles qui se libèrent, moins pour satisfaire un plus grand nombre de demandeurs que pour permettre à des individus ayant peu de temps de s'occuper d'une parcelle ; en offrant des parcelles plus petites, le comité veut améliorer l'accès au lotissement de personnes actives, notamment les plus jeunes, qui ne veulent ou ne peuvent pas consacrer tout leur temps libre à l'entretien d'une grande parcelle.

Dans différentes dimensions, le lotissement est ainsi présenté comme un lieu ouvert et où une division sociale du travail permet à chacun de participer à l'harmonie générale et au bien-être de tous ; c'est ce que j'appelle une « façade harmonieuse » du lotissement, présentée par ceux qui y vivent. Weber l'évoque comme un danger pour l'analyse : « La prise de contact ne fut jamais difficile mais, peut-être par manque d'expérience ethnographique ou par timidité, il m'était impossible d'aller au-delà d'une conversation banale et de poser les questions pertinentes. Tout semblait relever de l'évidence ou du non-conflictuel. Le jardin était un lieu de consensus et de paix. » (Pluinage et Weber, *op.cit.*, p.19). Danger, au sens où cette structuration théoriquement harmonieuse mise en évidence (participation de chacun selon ses capacités) peut masquer des classements sociaux producteurs de hiérarchie.

7.2 Le sens de la communauté comme principe de classement

7.2.1 Avoir le sens de la communauté : le classement du collectif

Dans le discours de l'harmonie, tel que le formule Philip dans l'extrait cité plus haut, les règles de bonne gestion et d'entretien des parcelles individuelles est associé au respect des territoires personnel (matériels et symboliques). Le comité pose de la sorte une équivalence entre jardinage (participation individuelle à la territorialité du lotissement par l'entretien d'une parcelle) et sociabilité (participation individuelle à la communauté du lotissement par la participation aux activités collectives et aux relations entre jardiniers). J'ai analysé plus haut cette double catégorisation comme

un principe de sélection externe, et interne : c'est l'un des principes que l'on peut voir à l'œuvre dans la ségrégation que j'ai citée, où la distance spatiale des parcelles au pôle territorial de la communauté (le secteur de la hutte et du jardin du centenaire) suit la distance des jardiniers à la participation directe à la collectivité, identifiée au comité. La formulation d'un tel classement est la déclinaison individuelle de l' « esprit » de communauté (« *community spirit* »), cette perception d'une atmosphère générale propice à la sociabilité, qui donne l'adjectif « *community-minded* », qualifiant des personnes se souciant de la construction ou l'entretien de la communauté, ayant le « sens » de la communauté. Par leur position au comité, les jardiniers les plus investis dans les formes institutionnelles de la communauté disposent d'un certain privilège territorial : ils ont la priorité dans l'accès aux parcelles (Janelle), peuvent disposer d'une parcelle annexe non-cultivée, uniquement dédiée au stockage de matériaux et matériel (Bertrand).

Les jardiniers peuvent jouer sur cette relation entre classements sociaux et positions spatiales pour faire évoluer leur position. C'est ce que j'ai vu avec le couple Gerry et Gillian ; présents depuis plusieurs années au lotissement, ils ont été accusés de détourner de l'eau (dès que les réservoirs collectifs sont remplis, ce que le comité fait environ une fois par semaine, ils prendraient toute l'eau de celui qui est le plus proche de leur parcelle pour remplir une citerne enterrée sous leur cabane). Le comité en ayant été averti, ses membres ont été inspecter cette parcelle ; ils ont constaté la présence d'une citerne enterrée, remplie d'eau, mais Gerry s'est défendu en disant que l'eau qui la remplit venait de chez lui, ce que les membres du comité ont du mal à croire. Sachant leur position de jardiniers légitime menacée, le couple, qui jusque-là participait assez peu aux activités collectives, est venu de plus en plus souvent aux déjeuners du samedi matin, s'exposant aux yeux du collectif, en s'asseyant dans un coin de la hutte sans participer aux conversations ; Gillian a aussi servi les déjeuners un samedi matin, ce qu'elle n'avait pas fait depuis plusieurs mois. Se montrer, littéralement, proche de la communauté, en se rendant à la hutte, est

pour Gerry et Gillian un moyen de remonter dans un virtuel classement communautaire, d'y gagner des places en se plaçant dans le giron du comité, et concrètement, un moyen de disposer plus favorablement ce dernier à leur égard, suite aux soupçons de vol d'eau dont ils font l'objet.

7.2.2 Avoir quel sens de la communauté ? La sélection sociale au comité

Au cœur de ce classement, se trouverait le comité, dont les membres partagent, dans l'ensemble, cette vision d'une hiérarchie de la participation à la communauté. Le comité est cependant lui-même le lieu de rivalités, qui touchent aux conceptions différentes qu'ont les individus de l'inclusion possible, donc aux différents sens de la communauté : différents modes de mise en œuvre d'une communauté d'individus à égalité s'y confrontent. J'ai cité les propos de Daisy, pour qui le lotissement doit précisément être avant tout un lieu d'accueil pour tous ; membre du comité (mais pas du comité des fêtes), elle défend régulièrement ceux qui se voient accuser de ne pas bien entretenir leur parcelle :

*« Tout le monde n'a pas les mêmes ... a sa vision : "bah, j'entretiens ma parcelle ? !" et on ne peut pas imposer, tu sais, "tout le monde doit avoir des parcelles vraiment bien tenues et bien rangées". »*⁴⁷

*« Les gens viennent pour se faire plaisir, tout le monde a ses raisons qui font qu'ils veulent une parcelle. [...] On doit l'accepter. »*⁴⁸

Suivant cette vision d'un lotissement ouvert, Daisy a pris la défense des TIG au comité, et s'est exprimée contre leur renvoi ; selon elle, « c'est une honte » de les avoir exclus, car à condition d'être bien encadrés, ils travaillaient bien, et le lotissement doit pouvoir profiter au plus grand nombre. Ces positions l'amènent à s'opposer régulièrement à la majorité des membres du comité, au sein duquel elle se sent isolée et dont elle déplore le rétrécissement qui a succédé à l'accroissement numérique de 2011 ; pour elle,

47. *« everybody have different ... has their thinking – "well, I'm looking after my plot" – and you cannot impose, you know, "everybody has to have really neat and tidy plots" »*

48. *« People come up to enjoy themselves, everybody get to the allotment for a different reason [...] [there are plotholders doing their way rather than yours] You have to accept that. »*

« Plus il y a de gens au comité, mieux c'est (...) parce que c'est bien d'avoir plus de points de vue. Et le comité devient de plus en plus petit, et je pense que c'est une honte, il devrait devenir de plus en plus grand »⁴⁹

Daisy a demandé à Odelia de rester au comité, afin d'avoir avec elle quelqu'un de son avis, lorsque cette dernière a voulu le quitter en même temps que son mari, Oliver. Ce dernier a quitté le comité (mais pas le lotissement) en 2012, après avoir été l'organisateur principal des festivités de 2011, après avoir voulu mettre en place, comme sur beaucoup de lotissements, un système d'inspections régulières formelles. Selon son idée, quatre fois par an, le comité ferait une inspection officielle, appliquant avec rigueur la règle des 75% : si une parcelle ne la respectait pas lors de deux inspections consécutives, le jardinier en serait exclu. Cette idée a été formellement adoptée, mais en pratique, la façon de faire du comité, qui perdure aujourd'hui, est moins formelle. Moins qu'une réelle inspection ponctuelle, la surveillance est continue, et s'appuie sur les réseaux de sociabilité : le comité, sans l'explicitier, compte sur les jardiniers pour lui faire remonter les observations et problèmes qu'ils rencontreraient avec leurs voisins ou les parcelles qu'ils observent incidemment. Voyant que le reste du comité, hormis son épouse Odelia et Daisy, n'étaient pas prêts à appliquer cette mesure, Oliver a décidé de quitter le comité. Ce que Daisy déplore dans le rétrécissement du comité n'est pas que numérique ; c'est aussi un resserrement social, autour d'un groupe de personnes dont elle est plus ou moins exclue, qui ont en commun :

- un certain sens de la communauté, c'est-à-dire de l'idéal à l'aune duquel juger des modalités d'organisation du collectif des jardiniers ;
- une position géographique, au lotissement ;
- une position sociale, constituée d'un ensemble de caractéristiques sociales, ethniques ou professionnelles.

49. *« the more people you can get on the committee, the better ; (...) because it's nice to have more points of view. And the committee is getting smaller and smaller and I think it's a shame, it should be going bigger and bigger. »*

Daisy, pour qui l'idéal du vivre-ensemble au lotissement est avant tout ouvert, fait partie des jardiniers cultivant le plus l'image d'une communauté aux liens « organiques », au sens durkheimien, communauté où prendrait place une division du travail dans laquelle chacun peut trouver une place propre, et donc qui doit être ouverte ; en regard, l'image de la communauté mise en œuvre par la majorité des membres du comité est celle d'une communauté liée par une solidarité « mécanique » (encore une fois, il s'agit bien ici d'une image, d'un idéal de communauté, non de la structure sociale réelle du LSA), fondée sur la similitude entre les jardiniers plus que leur complémentarité ; cette communauté est le lieu d'une exigence d'égalité, sur laquelle je reviendrai, un groupe social exclusif selon les procédés que j'ai exposés plus haut : sélection interne et externe, ségrégation.

Plusieurs membres du comité occupent une position géographique analogue, autour de la hutte ; Daisy n'en fait pas partie, occupant une parcelle éloignée de l'entrée principale – toutefois, son occupation du jardin du centenaire peut être interprétée comme une tentative de territorialisation, de garder un ancrage proche du cœur symbolique de la communauté. Les membres du comité présentent aussi une position sociale commune, étant tous, sauf Alex, ouvrier, employé, ou conjoint sans emploi de ceux-ci. Encore une fois en marge de cette partie du comité, Daisy, enseignante à la retraite, est surnommée « *posh Daisy* » : « Daisy de la haute » – terme sur lequel je reviendrai ; ces membres du comité sont également des personnes d'origine anglaise, ayant toujours vécu dans la région.

7.2.3 L'auto-exclusion, sanction d'une discordance sociale

Comment peuvent coexister ces deux réalités que sont l'idéal d'une inclusion de tous, d'une diversité harmonieuse au lotissement, et la réalité d'une exclusion au sein même du comité qui promeut cet idéal ? Le concept de place, et de sens de sa place, peut aider à le comprendre, en invitant à considérer l'auto-exclusion comme une exclusion dissimulée. Daisy a été mise à l'écart d'une partie de l'activité



FIGURE 6 – *Circulation des choses et présentation de soi.* Cette image est une photographie de la parcelle de Ron, telle qu'elle est vue depuis l'allée, donc par tous les jardiniers qui entrent sur le lotissement : ils passent forcément devant cette porte, après l'entrée principale, que Ron laisse toujours ouverte. Les jardiniers qui le connaissent reconnaissent dans ces éléments les divers dons qui lui ont été fait : la cabane, les grilles en métal, les dalles, les planches des plates-bandes et les tasseaux qui les tiennent lui ont tous été donnés par des jardiniers différents ; les chaises viennent de chez lui. Il met ainsi en scène son intégration dans les réseaux d'échange au lotissement, dans un palimpseste visuel des cadeaux. Cette possibilité d'une mise en scène de soi est une qualité supplémentaire justifiant l'attrait des parcelles situées près de l'entrée, pour les jardiniers construisant leur statut dans une valorisation tirée des échanges : ce sont des lieux où voir et être vu.

du comité (les réunions du comité des fêtes) à laquelle il aurait été logique qu'elle participe, étant donné son implication dans le projet des déjeuners. N'y étant pas conviée, elle a décidé de participer autrement à la constitution sociale et spatiale d'une identification territoriale, non plus par les déjeuners de la hutte, mais par l'entretien du jardin du centenaire – elle aurait cependant pu demander à participer aux déjeuners *a posteriori*, les membres du comité des fêtes proposant aux volontaires de s'inscrire pour aider aux déjeuners. Il se joue ici une mesure d'auto-exclusion de la part de Daisy, de la même façon qu'Oliver s'était auto-exclu lorsqu'il n'avait pas été suivi sur l'application formelle de la règle des 75%. Cette auto-exclusion est caractérisée par Bourdieu⁵⁰ comme une dimension fondamentale de ce qu'est le sens de sa place, « *sense of one's place* » : il est le principe qui porte à s'exclure de ce dont on est exclu, anticipation des limites qui pourraient être posées à son action par le jardinier, et qui est ici la sanction effective d'un changement des positions sociales dans le comité. Par le non-suivi de la règle proposée par Oliver et la non-invitation de Daisy dans l'équipe du comité des fêtes, les membres majoritaires du comité leur ont signifié que leurs positions respectives n'étaient pas, ou n'étaient plus, en harmonie avec celles du comité, alors même que les initiatives d'Oliver pour la promotion de l'histoire communautaire et de Daisy pour les rendez-vous de sociabilité commençaient à porter leurs fruits. Les personnes concernées s'auto-excluent (uniquement dans une certaine mesure, en ce qui concerne Daisy), prenant acte des limites de leurs positions ; les autres membres du comité semblent leur signifier qu'ils ne doivent pas aller plus loin.

Cette exclusion de soi marque le passage de la position à la place ; la position désigne, par une métaphore spatiale, un ensemble de propriétés sociales que possède un individu sur une scène sociale particulière, c'est-à-dire dans un contexte social particulier. La place, par une autre métaphore spatiale, est le territoire associé à la position : l'étendue sur laquelle les propriétés attachées à une position sociale

50. Bourdieu, *La Distinction*, Conclusion, « Classe et classements »

au lotissement s'appliquent. Ne pas avoir sa place dans le comité des fêtes, pour Daisy, c'est se voir refuser l'accès à un espace ne faisant pas partie du territoire associé à sa position sociale, qui est celle d'une jardinière initiatrice des déjeuners, mais aussi celle d'une enseignante à la retraite qui ne partage pas le même sens de la communauté que les autres membres de ce comité des fêtes. De la même façon, Tristan et Tom, très impliqués dans la vie sociale du lotissement et unanimement appréciés, disent ne pas être intéressés par une participation directe au comité, arguant – c'est souvent ce que disent les jardiniers n'y étant pas – qu'ils n'ont pas le temps pour cela. Au vu du temps passé par Tristan et Tom, comme Fred ou Ron, à la hutte et à aider le comité de diverses manières, qui est au moins égal à celui qu'y consacrent la plupart des membres officiels du comité, l'argument temporel doit être mis en question. Les logiques qui président à ce refus semblent avant tout être celles d'une volonté d'indépendance, car les jardiniers ne veulent pas être forcés de faire ce qu'ils font, et encore moins un travail qu'ils jugent comme ressortissant à d'autres (« tu finis toujours par te retrouver à faire le travail des autres », Tristan). Il y a cependant aussi dans cette décision le sentiment, que les jardiniers jugent naturel, inhérent à chacun et donc difficilement explicable, de ne pas y avoir sa place : « je ne suis pas quelqu'un de très "comité" »⁵¹, m'ont dit Tristan, Ron, Fred, mais aussi Daisy. Il y a peut-être là l'expression d'une violence sociale, au moins dans les cas de Daisy, mais aussi Tristan et Tom, qui ne font pas partie, au sens strict, de ces classes populaires qui composent l'essentiel du comité, dont les parcelles ne sont pas autour de la hutte, et qui font régulièrement entendre des voix discordantes lors des réunions publiques du comité.

Conclusion

IL existe bien au LSA une structuration hiérarchisée de l'espace, une structuration sociale qui est l'un des ressorts de la structuration territoriale précédemment

51. « *I'm not a "committee person" .* »

mise en avant. Derrière l'idéal affiché d'harmonie et d'inclusion, se jouent des logiques de classement et d'exclusion, dessinant des rapports de force dans lesquels les individus doivent trouver leur place, c'est-à-dire suivre les attributs d'une position sociale légitime. L'un des moyens d'explorer ces relations sociales est de se pencher sur les échanges les mieux observables, les échanges de biens et services faisant partie de l'horticulture, aisément observables et mettant en jeu à la fois les ressources individuelles et les relations sociales. L'espace social du lotissement est structuré par ces échanges matériels et les positions sociales – ainsi que les statuts subséquents – qui se dessinent dans les pratiques des échanges.

8 Echanges matériels et pratiques des échanges

Les échanges de biens et de services entre jardiniers jouent un rôle important au lotissement ; ils sont l'incarnation concrète des relations qui lient les jardiniers, et que le comité ne dit vouloir que favoriser en s'appuyant sur elles pour créer un sentiment de communauté. Pour reprendre une expression de Weber, il existe de « multiples cadeaux dont le jardinage fournit les moyens, le prétexte ou l'occasion »⁵² ; plus généralement, le lotissement est un lieu de dons et d'échanges, au sens où de nombreux transferts valeurs y prennent place. Les jardiniers y trouvent des biens et services qu'ils peuvent produire et distribuer, des interlocuteurs prêts à les recevoir, des pratiques formalisées de dons et d'échanges auxquelles prendre part, ainsi que les discours et le sens qui les accompagnent. Ces transferts sont omniprésents et permanents ; il ne semble pas y avoir de bien, au lotissement, qui soit susceptible d'échapper à un transfert. Janelle, me listant l'origine des outils disposés autour de sa parcelle, tous obtenus d'un jardinier différent, conclut ainsi : « [Au lotissement,] les trucs circulent !⁵³ ». Ces échanges ne sont jamais anonymes, ni standardisés, et rarement monétaires. Ce qui s'y joue n'est donc pas un pur transfert de valeur

52. Weber, 1998, « Les Territoires du nous »

53. « *stuff goes around* »

marchande, mais un échange dense, impliquant les identités des échangeurs, la valeur sociale des biens échangés, et la construction d'un statut dans la circulation d'information symbolique entre les occupants du LSA.

Les échanges constituent une dimension importante de la structure sociale du lotissement, et permettent aux jardiniers d'y trouver une place : les codes régissant les échanges au lotissement constituent des normes sociales unissant la communauté des jardiniers, au sein de laquelle les échangeurs, par un usage approprié de leurs ressources, peuvent construire des réseaux et acquérir un statut.

8.1 Ce qui s'échange et comment : des normes sociales à respecter

Les jardiniers utilisent les mêmes termes pour différentes sortes d'échanges : ils disent avoir « donné » (*to give*) un bien à, ou en avoir « eu » (*to get*) un de quelqu'un, ou encore avoir « aidé » (*to help*) un autre jardinier s'il s'agit d'un transfert de services – que ces transferts impliquent une contrepartie directe ou non, de quelque nature que ce soit. Ce mélange du vocabulaire, et l'absence d'usage du terme d'« achat » même lorsque de l'argent est impliqué, dit quelque chose du sens de ces échanges. Pour les jardiniers, les échanges sont symboliquement inclus dans une sphère de réciprocité désintéressée, c'est-à-dire que tous ces échanges impliquent une contrepartie à plus ou moins long terme, sous une forme ou une autre, dont les jardiniers sont conscients ; théoriquement, ils ne sont pas réalisés avec pour fin l'intéressement, c'est-à-dire un strict enrichissement de l'un des échangeurs qui recevrait quantitativement plus que l'autre. Cette unicité du vocabulaire, suivie ici en utilisant ici le terme d'« échange » pour tous les transferts de valeurs, ne doit cependant pas masquer les différences existant dans les pratiques d'échange : différences quant aux objets échangés, quant à la façon dont l'échange est réalisé, et quant au sens que recouvre l'échange.

8.1.1 Trois façons d'échanger

Parmi les nombreux échanges dont le lotissement est le lieu, j'ai essayé de distinguer des catégories pertinentes pour l'analyse, qui laissent entrevoir le travail permanent de structuration sociale du LSA. Il me semble y avoir trois grandes façons d'échanger, au lotissement : les échanges sans contrepartie directe ; les échanges avec contrepartie non-monnaire directe ; et les échanges avec contrepartie monétaire directe. Par « directe », je désigne une contrepartie immédiate et explicite : une transaction où un élément particulier est échangé contre un autre. J'ai essayé de distinguer, par la suite, les « objets privilégiés » des différents types d'échanges, c'est-à-dire les objets qui correspondent *normalement* à telle ou telle façon d'échanger. Cette « normalité » est ici à entendre à la fois en un sens normatif et un sens positif : c'est à la fois une correspondance entre objets et façons d'échanger que les jardiniers m'ont dit considérer comme adaptée et valorisée, et la modalité la plus fréquente des échanges que j'ai pu observer. Pour la rigueur de la démonstration, il aurait fallu mener ici une étude statistique plus complète, en étudiant précisément la fréquence des échanges, de leurs modalités et de leurs produits, afin de vérifier la significativité du lien dont je pose l'hypothèse.

Un premier mode d'échange, celui des transferts de valeur sans contrepartie directe, participe de la « spirale des cadeaux » que définit Weber (2009, ch.2), avec trois règles appliquées dans les échanges :

- On ne peut pas refuser, sous peine de mauvaise réputation, de rendre un service ou offrir un cadeau à qui l'a demandé ;
- En conséquence, on évite de demander, car on sait que la personne se sentirait contrainte ;
- On ne peut pas refuser, sous peine de vexer le donneur, un cadeau ou un service offert.

Les objets privilégiés des échanges de ce type sont les produits du jardin : légumes, fleurs, ainsi que graines et pousses obtenues à partir des cultures développées. Ces

produits sont le plus souvent offerts sans contrepartie immédiate ou explicite ; c'est le donataire qui est à l'initiative de l'échange, ces produits ne se réclament pas. Quant à la valorisation qui en est faite, ce sont les produits s'échangeant au lotissement qui incarnent le moins une valeur marchande : même si les légumes sont un élément évidemment important de l'autoconsommation des ménages des jardiniers, ils n'ont pas vocation à être vendus, et ne représenteraient qu'une faible valeur monétaire sur le marché. Les jardiniers présentent le don de légumes et de fleurs comme normal, et même naturel : il peut venir de la présence de trop-pleins au moment des récoltes. De nombreux jardiniers cultivent ainsi une telle quantité de chaque sorte de fruits et légumes qu'ils en obtiennent, au moment de la récolte, plus qu'ils ne peuvent consommer dans l'immédiat. Le surplus est souvent stocké, en diverses manières : mise de côté, congélation, préparation (par exemple les confitures). Ici se joue encore la dimension d'ingéniosité pour conserver les légumes, et ici encore elle est très liée à des enjeux matériels : il s'agit de trouver des façons de conserver le plus de qualité gustative possible des légumes, le plus longtemps possible, et en limitant autant que possible leur encombrement. Le reste de la production est offert, à des proches, mais aussi aux autres jardiniers ; il est courant de voir des jardiniers traverser le jardin avec des légumes sous le bras qu'ils vont déposer sur une autre parcelle.

L'absence de contrepartie directe dans les dons de produits du jardin se voit le mieux avec l'exemple extrême de Charlie, que j'ai cité, qui distribue des légumes à tous les jardiniers qu'il croisait au lotissement, mais aussi devant un supermarché voisin. Cependant, les jardiniers ont conscience de la réciprocité, à moyen ou long terme, de ces échanges ; donner un produit un jour où ils en ont trop, c'est l'assurance d'en recevoir un autre plus tard, lorsque le destinataire aura trop d'un autre produit ; ainsi, Daisy a pu me dire de son voisin, sous une forme itérative : « il me donne des fleurs, et je lui donne des légumes ». La contrepartie de tels échanges reste ainsi floue, ni immédiate ni directe. Elle s'inscrit ainsi dans le temps long, ou sur le mode futur : « tu viendras cueillir des mûres [sur ma parcelle] », dit d'un ton autoritaire Bonnie

en acceptant l'invitation de Janelle à cueillir des framboises sur la parcelle de cette dernière. Il ne s'agit pas ici de faire entendre un équilibre des valeurs transférées, mais plutôt de mettre en évidence une réciprocité intentionnelle de l'échange. Souligner qu'il existe une réciprocité dont les jardiniers ont conscience, même si la contrepartie n'est pas directe, c'est mettre en évidence le caractère lâche de ces « catégories » d'échange ; il existe en fait un continuum des pratiques d'échanges au lotissement, dont la contrepartie est de plus en plus explicite et directe, depuis le don sans retour jusqu'à la transaction marchande. Ce qui est distingués est donc plutôt un ensemble d'idéaltypes, qui devraient ensuite permettre de comprendre le sens attribué à ces échanges.

A l'autre extrémité d'un axe de formalisation des échanges, se trouvent les transactions qui impliquent une réciprocité immédiate et explicite, une contrepartie directe. L'idéaltype en serait les transactions marchandes qui ont lieu au lotissement, et impliquent un transfert d'argent liquide. Ces dernières sont cependant rares, et leur pratique très codifiée. Elles ne concernent qu'un type particulier de produits : les objets dont la production nécessite des capacités particulières, et qui ont une valeur marchande relativement évidente pour les jardiniers – autrement dit, des biens et services que les jardiniers, hors de cette transaction, ne pourraient se procurer que sur le marché commercial, à l'extérieur du lotissement. Y figurent les objets qui n'ont pas été produits au lotissement ou récupérés, mais achetés par celui qui les cède (il en va ainsi, typiquement, des machines dont un jardinier se sépare, ou des produits qu'un jardinier revend à un autre lorsqu'il en a acheté trop – comme lorsque Fred a revendu un demi rouleau de câble électrique à Tom). Du point de vue de la valeur marchande, devraient aussi se trouver dans cette catégorie les services de type professionnel : lorsqu'un jardinier effectue pour un autre un service qui correspond à son activité professionnelle.

Entre ces deux idéaltypes se trouvent les pratiques intermédiaires, notamment celles qui consistent à échanger un objet contre un autre, ou un bien contre un ser-

vice, de façon plus ou moins explicite ; c'est par exemple le cas de Janelle et Jeff échangeant avec Nelson un poulailler contre un incinérateur. Ces pratiques intermédiaires, comme les transactions marchandes, peuvent être suscitées par une demande d'un jardinier (et non seulement d'une offre, comme dans le cas du cadeau) ; cependant, à la différence des transactions, la contrepartie n'est pas forcément immédiate, ni même explicite, et jamais monétaire. Le demandeur peut recevoir un bien et ne rendre un service ou un bien qu'à l'avenir, quand l'occasion se présentera : la contrepartie est indéterminée au moment du premier transfert de valeur. Ce type d'échange concerne surtout les services et produits de la bricole et de la récupération, des pratiques qui ne relèvent pas strictement de l'horticulture, (objets et pratiques d'aménagement basique des parcelles, par exemple la construction des plates-bandes et des allées, ou le prêt d'une machine).

8.2 Des normes à connaître : habitus et constitution d'une scène sociale

8.2.1 La monétisation : confirmation des catégories et introduction à l'habitus

L'une des différences majeures entre ces différentes façons socialement normales d'échanger est la possibilité ou non, au lotissement, d'inclure de l'argent dans la relation ; elle permet de mettre en évidence les normes encadrant les échanges. Les relations d'argent sont très codifiées au lotissement, qui a le sens, pour beaucoup de jardiniers, d'un lieu de gratuité – ou au moins d'un lieu où il n'est pas besoin d'être riche pour acquérir un statut social élevé. Les échanges impliquant un transfert d'argent liquide ne sont tolérés qu'en ce qui concerne l'échange de produits marchands et assimilés, qui incarnent une valeur monétaire acquittée par le propriétaire et dont le destinataire a conscience. C'est le cas du transfert de machines (tondeuses, brouettes, scies, etc.), mais aussi des produits qu'un jardinier a demandé à un autre d'acheter pour lui (par exemple lorsque Jack demande à Fred de lui acheter des sacs de ter-

reau). La norme fondamentale qui régit ces échanges est que le vendeur n'exige pas une somme plus forte que celle qu'il a lui-même payée, somme qu'il rappelle souvent lorsque se dessine la possibilité de l'échange. Il semble ainsi y avoir un tabou du profit monétaire, ce qui se confirme avec l'impossible monétisation des autres échanges. L'échange de produits du jardin, de la bricole et de la récupération ne se traduit habituellement jamais par une transaction monétaire ; les produits n'ayant pas été directement payés par celui qui les possède, il semblerait y avoir un profit monétaire pour le vendeur (quand bien même ses coûts de production ne seraient peut-être pas compensés⁵⁴) ; le jardinier ne respectant pas cette règle court le risque d'être vu comme quelqu'un d'intéressé, voulant faire du lotissement un lieu où gagner de l'argent.

L'exemple de Jack, qui rompt discrètement ce tabou, met en évidence que c'est bien le profit monétaire, plus que les transactions en elles-mêmes, qui fait l'objet d'un tabou. Jack vend régulièrement des œufs que ses poules pondent à un autre jardinier – de façon confidentielle ; il s'en est presque excusé devant moi. Les œufs sont un bien d'échange courant au lotissement, car la plupart des jardiniers qui ont des poules obtiennent plus d'œufs qu'ils ne peuvent en consommer ; de plus, il me semble probable que les œufs sont pour les jardiniers plus proches d'un bien marchand que les productions horticoles : jamais un jardinier élevant des poules n'a souligné devant moi la différence qualitative entre des œufs achetés dans le commerce et produits sur la parcelle. L'argumentaire de Jack, visiblement embarrassé que je sois arrivé sur sa parcelle pendant qu'il procédait à ce commerce, a consisté d'une part à souligner la pauvreté dans laquelle il vit (un fait bien connu des jardiniers), et d'autre part à faire de ses œufs un équivalent de produit acheté et revendu, en expliquant qu'il payait cher l'aliment qu'il donnait à ses poules, et qu'il ne pourrait pas se le permettre s'il ne revendait les œufs. Il montre ainsi que la finalité visée est

54. On peut donc peut-être voir ici le tabou d'un gain monétaire, de quelque nature qu'il soit : non seulement un profit quantitatif, mais aussi un gain qualitatif, car une marchandise non-achetée ne doit pas être vendue, indépendamment des coûts de production.

d'assurer la soutenabilité de ses activités de jardinage, et non de réaliser du profit.

Dans le cas de produits de bricolage ou de récupération, un paiement monétaire est parfois mentionné, bien que jamais réalisé. Les jardiniers récepteurs demandent au donataire combien ils lui doivent, une possibilité d'évaluation en termes monétaires que ce dernier refuse systématiquement. Ainsi, Bertrand a répondu à Vicky, qui lui demandait combien elle lui devait pour des seaux qu'il lui avait donné et qu'elle savait récupérés : « pas plus qu'ils m'ont coûté ! »). Cette proposition d'argent semble avoir plusieurs sens : du côté du récepteur, elle est le moyen de signifier sa reconnaissance de la valeur du bien reçu, le jardinier prétendant ainsi qu'il serait prêt à payer pour l'obtenir ; elle est de plus pour lui un moyen de montrer qu'il ne veut pas abuser du donataire, qu'il ne veut pas réaliser de profit à son insu. Symétriquement, cette offre déclinée par le donataire permet à ce dernier de faire preuve de modestie et de générosité, et de montrer à son tour que l'échange n'a pas pour lui une finalité pécuniaire directe.

Le tabou monétaire constitue une norme que le jardinier doit acquiescer et respecter s'il veut échapper à une sanction. J'ai pu assister à un exemple de sanction sociale, frappant Fred. Celui-ci fait commerce, en-dehors du lotissement, de biens et de machines qu'il achète sur internet, répare ou améliore parfois, et revend plus cher ; il se constitue de la sorte un revenu d'appoint. S'il raconte ceci aux autres jardiniers, ne cachant pas les profits qu'il réalise, il leur tient un autre discours quant aux transactions qu'il réalise avec eux, prétendant toujours leur revendre des produits moins cher qu'il ne les a achetés – bien qu'il ne les offre jamais. Les autres acceptent cette façon de faire, mais le lui font parfois remarquer, sous couvert de plaisanterie, par des allusions moqueuses à sa manie de tout revendre ; ils manifestent ainsi un premier degré de sanction et lui signifient la surveillance qu'ils exercent sur ses pratiques. Ce qui se donne à voir dans la maîtrise par les jardiniers des normes sociales qui encadrent les échanges (savoir qu'échanger et comment), c'est un « habitus », au sens de Bourdieu : des dispositions, socialement acquises au lotissement par les jardiniers,

à agir en un sens valorisé au LSA, et qui leur assurent une bonne position dans les statuts élaborés au lotissement⁵⁵. Les jardiniers possèdent ou intègrent les normes et valeurs sociales propres au lotissement, qui ne sont souvent explicitées que dans la sanction, c'est-à-dire une fois qu'il est trop tard pour bien agir ; ils développent ainsi une capacité à agir en fonction des pratiques légitimes (non-sanctionnées) au lotissement, qui s'attachent à des pratiques et des objets particuliers.

8.2.2 La valorisation symbolique de certains biens et pratiques

L'habitus de jardiniers est aussi présent dans la valorisation symbolique (et pas seulement économique) qui est faite de certaines pratiques ou objets particuliers, ce qui permet d'entrevoir le système de classement hiérarchisé des actions possibles au lotissement. En connaissant la valeur non seulement d'échange, mais aussi la valeur symbolique intrinsèque à certains éléments (je prends par la suite l'exemple du bêchage et des dalles de béton), les jardiniers acquièrent une capacité d'anticipation implicite des résultats de leurs actions, et peuvent donc agir en conséquence, en cherchant à se positionner en connaissance de cause dans le tissu social du lotissement. Un premier exemple de valorisation idiosyncrasique au lotissement, est celui des « *slabs* », dalles de béton qui peuvent mesurer jusqu'à un mètre carré. Janelle m'en a dit un jour : « ici, elles valent de l'or ! ». Les dalles de béton sont en effet très recherchées par les jardiniers, et avant tout les hommes. Ceux-ci y voient un objet à la fois valorisé socialement comme faisant partie de la parcelle à tenir propre et nette (les dalles empêchent les mauvaises herbes de pousser dans les allées), et comme un objet représentatif de valeurs auxquelles s'identifient ces jardiniers. Elles sont identifiées à du travail physique, celui de la force brute nécessaire à les soulever, et dans leur aspect rudimentaire, semblent plus fonctionnelles qu'esthétiques. Elles représentent ainsi ce que l'on pourrait appeler une esthétique sans esthétisme : elles permettent un embellissement de la parcelle sans fioritures, selon le sens que j'ai

55. Voir les travaux de Bourdieu sur la question ; notamment *La Distinction. Critique sociale du jugement*, et l'article « Habitus » de 1979.

indiqué au début de ce travail d'une mise en forme qui incarne avant tout une maîtrise de l'espace. Les représentations portant sur les valeurs intrinsèques aux objets échangés s'ajoutent à celles sur les catégories de valorisation, et constituent la trame d'un code social des échanges au LSA. Ces valeurs sont propres au lotissement : aux alentours, les gens ont plutôt tendance à se débarrasser de ces dalles – et les jardiniers s'annoncent régulièrement les uns les autres qu'ils viennent ainsi d'en récupérer de nouvelles. Cela fait du vaste système d'échanges qu'est le lotissement un lieu virtuel socialement fermé ; avant même de pouvoir s'inscrire dans les relations et rivalités sociales qui se jouent dans les échanges, les jardiniers doivent apprendre les règles de ces échanges, c'est-à-dire intégrer les valeurs qui s'expriment dans les classements et les pratiques des autres jardiniers.

Un autre exemple, cette fois d'une pratique, qui mêle valeur d'échange et valeur symbolique, est l'action de creuser (« *to dig* »). « Creuser » désigne toutes les activités physiques répétitives impliquant de remuer de la terre (bêcher, creuser des sillons, retourner un carré de jardin) ; c'est donc une activité récurrente, perçue comme obligatoire (elle conditionnerait l'obtention de belles récoltes), et peu gratifiante en termes pratiques. Creuser n'est jamais une fin en soi : on creuse en vue d'effectuer une autre opération par la suite sur la surface ainsi aménagée. De ce fait, creuser est le symbole de ce que le jardinage peut avoir d'harassant et rebutant ; elle est aussi un élément privilégié de l'entraide, car les nouveaux jardiniers inexpérimentés et les plus vieux dont les aptitudes physiques déclinent ont souvent besoin d'aide pour creuser. Pour les jardiniers, cette activité est aussi synonyme de constitution d'un entre-soi jardinier, elle est un rite de passage. J'ai été symboliquement accepté comme jardinier par Tom après l'avoir aidé à creuser pendant tout un après-midi, ce qu'il n'a pas manqué de signaler à ses voisins qui demandaient qui j'étais (après avoir expliqué ma position d'étudiant observateur, il a ajouté : « Et il est venu bêcher avec moi tout l'après-midi ! »). Suite à cet épisode, m'a signifié que j'étais le bienvenu sur sa parcelle, que lui-même s'y trouve ou non. L'activité de creuser

est gratifiante en termes symboliques précisément parce qu'elle l'est peu en termes pratiques : elle met en exergue des valeurs de courage et d'abnégation. Elle produit un signal pouvant être converti en valeur ; elle participe à l'acquisition d'un statut de jardinier ; Fred, qui a longtemps creusé pour Charlie, y a acquis la réputation d'un « bon gars » (« *good lad* »). Cette *bonté* est une reconnaissance sociale attachée au caractère moral de celui qui s'emploie à aider un vieux jardinier unanimement apprécié ; et le *gars* est celui à qui l'on reconnaît un ensemble de propriétés associées aux jeunes hommes des classes sociales populaires anglaises – le gars est celui qui s'opposerait volontiers à l'ordre établi par la farce ou la bagarre, mais serait franc et travailleur ; il représente un certain idéal de jeunesse ouvrière⁵⁶. Les échanges permettent ainsi une reconnaissance sociale de qualités individuelles, donnant lieu à leur catégorisation et la reconnaissance d'un ensemble de propriétés liées : c'est le statut.

Conclusion

J'ai essayé de mettre ici en valeur des codes sociaux propres au lotissement. Les jardiniers qui apprennent peu à peu à les maîtriser et agir en conséquence adoptent un habitus de bon teneur de parcelle, qui oriente leurs choix en matières de pratiques et d'échanges : ils savent comment se comporter au lotissement, mais plus précisément ici, que proposer ou demander, et comment. La notion d'habitus doit se comprendre avec Bourdieu dans la considération du lotissement comme d'un « champ de force », un espace où les jardiniers luttent pour s'élever ou se maintenir en une position sociale. Ces derniers acquièrent alors au LSA ce « sens de l'orientation sociale », « sense of one's place », déjà abordé avec l'auto-exclusion, sens qui oriente les individus évoluant dans un univers social particulier vers la place qui leur convient le mieux. Ce « sens de sa place » acquis par le jardinier se donne à voir dans la maîtrise des codes pratiques et symboliques de l'espace social du lotissement ; par

56. Sur la question du terme et du personnage de « *lad* », voir Willis (1977) pour leur position sociale, et King (1997) pour un exemple d'analyse d'une culture de sociabilité « *lad* ».

exemple lorsque Fred ou Jack font bien attention à désarmer les possibilités de voir dans leur pratiques une finalité de profit monétaire, mettant ainsi en exergue leur légitimité sociale de jardinier et signifiant qu'ils sont à leur place au lotissement. En tant qu'elle n'existe que par rapport à un champ de force, cette notion invite à analyser les rapports de force constructifs d'une position sociale.

8.3 Ce que les échanges construisent : une situation sociale au lotissement

8.3.1 Les trois régimes des échanges selon Hervouet

En me penchant dans un premier temps sur les différentes façons d'échanger ayant cours au lotissement, associées à une certaine valorisation de leurs objets, puis en mettant à jour différentes normes s'appliquant à cette valorisation, j'en suis arrivé à traiter du lotissement comme d'un champ de force, un ensemble de positions où les jardiniers essaient de se placer, notamment à travers les échanges matériels.

Hervouet, dans son article sur l'économie du potager en Biélorussie (2006), reprend une typologie d'Alena Ledeneva qui peut aider à comprendre le sens des échanges au lotissement. Il distingue trois « régimes » pour les échanges qui prennent place autour de la datcha biélorusse et de son jardin :

« Dans le “régime d'équivalence”, l'“autre” est envisagé selon son utilité potentielle : on sait qu'un jour ou l'autre le donataire proposera quelque chose en retour. Ainsi, l'échange implique, entre des personnes, une relation qui perdure dans le temps. Dans le “régime d'affection”, ce sont les relations entre les personnes qui impliquent l'échange de choses : parce qu'on entretient une relation particulière avec telle ou telle personne, le plus souvent un membre de sa famille ou un ami, il arrive qu'on s'échange des choses. Dans ces deux régimes, les transactions s'équilibrent. Dans le troisième régime, qualifié de “régime de statut”, les relations sont profondément asymétriques et sont proches du clientélisme. Grâce à sa position élevée dans la hiérarchie sociale, une personne peut faire bénéficier ses clients de ressources rares, parfois même de protections. Ce que le donataire peut offrir au donateur, c'est sa gratitude, sa loyauté, voire un cadeau (qui est le signe de sa reconnaissance). De cette manière, le donateur accroît son prestige, son influence. La prédominance de tel ou tel régime dépend de la position sociale : on est d'autant plus impliqué dans un régime d'équivalence que l'on dispose de ressources particulièrement recherchées. L'adoption

*d'un régime de statut dépend, par ailleurs, de la position dans la hiérarchie politique. »*⁵⁷

Cette typologie n'est pas applicable telle dans mon étude, en raison des différences de problématiques le travail d'Hervouet et l'étude des échanges que je mène ici. Hervouet s'intéresse à la place de la production jardinière dans les échanges que tisse le jardinier y compris, même en-dehors de la datcha (et ce terrain s'y prête bien en raison de l'entremêlement possible des cadeaux produits au jardin et des avantages administratifs et politiques ailleurs); alors que je me penche ici sur les échanges qui prennent place strictement à l'intérieur du lotissement, entre jardiniers, et dessinent une hiérarchie sociale propre au LSA. Pourtant, la distinction entre des « régimes » des échanges me semble opératoire, à condition de considérer qu'elle constitue moins une typologie stricte qu'une liste des sens possibles et cumulatifs de tous les échanges.

Le régime d'équivalence désigne l'aspect utilitaire des échanges; le marqueur de tels échanges est la dimension de réciprocité, plus ou moins directe, que j'ai mis en évidence précédemment en montrant comment les normes de réciprocité permettent d'établir une typologie des pratiques et des biens d'échange au lotissement. La valorisation « normale » qui est établie et entretenue dans de tels échanges correspond aux normes de réciprocité; elle permet, par contraste, de mettre en évidence la présence d'autres sens aux échanges lorsqu'ils s'éloignent de cette norme. Pour reprendre les catégories de Hervouet, deux autres sens des échanges existent, opérateurs d'un positionnement social au lotissement; l'affection et le statut sont des relations d'échange qui se donnent à voir dans des pratiques particulières :

- La relation d'affection existe dans la répétition d'échanges réciproques entre des jardiniers, accompagnée d'une tendance à échanger sans réciprocité directe;
- La relation de statut est marqué par une incommensurabilité entre un transfère et sa contrepartie, directe ou indirecte.

57. Hervouet, 2006, p.36

8.3.2 Le régime d'affection : constitution de réseaux d'échanges

Le régime d'affection désigne, selon Hervouet, les échanges de choses qui résultent d'une proximité affective entre personnes. Cette dimension est présente dans le choix que font les jardiniers des personnes avec qui échanger, proches affectivement mais aussi géographiquement : les voisins de parcelles constituent souvent un réseau d'échange privilégié. Ces relations entre personnes peuvent être une cause, mais aussi une conséquence de l'échange de choses ; Ron, Daisy et Philip m'ont raconté avoir noué des relations amicales avec leurs voisins au fil des échanges de produits du jardinage, accompagnés de moments de sociabilité. Cette catégorie de produits est une source privilégiée d'échanges affectifs, car ce sont des produits ayant plus de valeur personnelle que marchande (issus de la production et du territoire propres du jardiniers, ils sont indéfectiblement associé au soi du donataire), et vus comme ne nécessitant pas de contrepartie directe, donc faciles à recevoir pour le destinataire : ils ne sont jamais refusés.

Cependant, plus que dans la qualité de chacun des échanges, la dimension d'affection se met en place dans leur répétition. Des jardiniers proches échangent entre eux plus souvent qu'avec les autres, et il me semble qu'ils privilégient d'autant plus les échanges sans réciprocité directe qu'ils sont proches – c'est-à-dire qu'ils échangent sous forme indirecte des biens et services qui exigeraient plutôt une réciprocité directe s'ils étaient mis en place dans une relation entre des jardiniers moins proches. Cela éclaire la nature de cette notion de proximité, qui comporte affection, confiance et dépendance, permettant aux échangeurs d'établir tous leurs transferts de valeur sous forme de dons plutôt que d'échanges réciproques : l'affection est un motif de don, et fait que les jardiniers peuvent accepter, dans une certaine mesure, que le don ne leur soit pas rendu – on veut faire plaisir ; la confiance assure au jardinier qu'il y aura une équivalence à long terme des échanges réciproques ; et il y a une certaine dépendance au sens où les échangeurs se considèrent souvent implicitement comme débiteurs l'un de l'autre, cherchant des occasions de « rendre » à l'autre ce qu'il a

pu donner. Si cette hypothèse était plus rigoureusement confirmée et formalisée par les observations, la représentation simplificatrice des échanges vue ci-dessus pourrait permettre de mesurer la proximité des jardiniers, proportionnelle à l'écart entre une courbe de leurs échanges et celle des échanges moyens ; plus la courbe tendrait vers le bas, pôle des dons affectifs, plus les jardiniers seraient proches. Un exemple de bien relativement uniforme et échangé selon diverses modalités au lotissement, qui pourrait être intéressant à étudier plus précisément dans une perspective comparatiste, est celui des œufs ; j'ai pu voir des œufs offerts (Tom et Tristan en reçoivent de leurs voisins), vendus (Jack et son voisin), et échangés (Tom me parlant de cas où il a donné du matériel en contrepartie d'œufs).

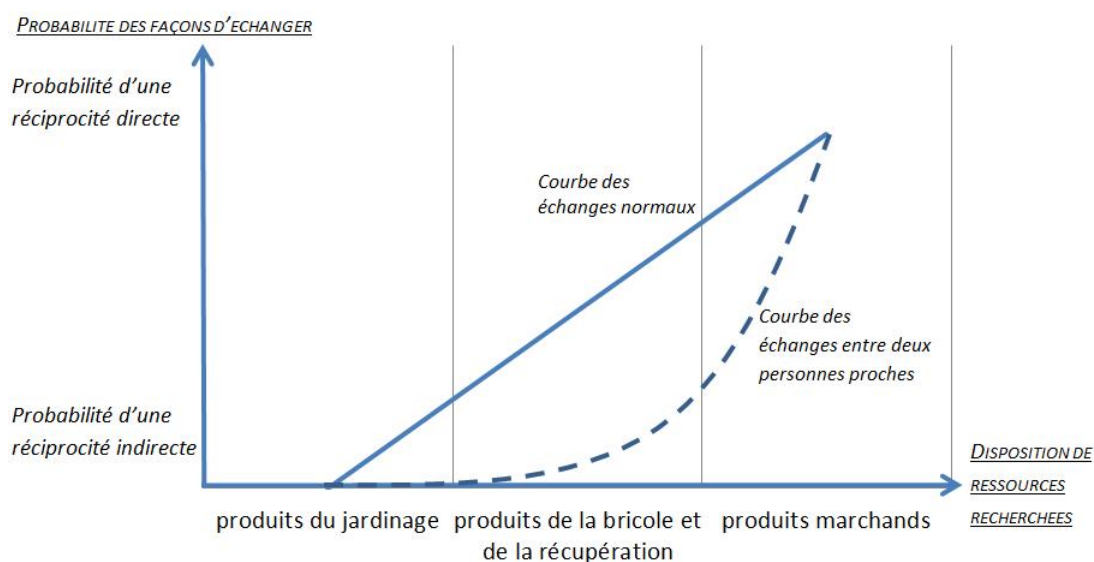


FIGURE 7 – Proposition de modélisation approximative de la relation entre façons d'échanger et ressources échangées. Lecture : la probabilité que l'échange se fasse sous forme d'une réciprocité directe (voire monétaire) augmente avec la caractéristique de rareté des produits échangés, identifiée à l'intensité de sa recherche sur le lotissement.

Ceci permet de rappeler qu'un type de relation n'est jamais strictement attaché à un objet particulier ; la forme des échanges dépend des relations entre les échangeurs plus que des objets. En effet, au-delà des questions de la forme que prennent les échanges pour un objet donné, forme variable selon les liens entre les échangeurs, il existe beaucoup d'échanges qui ne seraient pas réalisés en-dehors de relations d'af-

fection particulières. Un des rares exemples permettant la comparaison de relations dont certaines ne relèvent aucunement du régime d'affection est celui du service de labourage par Emil, le secrétaire (et donc dirigeant) du LSA. Ce dernier fournit régulièrement un même service, mais avec des contreparties différentes, selon la qualité du lien affectif liant les échangeurs. Emil, dont un des loisirs est la mécanique et qui voit dans sa parcelle le moyen de stocker et d'entretenir un tracteur, laboure tous les ans les parcelles de ceux qui le veulent ; c'est son hobby, presque une bricole annexe au jardinage. Il propose aussi ce service à tous les nouveaux arrivants au LSA. Il demande de l'argent en contrepartie, de la monnaie qu'il associe à un bien marchand plutôt qu'un service : elle est censée ne servir qu'à financer le carburant et l'entretien de la machine. Cependant, Emil ne fait payer que la moitié de la somme aux membres du comité, selon Janelle, parce que sont ses « amis ». Dans cette différence faite et signalée par Emil à ceux qui en bénéficient, ce dernier apparaît aux yeux des membres du comité comme un ami généreux, qualité qui vient d'ajouter à celle de bon jardinier (capable de labourer une parcelle) et de bon gestionnaire de lotissement (qui propose ce service à tous). Les relations d'échange mettent ici en scène une proximité affective, par la différence de prix à payer entre les amis et les autres ; elles ont aussi une dimension d'intégration au lotissement, puisque les nouveaux arrivants se voient ainsi dès leur arrivée projetés dans le système des relations interpersonnelles (même si la transaction marchande qu'est le labourage fait que cette relation est parmi celles qui sont les moins significatives en termes de proximité). Implicitement, Emil se montre aussi ici bon gestionnaire de son équipe en ce qu'il s'impose ainsi à tous les membres du comité, entre lesquels de nombreuses tensions peuvent exister, comme leur ami commun, ce qui participe peut-être du maintien de relations cordiales.

8.3.3 Le régime de statut : (re)connaissance d'une position sociale

Les relations qui se tissent dans les échanges donnent à Emil une place particulière : elles le font connaître et accepter, donc reconnaître, à la fois comme ami, jardinier et secrétaire. C'est là toute la problématique du statut, troisième dimension du sens des échanges avec Hervouet. La notion de statut a été définie sociologiquement par Linton comme la place qu'une personne occupe dans un système social donné à un moment donné⁵⁸. Les analyses d'Hervouet invitent à considérer les différences de statut social, entre deux jardiniers, comme une variable déterminante pour le sens de l'échange : grâce à sa position sociale élevée, un individu pourrait faire bénéficier un autre de ressources rares, et bénéficier de sa reconnaissance subséquente. Ce que j'ai pu observer au LSA est la relation réciproque : la construction d'un statut élevé au lotissement, grâce à la possession et le bon usage de ressources rares dans les échanges. Bénéficiaire d'un statut élevé, ou prestigieux, c'est se voir reconnaître, au lotissement, la légitimité d'une bonne place dans les échanges ; en termes concrets, bénéficiaire d'un statut élevé ceux qui donnent plus qu'ils ne reçoivent, qui offrent plus qu'ils ne demandent (ce qui suppose de trouver des partenaires à qui offrir). La reconnaissance d'un statut élevé, c'est-à-dire le prestige, est alors double : c'est la reconnaissance d'une forme de richesse objective, la large disposition de ressources recherchées au lotissement, et d'un caractère moral valorisé, celui du désintéressement et de la générosité. Tom a un statut élevé au lotissement ; par son activité professionnelle, entrepreneur en bâtiment, il récupère très souvent du « beau » matériel (matériel issu du démontage des bâtiments qu'il reconstruit, matériel neuf commandé en surplus à l'occasion d'un chantier, ou encore matériel de fin de séries qu'il récupère auprès des usines avec lesquelles il travaille). Il ainsi amené un jour sur la parcelle une grande pile de tasseaux de bois qui ont alimenté la convoitise de plusieurs jardiniers, ou des fenêtres intactes avec montants et double vitrage, que tous ses voisins sont venus admirer (et qu'il a ensuite installé dans la cabane de Jack).

58. Linton, 1945, Ch.2, section 1 : « Concepts de statut et rôle »

La relation de statut est celle d'une unilatéralité dans les échanges : les transferts se font sans contrepartie commensurable. Dans le cas de Tom, les relations d'échange qu'il réalise lui donnent un statut d'offreur en situation de monopole, car il dispose régulièrement de matériaux d'une qualité inégalée au lotissement. Tom est toujours offreur, et jamais demandeur : ce sont les jardiniers ayant besoin de ses matériaux qui viennent le trouver pour lui en demander, et lui proposer en échange des produits du jardin (Tom n'a jamais besoin de matériaux ni de services). Dans l'échelle de valorisation canonique des biens au lotissement, il offre des biens rares et ayant une valeur marchande, et fait ainsi de ses destinataires ses obligés ; il m'a expliqué un jour qu'il n'avait pas besoin d'avoir un poulailler, car il lui suffisait de ramener du bois et on lui donnait des œufs – avant d'en rire, pour marquer sa distance à ce raisonnement intéressé qui pourrait être mal perçu. Cette remarque laisse voir le déséquilibre de l'échange et le statut privilégié de Tom : c'est lui, en tant qu'offreur, qui détermine les échanges. Tom peut obtenir des œufs s'il le veut, quand il veut, alors que les jardiniers qui ont des œufs ne peuvent qu'attendre qu'il récupère des matériaux et fasse le choix d'échanger avec eux. J'ai ainsi entendu Ron et Fred discuter de l'intention de Tom de construire une cabane pour Jack ; ils le considéraient comme une mauvaise nouvelle pour eux, car cela signifiait que les matériaux que récupérerait Tom dans les semaines suivantes seraient uniquement pour Jack, et qu'ils seraient donc obligés d'attendre la fin de cette construction pour avoir une chance d'en obtenir à leur tour.

S'intéresser à la construction du statut dans l'échange permet de mettre en évidence la dimension proprement relationnelle de ce concept ; le statut a une dimension de relativité (occuper une position sociale n'a de sens que par rapport à l'occupation, par d'autres individus, d'autres positions sociales), et s'actualise dans des relations (matérielles et symboliques) entre jardiniers. La question du statut, dans l'univers particulier du lotissement où tous les jardiniers se connaissent et où souvent les relations d'échanges sont connues (soit parce que les échanges sont racontés, soit

parce que les jardiniers peuvent en voir les résultats sur les parcelles des autres), est transversale aux différents types d'échanges. Cela se voit notamment lors d'échanges atypiques, parfois même conflictuels, sur lesquels les jardiniers ne s'accordent pas : ces cas révèlent la différence d'interprétation que des jardiniers peuvent faire des échanges, et les différentes significations qui peuvent être données aux relations, perturbant le sens que les individus ont des positions sociales au lotissement. J'ai pu notamment observer deux cas où des échanges entre jardiniers ont dû être négociés, un destinataire refusant dans un premier temps de recevoir un bien ou un service.

Le premier cas est celui de la cabane que Tom et Tristan ont construit pour Jack. Tom et Tristan s'entendent bien avec Jack, un jardinier du LSA à la retraite, qui a immigré d'Inde dans sa jeunesse, et ils se rendent régulièrement de petits services mutuels. Tom et Tristan donnent à Jack des restes de nourriture pour ses poules, quelques matériaux récupérés quand il en a besoin, l'aide pour les travaux physiques ; Jack vient parfois désherber leur parcelle, arrosent leurs plantes, leur donne des œufs ; ils prennent régulièrement des tasses de thé ensemble, ainsi qu'avec les autres membres de la famille de Tristan et Tom. Ces derniers ont décidé de construire à Jack une nouvelle cabane, la sienne étant une minuscule bicoque menaçant de s'effondrer. Grâce à leurs compétences et à des matériaux achetés (comme des sacs de ciment) et récupérés sur un chantier de démolition, ils ont construit une grande cabane en dur, c'est-à-dire en parpaings, entièrement lambrissée de bois à l'intérieur, et possédant des fenêtres de maison neuves et décorées, en double vitrage. Tous les voisins de Jack sont passés visiter et admirer cette cabane, très atypique par sa qualité proche d'une maison d'habitat. Cependant, Jack, dans cette nouvelle cabane, m'a dit ne pas se sentir pas à sa place ; il y a perdu ses repères spatiaux, ne se sent pas à son aise dans ce bâtiment luxueux. Surtout, il cherche une contrepartie possible à cette offre qui dépasse ce qu'il aurait pu imaginer. Jack ne peut s'empêcher de considérer le travail de Tristan et Tom dans sa dimension financière, répétant que ce sont des professionnels de la construction, et que ce travail professionnel vaut

une rémunération dont il n'a pas les moyens – d'autant qu'ils ont acheté quelques matériaux neufs. Jack s'est ainsi rendu chez Fred pour lui demander, sur le ton de la plus grande confiance, s'il pensait qu'il serait acceptable d'offrir à Tristan et Tom de l'argent ; cette interrogation de Jack sur la nature d'une contrepartie possible traduit son hésitation sur le sens à donner à l'échange. Accepter la cabane comme un don unilatéral n'est pas envisageable pour Jack, qui se sentirait trop redevable ; en donnant de l'argent, à hauteur de ses faibles moyens (il ne pourrait leur donner qu'une centaine de livres quand il évalue la valeur cumulée de leur travail et des matériaux à plus de six fois cette somme), il prouverait sa gratitude à Tristan et Tom, tout en s'inscrivant dans une relation de statut à son désavantage : il entérinerait son incapacité à produire une contrepartie de commune mesure avec le transfert initial. Cet affaiblissement, pécuniaire et statutaire, a été refusé par Tristan et Tom, comme Fred l'avait prédit ; ils ont en revanche convenu que Jack préparerait un repas indien pour les remercier. Tristan et Tom ont ainsi incité Jack à offrir, plutôt qu'une petite contrepartie matérielle, une forte contrepartie symbolique, car très personnelle ; Jack doit leur préparer un plat de la région dont il est originaire. Tristan et Tom ont ainsi refusé qu'un sens matériel soit donné à l'échange (cela aurait impliqué une relation statutaire) pour imposer un autre sens à l'échange : celui de marqueur d'une relation d'affection. La réciprocité matérielle est ici effacée au profit des relations entre personnes ; ce qui compte, ne compte plus dans une mesure quantitative, mais affective. Ce que Tristan et Tom refusent, c'est de constater une impossible réciprocité, de prendre acte d'une inégalité de statut entre ceux qui disposent d'assez de ressources pour en offrir sans compter et celui qui serait obligé de s'appauvrir pour leur donner une petite contrepartie. Ils permettent ainsi à Jack d'accepter l'échange, au nom de l'affection, sans qu'il se sente redevable par la suite, sans qu'il estime n'être pas à la hauteur d'un don auquel il est incapable de fournir une contrepartie équivalente. Cependant, si la relation n'est plus strictement de « statut » hiérarchisé au sens d'un clientélisme, Tom et Tristan entretiennent par cette action les attributs sociaux qui

leur sont reconnues, et qui leur valent une réputation d'amis généreux, de donateurs doués et désintéressés.

Le second cas d'échange équivoque est celui de la relation entre Fred et Charlie ; Fred a longtemps aidé Charlie à entretenir sa parcelle ; avant son départ, Charlie a voulu offrir une de ses machines à Fred, ce que celui-ci a refusé. De la part de Fred, ce refus est nécessaire pour empêcher que le don de service fait à Charlie ne s'inscrive, rétrospectivement, dans une logique de réciprocité utilitariste. Charlie a insisté, et a fini par annoncer à Fred qu'il jetterait la machine le cas échéant ; Fred l'a alors acceptée, le transfert de bien devenant assimilable à une récupération plutôt qu'une rémunération. Cette négociation d'un transfert peut être lue en termes de statut et prestige. Aider Charlie a participé à la construction du statut de Fred au lotissement : tous les jardiniers savent combien Fred a aidé Charlie, et combien Charlie apprécie Fred. Les deux se sont montrés ensemble à la hutte le samedi matin, offrant à Fred une association à la figure tutélaire de Charlie, ainsi que des félicitations et de l'admiration. Ce statut élevé de Fred au lotissement se voit dans la tolérance qui est faite du mauvais entretien de sa parcelle ; la parcelle de Fred et Faye est loin de satisfaire la condition des 75% d'espace cultivés, ou même tenus propres, c'est-à-dire sans mauvaises herbes. Cependant, personne ne le critique ; Ron y voit même un signe de la générosité de Ron, qui passerait tant de temps à aider les autres qu'il en vient à négliger sa parcelle. En ce qu'elle a participé à la construction de cette bonne réputation de Fred, l'aide que ce dernier fournissait à Charlie avait donc déjà trouvé une contrepartie symbolique, rendant incongrue, aux yeux de Fred, le don supplémentaire d'une machine. De plus, une acceptation immédiate de la machine par Fred aurait pu diminuer son statut, à la fois auprès de l'ensemble des jardiniers (qui auraient pu voir en lui quelqu'un n'aidant qu'en échange d'une récompense) et dans sa relation avec Charlie : par le don d'un produit à valeur marchande (la machine), il aurait pu se sentir l'obligé de Charlie, car les services qu'il lui avait fournis s'inscrivaient eux sur une autre échelle de valeur, non-marchande.

L'importance du statut dans cette relation se voit encore mieux dans la comparaison avec la relation entre Fred et Hassan ; après avoir aidé Charlie, Fred aide régulièrement Hassan, mais selon d'autres modalités. En grand secret (je ne l'ai su que grâce à une confidence ayant échappé à un membre de sa famille), Fred se fait rémunérer par Hassan pour son aide. Il brise par là un tabou important, celui du travail gratuit au lotissement : si le travail physique de jardinage, incarné dans les structures visuelles d'une parcelle, est admiré au lotissement, il n'est normalement jamais valorisé en termes monétaires ; ceci est essentiel pour le maintien d'une dichotomie entre monde du travail et monde du lotissement dont j'ai expliqué les ressorts en termes de compensation symbolique. Cette différence entre les deux relations d'aide (l'une rémunérée monétairement, l'autre dans laquelle Fred a commencé par refuser une rémunération matérielle) me semble tenir à la différence de statut au lotissement entre Hassan et Charlie : à la différence du second, le premier est un immigré iranien⁵⁹ arrivé récemment au lotissement ; il est dénigré par certains jardiniers, et certains membres du comité, comme un mauvais jardinier, tenant mal sa parcelle, notamment parce qu'il élève des pigeons – définis comme des animaux nuisibles, qui ont été interdits par règlement quand le comité a su que lui et un autre jardinier en possédaient. Fred n'acquiert donc pas de prestige, ne se voit pas reconnaître un statut valorisé dans cette relation, prend même le risque de voir sa réputation abimée auprès de certains jardiniers, ce qui peut être un élément expliquant qu'il accepte une rémunération.

Ces exemples mettent en valeur l'importance et la fluidité des significations des échanges au lotissement, entre réciprocité, affection et statut ; l'inconfort éprouvé par Jack recevant plus qu'il ne pourrait jamais rendre, ou par Fred qui se voit offrir une contrepartie non-réclamée, met en évidence l'omniprésence de la question du positionnement social dans les échanges, qui tient au contenu, à la forme et au sens de ces transferts de valeur. Les échanges, au lotissement, sont des relations lourdes de

59. Son origine étrangère est en permanence rappelée, et stigmatisée, comme je l'explique plus loin.

sens, qui ne sont jamais de purs transferts de valeur, un troc désincarné : les jardinier mettent du leur dans les échanges : dans les objets et services (qu'ils ont souvent eux-mêmes produits), dans la forme des relations (souvent répétées dans le temps), et dans le sens qu'elles recouvrent (ils jouent dans les échanges un positionnement social au lotissement, d'autant plus que la plupart des relations d'échanges sont publiques, connues et commentées par les jardiniers).

Conclusion : être à sa place dans les réseaux d'échanges

L'étude des échanges matériels nous a permis d'évoquer la notion de sens de sa place comme le respect d'un habitus propre au lotissement ; ce sens se donne à voir dans la connaissance implicite d'un ensemble de normes et de la façon de se positionner vis-à-vis d'elle pour être bien placé dans les représentations sociales du groupe. Les relations interpersonnelles d'échange au LSA s'inscrivent dans ce tissu de représentation ; elles sont denses, mêlant des intérêts matériels avec la constitution de réseaux et de statut entre échangeurs. Cette analyse a mis à jour le lotissement comme un entremêlement complexe dans lequel les jardiniers ont l'habitus propre au lieu comme sens de l'orientation sociale. Cependant, cette optique est limitée, considérant le lotissement à travers les échanges interpersonnels, sur un arrière-plan de logiques collectives. Comme cela a été expliqué précédemment, ces logiques collectives font elles-mêmes l'objet d'une construction et de négociations entre jardiniers, qui aboutissent à un sens de la communauté. Il faut donc, dans un dernier temps, élargir les analyses sur le positionnement social au plan proprement collectif ; en se penchant sur les dynamiques plus larges de constitution d'une réputation et de prestige, j'essaie de montrer comment les jardiniers occupent au lotissement une « place », entre territoire et statut.

9 Voix de la réputation, voies du classement : les discours d'une place sur la scène.

Introduction

La sociabilité, création et entretien de lien social, est à l'œuvre dans les échanges pratiques au lotissement ; elle est cependant aussi développée dans des pratiques autres que celles des échanges matériels, comme les « pratiques de sociabilité » au sens propre. Il s'agit là des interactions dont le sens premier est la création de lien social entre les jardiniers qui interagissent, création qui prime sur le gain matériel réciproque à l'échange. Les échanges matériels sont, dans les faits, indissociables des pratiques de sociabilité. Premièrement, des rituels comme celui de la tasse de thé ont leur matérialité : Janelle et Jeff se rendent souvent sur la parcelle de Rachel de Ron pour prendre le thé, comme Odelia et Oliver se rendent sur celle de Daisy ; dans les deux cas, ceux qui se déplacent apportent habituellement des biscuits, comme s'ils établissaient un équilibre avec le thé qui leur est offert. De plus, les réseaux de proximité sont pluridimensionnels, et les jardiniers affectivement proches ont à la fois des relations de sociabilité intenses et une probabilité élevée de s'engager dans des échanges matériels réciproques. Dans le cas développé plus haut de l'échange entre Fred et Jack, un rituel de sociabilité (un repas) investi d'un sens particulier constitue même, dans une certaine mesure, la réciproque d'un don matériel.

Cependant, la sociabilité nous intéresse ici en ce qu'elle est au fondement des dynamiques de classement qui se mettent en place au lotissement. Il ne s'agit pas simplement de réinterpréter les échanges vus plus haut dans leur dimension sociale plutôt que matérielle, mais de montrer comment la structure sociale du lotissement se met en place en incluant et en permettant le développement, notamment, des relations matérielles particulières déjà abordées. C'est tout l'enjeu des échanges d'informations et de signaux d'affection, dans lesquels se met en place une structure des jugements au lotissement, qui se donne à voir dans la réputation.

9.1 Production et transmission d'informations : la sociabilité, sanction d'une reconnaissance

9.1.1 La visite : le versant sociable de la construction d'un statut

Le statut qui s'élabore dans les échanges matériels, de biens et des services d'échange, y trouve un substrat matériel ; la position sociale qui en résulte est construite dans les discours qui accompagnent les pratiques d'échange et la transmission de ces discours. Les échanges ritualisés de visites et de tasses de thé sont ainsi une dimension importante de la constitution d'un statut social au lotissement. J'ai évoqué ces rituels sous leur forme ponctuelle, de rencontre entre deux jardiniers ; mais il faut comprendre leur inclusion dans un ensemble plus vaste de pratiques spatiales et temporelles, qui les situent et en font des moments de construction d'une place sociale pour les jardiniers.

La visite consiste en un marqueur de reconnaissance d'un statut social de jardinier, et même de bon jardinier si elle est répétée ; comme pour les échanges matériels, un jardinier dispose d'un statut social élevé dans les visites lorsque sa parcelle est plus visitée qu'il ne visite les parcelles des autres. En recevant des visites qu'il ne rend pas, le jardinier met en scène sa bonne réputation, qui fait de son territoire un lieu admiré par tous, sans commune mesure avec les visites de courtoisie que les jardiniers se rendent habituellement les uns aux autres. Le meilleur exemple de ce statut élevé de bon jardinier au LSA est, comme dans les échanges matériels, celui de Tom, continuellement visité les week-ends par des jardiniers qui viennent regarder et montrer à d'autres les aménagements réalisés sur sa parcelle. La corrélation entre position dans les échanges matériels et de sociabilité, liée à l'intrication des deux processus, met en évidence l'importance de certains types de ressources au lotissement : le statut professionnel d'entrepreneurs indépendants de Tom et Tristan leur permet un accès facile à des ressources matérielles (contrairement à des ouvriers comme Ron qui n'ont aucun droit sur les matériaux commandés en surplus

à l'usine), tout en cultivant chez eux des savoir-faire pratiques valorisés au lotissement. Plus que Tristan, c'est Tom, son fils, qui est vu comme entreprenant, et bon jardinier ; c'est lui qui a loué la parcelle, et qui décide de l'aménagement de l'espace, donc qui en discute avec les autres jardiniers : c'est ainsi lui qui se voit reconnaître, dans les relations sociales, le statut de bon jardinier. Son statut de jardinier admiré ainsi que de pourvoyeur régulier de ressources donne à Tom une place singulière au lotissement, celle d'un jardinier qui sait que sa réputation est suffisamment bonne et assurée pour pouvoir interrompre les visites en disant aux visiteurs qu'il a du travail à faire. En coupant court aux visites, il signifie aux visiteurs que la valeur marginale, en termes de reconnaissance, d'une visite individuelle supplémentaire, n'est pour lui pas très élevée. Cette interruption même participe de la constitution du prestige de Tom, de sa réputation de travailleur dévoué ; en effet, paradoxalement, avoir une parcelle trop bien entretenue peut jeter des soupçons sur le sérieux de l'activité professionnelle du jardinier. Un visiteur a un jour remis en cause l'implication de Tom dans son métier, disant, au vu de l'aménagement de ses cabanes, qu'il ne devait pas beaucoup travailler pour avoir le temps de faire tout cela. Tom, touché dans son honneur de jardinier (l'ensemble des attributs valorisés associés à cette identité), a aussitôt réagi en expliquant, avec force chiffres, qu'avec Tristan ils effectuaient une double journée de travail pour parvenir à entretenir leur parcelle. Cette notion d'« honneur des jardiniers » a été introduite par Weber dans son ouvrage éponyme ; elle désigne bien la nature construite et relative de la position sociale au lotissement : l'honneur désigne la qualité du jardinier (il a de l'honneur, s'il respecte les normes et valeurs promues au lotissement), mais en ce que celle-ci lui est reconnue par les autres, qui *font* honneur à ses réalisations.

Les visites sont un lieu de production d'information, où des éléments sont perçus et deviennent plus tard l'objet de discours. Le rituel de l'offre d'une tasse de thé est, quant à lui, un moment de transmission d'information. L'offre d'une tasse de thé marque l'évolution d'une relation interindividuelle, par sa répétition, son rendu,

et l'habitude que les jardiniers y prennent ; les offreurs sont attentifs aux goûts du destinataire, et s'excusent de ne pas avoir retenu, dès la première tasse offerte, les préférences de l'invité (thé ou café, avec ou sans lait et sucre : connaître les goûts de l'autre est un signe de proximité). Le thé est souvent offert lors d'une visite de la parcelle ; cette dernière est souvent spontanée, au sens où un jardinier s'invite souvent à visiter la parcelle d'un autre jardinier dont il est proche, sans attendre d'invitation directe. Le thé marque la valeur de cette visite : le jardinier visité rend l'honneur qui lui est fait par l'honneur d'un accueil dans son intimité. Mais cet accueil dans l'intimité n'épuise pas le sens de la tasse de thé, qui est avant tout l'occasion, et souvent le prétexte, d'une discussion. En même temps qu'une tasse de thé, c'est un moment d'échange qui est proposé et accepté ; les jardiniers s'installent dans un moment dont ils savent qu'il va durer, ce qui conduit les jardiniers qui veulent accomplir du travail dans un après-midi à refuser les tasses de thé qui leurs sont proposées.

9.1.2 La tasse de thé, proximité et commérages

La tasse de thé symbolise au mieux le moment et le lieu du commérage ; le samedi matin, après le déjeuner, les membres du comité des fêtes se réunissent tous autour de la table de la hutte en prenant une tasse de thé, et font un bilan de la matinée, des informations qu'elles ont entendu à la cuisine, des évolutions dans les relations interpersonnelles auxquelles il faut s'attendre dans les semaines à venir. Peu après, dans l'après-midi, plusieurs d'entre elles se retrouvent fréquemment, à deux ou trois, pour une nouvelle tasse de thé, autour de laquelle elles font, sur le même schéma, un bilan de la discussion de la matinée. Il faut souligner l'écart entre les discours des jardiniers portant sur les tasses de thé et les pratiques réelles ; si les jardiniers présentent ce moment comme spontané et se déroulant entre n'importe quels jardiniers, et si cela peut être vrai dans le cadre de l'accueil d'un nouveau jardinier à qui l'on offre volontiers une tasse de thé autour de laquelle faire connaissance, ce rituel

ne se répète pas aléatoirement. Les jardiniers n'offrent pas de thé à n'importe qui ou à tout le monde, mais uniquement aux jardiniers avec qui ils sont prêts à avoir une discussion prolongée, ceux qu'ils sont prêts à accueillir sur leur parcelle comme dans un chez-soi à la dimension de foyer. Cette différence de traitement m'a permis de constater et mesurer, sans avoir besoin qu'un jardinier me l'explique, la qualité des relations entre différents jardiniers, en observant leur inscription ou non dans cette relation privilégiée qu'est l'offre répétée d'une tasse de thé.

Les commérages qui ont lieu au moment du thé sont ces discussions, souvent évaluatives, entre plusieurs personnes, qui portent sur une autre personne, absente au moment des discussions. Au lotissement, étant donné l'identification entre les individus et leurs parcelles, les commérages peuvent porter sur les parcelles et la façon dont un individu les entretient, ce dernier étant toujours l'objet, direct ou indirect, de ces commérages. Or, le lotissement est un lieu où des discours sur les parcelles sont en permanence suscités, provoqués, considérés comme normaux ; le lotissement est un lieu vu et regardé, à travers des jeux de regards qui trouvent leur fin dans la constitution d'une information dicible et transmissible. Au niveau des parcelles, les regards sont omniprésents lors des passages dans les allées ; tout passage est une visite du lotissement, au cours duquel le jardinier regarde les parcelles autour de lui, cherche à mesurer leur évolution depuis la dernière fois qu'il les a vues. Le jardinier est tenu de garder un œil et une oreille sur les pratiques des autres jardiniers ; il y est tenu par la pression sociale des autres jardiniers (un moyen fréquent d'ouvrir ou de relancer la conversation est de demander : « as-tu vu la parcelle de... ? ») ; mais aussi par le comité, car les questions sur les voisins sont fréquentes à la hutte. Janelle, qui s'occupe de recouvrer les loyers, use régulièrement de ce moyen d'information, demandant aux uns et aux autres s'ils ont vu leurs voisins, et le cas échéant, de la tenir informée de leur éventuelle arrivée.

Cette surveillance est aussi l'opérateur d'une comparaison permanente entre les jardiniers, qui donne une autre dimension au fait qu'une visite d'un jardinier à un

autre est souvent suivie de la visite réciproque de l'autre à l'un. Les jeux de regards ont une dimension évaluative impliquant la latence d'une rivalité permanente – bien que le jardinier qui est considéré comme y accordant trop d'importance est sanctionné pour cela. La surveillance qui s'exerce ainsi ne porte pas que sur les pratiques de jardinage, qui sont souvent la façade que les jardiniers donnent aux visites (ils disent aller voir comment un autre jardinier aménage sa parcelle); elle porte aussi sur les réseaux de proximité entre jardiniers, qui se donnent à voir dans les échanges. Les jardiniers se demandent les uns aux autres en permanence de quelle manière ils ont obtenu tel ou tel objet, et notent ainsi l'évolution des relations interpersonnelles, ce qui fait souvent plus tard l'objet d'un commérage : l'évolution d'une relation découverte par un jardinier est une information de valeur au lotissement, permettant de ne pas commettre d'impair dans les relations ultérieures avec les jardiniers concernés.

Janelle a résumé cette atmosphère de surveillance dans la sociabilité en disant qu'« ici, il faut surveiller sa politique ! »⁶⁰, exprimant ainsi la nécessité de prendre au sérieux toute relation : du simple regard à l'échange matériel, en passant par toutes les marques de sociabilité, toutes les interactions entre jardiniers sont mémorisées, rappelées, surveillées, discutées, interprétées, et participent à construction d'une place de l'individu au lotissement : une position sociale occupée et à laquelle se voit assigner un jardinier. Janelle le disait, plus précisément, en évoquant le fait que Jeff et elle étaient en train de donner un poulailler à Nelson, mais que cela ne devait pas être connu de Ron, voisin de parcelle et beau-frère de Nelson, car Ron a selon eux tendance à vouloir toujours imiter et faire mieux que les autres. Cependant, la finalité de cet accord ne me semble pas résider tant dans le résultat concret (Ron a pu voir le poulailler installé sur la parcelle de Nelson une semaine après l'échange), que dans la mise en place et mise en scène de son exclusion. Ron a pu constater, en découvrant le poulailler, l'existence de réseaux dont il est exclu, puisqu'il n'était pas

60. « *you have to watch your politics here !* »

au courant de l'échange ni du projet de son beau-frère et voisin. C'est la sanction symbolique de sa tendance à l'imitation, considérée comme un signe qu'il ne se tient pas à sa place par Nelson, ce dernier se félicitant plus tard de lui avoir joué un tel tour.

9.2 Constitution d'une identité : classements et stigmatisation

9.2.1 Comméragage et stigmatisation collective

Elias, dans ses « Remarques sur le comméragage », définit le comméragage comme l'ensemble des discours négatifs portés par un groupe d'individus liés entre eux contre un autre, de façon systématique, qui relève de la stigmatisation au sens où c'est précisément en raison de leur appartenance à un groupe que les individus sont critiqués. Le comméragage collectif permet de critiquer un groupe considéré comme inadapté à la position qu'il occupe, illégitime dans sa place. C'est un discours qui relève avant tout d'une construction sociale : les individus effectuant le comméragage critiquent des aspects sélectionnés de la réalité sociale critiquée. C'est de cette façon que se construit et s'entretient, au LSA, la stigmatisation d'un groupe interne à l'ensemble des jardiniers : celui des immigrés de l'« Est ». Venir de l'« Est », un concept indigène désignant une vaste région d'où les individus peuvent être originaires, signale pour les jardiniers une identité susceptible d'être problématique ; ce processus par lequel une partie d'un groupe, celui des jardiniers établis, assigne à un autre groupe (nominal, celui des immigrés de l'Est) une identité sur la base d'un marqueur arbitraire, est un processus de stigmatisation, au sens d'Elias et Scotson (1965). L'Est, dans les discours de Janelle, est un axe géographique large traversant l'Eurasie, des pays baltes à l'Iran. Cette catégorie constitue un principe simple de vision du monde, celui d'une irrémédiable différence culturelle. Les immigrés d'origine lituanienne ou ukrainienne sont surveillés, et les jardiniers Iraniens, m'ex-
plique Janelle, ne respectent pas le règlement, considérant qu'il s'applique à tout le

monde mais pas à eux - ce qui les place dans la catégorie de ceux qui ne respectent pas la règle fondamentale de réciprocité de comportement que j'ai évoquée. Cette catégorie d'Est symbolique comprend aussi les gitans, titre dont on affuble tout individu perçu comme présentant un danger de vol pour le lotissement, étant supposé d'origine slave. Ceux de l'Est qui s'intègrent dans ce que les jardinier perçoivent comme esprit de communauté en sont presque considérés comme des exceptions : Ron me raconte ainsi que son voisin « était un Ukrainien. *Mais* c'était un type merveilleux ! »⁶¹. A travers ce type de principes d'interprétation, fondés sur la mémoire d'une expérience qui est toujours sélective, les jardiniers peuvent stigmatiser, c'est-à-dire associer à un principe explicatif négatif, des pratiques qui n'en dépendent pas forcément, mais reposent sur des codes culturels bien compris. Janelle m'a fait le récit suivant (dont je ne dispose hélas qu'en français, ayant perdu la piste originale après l'avoir retranscrite en traduisant) :

« La Lituanienne [Ida] voulait mettre une caravane. Et c'est un problème, parce qu'on n'a pas le droit de faire ça. Et elle était en colère, elle nous a dit qu'elle l'avait achetée exprès. Alors on [le comité] lui a dit qu'on était désolés, mais on ne peut pas faire ça. C'est dans les règles, on peut pas. [note : le règlement énonce qu'il n'est pas permis de "résider" sur le lotissement] [...] Pourtant on leur [gens de l' « Est »] donne le règlement, sur papier, mais ils pensent que ça ne s'applique pas à eux.

[Je lui demande des précisions, lui faisant remarquer qu'elle-même et son mari viennent de construire sur leur parcelle une cabane habitable, avec canapé-lit, cuisine, eau courante, et électricité]

Ben, on peut avoir une cabane ; mais pas une caravane. Les cabanes c'est pour... [hésite] techniquement, elles sont supposées être pour les outils de jardins, pour la mise en pot, ou pour prendre le thé. Euh... [semble chercher à expliquer sa pensée] On peut y passer une nuit, éventuellement. Mais une caravane, c'est... un logement. Ce n'est pas une cabane de jardin. Et d'aucune façon, n'est-ce pas ? ! Non, [la caravane] c'est là pour une bonne raison. »

Cet extrait montre les difficultés que Janelle a pu avoir à expliquer à Ida, puis à moi, ce que la caravane avait de dérangeant. La différence entre une caravane et une cabane, dans leur présence potentielle au lotissement, est invisible ; le critère excluant la caravane dont parle Janelle est difficile à expliquer, car il tient avant tout

61. C'est moi qui souligne.

à la signification sociale de la caravane (elle est faite pour être habitée, alors que la cabane est faite pour ranger des outils), et donc au sens qu'elle incarne (la mobilité perpétuelle contre l'ancrage territorial dans une certaine localité). La caravane porte aussi pour Janelle, et Ida ne le savait probablement pas, une connotation négative de nomadisme ; elle fait symboliquement partie de l'univers des « gitans » dont les jardiniers se méfient, et qui se déplaceraient dans des véhicules habitables. La référence culturelle anglaise (le sens donné à la caravane et la cabane) est ainsi posée comme évidente par Janelle qui ne doute pas de son bon droit, et du respect des règles. Dans un sophisme dont la conclusion vient confirmer les prémisses, l'interprétation de cette tentative d'Ida devient une confirmation colportée du caractère dangereux des gens de l'Est : « c'est là pour une bonne raison », ce qui sous-entend qu'elle savait très bien ce qu'elle faisait et qu'elle cherchait effectivement à habiter le jardin, à s'approprier sa parcelle au-delà des limites de la territorialisation tolérée. En plus d'un acte de violence sociale, qui sanctionne chez Ida la non-connaissance des codes culturels implicites que les membres du comité du LSA considèrent comme légitimes, il se joue ici la constitution virtuelle d'un groupe interne : ceux qui connaissent la différence de principe entre une caravane et une cabane. Cette constitution d'un « nous » s'exprime dans la stigmatisation et le commérage contre un autre groupe, dont la légitimité de la présence au lotissement est mise en question : le propos de Janelle, en prenant Ida pour exemple, était de parler de tous les gens de l'Est, qui ne respectent pas les règles du lotissement, et donc n'y ont a priori par leur place. Ils peuvent, aux yeux de Janelle, acquérir une certaine légitimité, à condition de se fondre dans le partage des codes culturels fondamentaux de la communauté.

9.2.2 Commérage et réputation

Le commérage négatif a une dimension de réciprocité ; il signifie pour ceux qui font le commérage qu'ils sont à leur place, d'où ils peuvent observer objectivement les positionnements des autres acteurs de la scène sociale, et dénigrer ceux dont ils

observent l'inadaptation. Le commérage collectif, au sens où plus que des pratiques individuelles de critique d'autres individus, c'est un groupe dans son entier qui en critique un autre, est alors l'occasion pour le groupe qui commère de se signifier son ancrage légitime dans le territoire qui est partagé. Les commérages collectifs au LSA ont eu une importance décisive dans le processus d'exclusion des TIG, qui a trouvé une conclusion plus violente que la stigmatisation des jardiniers de l'Est. C'est en s'associant pour les critiquer, en partageant leur expérience négative liée à la présence des TIG, stigmatisés comme « criminels », que les jardiniers ont pu construire et mesurer la collectivité du ressenti contre eux, qui a abouti à leur exclusion. Emil s'en est moqué lors d'une réunion au printemps 2014, longtemps après l'éviction des TIG ; lorsque des jardiniers ont évoqué des dégâts causés dans les toilettes, il a souri : « je propose qu'un blâme les TIG », rappelant par là la dimension de coupables tout désignés qu'ils constituaient quand ils étaient présents, permettant au groupe de constituer en regard un « nous » de victimes unies – construction manichéenne que le cas ultérieur de vandalisme venait contredire. Le commérage positif, louant les qualités d'une personne, a aussi cette dimension, pour un groupe, de réaffirmation de son identité et de ses repères communs. En célébrant Charlie, dont beaucoup de jardiniers m'ont fait l'éloge, ou en soulignant leur appréciation de Fred, les jardiniers réaffirment leur croyance dans l'existence d'un idéal commun de vertu et de qualités diverses, dans une identité propre au groupe auquel eux-mêmes s'identifient.

Si Charlie est l'objet de commérages positifs, Rob fait lui l'objet de commérages négatifs, qui mettent en évidence le caractère en partie auto-entretenu d'une mauvaise réputation. Rob m'a d'abord été présenté, par Bertrand, comme occupant une position similaire à celle de Charlie, car il est lui aussi âgé et présent depuis plusieurs dizaines d'années au lotissement. Cependant, au contraire de Charlie, Rob a peu de prestige ; au fil du temps, les commérages sanctionnant ses actions lui ont construit une mauvaise réputation au lotissement, celle d'un jardinier fier, au sens où

il essaierait de s'arroger une position sociale supérieure à celle qui lui est reconnue. J'ai assisté à un échange entre Jeff et Fred, qui critiquaient Rob pour son caractère peu généreux et intéressé ; il avait voulu vendre à Jeff une machine à un prix que ce dernier considère comme trop élevé. Ce qui se joue dans cette proposition n'est pas que le non-respect par Rob de la valeur de gratuité du lotissement ; Jeff a aussi fait de cette proposition un affront personnel. En faisant confirmer à Fred que cela « ne se fait pas » et que Rob avait essayé de le duper, Jeff accuse Rob de l'avoir pris pour quelqu'un ne méritant pas un échange privilégié, quelqu'un à qui Rob reconnaît si peu du prestige de jardinier qu'il est prêt à lui vendre une machine au prix de marché, refusant donc de lui rendre tout honneur. L'implicite de cette accusation de Jeff est que Rob s'estime une place trop élevée au lotissement, celle de quelqu'un qui pourrait jouer sur les règles implicites en vigueur entre jardiniers. Fred, après avoir abondé dans le sens de Jeff, m'a cependant dit qu'il ne savait pas pourquoi les jardiniers étaient ainsi virulents contre Rob ; mais lui-même s'abstient, dans un mimétisme qui lui évite d'être associé à la figure dévalorisée de Rob, d'avoir des relations avec ce dernier, et de remettre en cause les commérages négatifs dont il est témoin. De cette façon, la mauvaise réputation et le peu de prestige accordé à Rob s'auto-entretiennent ; plusieurs jardiniers disent ne pas « l'aimer », sans savoir pourquoi : pour eux, « c'est comme ça », il fait partie des gens qu'ils n'apprécient pas. Les jardiniers ainsi en avant une causalité presque naturelle, évidente, mais derrière laquelle se joue la question sociale d'une place à laquelle Rob est considéré comme ne se tenant pas.

Conclusion

Le tissu des échanges au LSA intègre les processus de sociabilité, par lesquels se diffuse une information qui contribue au prestige du jardinier ; un jardinier a d'autant plus de prestige qu'on lui reconnaît les qualités valorisées au lotissement. Les logiques sociales de classements produisent des positionnements à l'échelle de groupes : po-

sitionnements relatifs de plusieurs groupes entre eux, exclusion d'un groupe dominé par un groupe dominant, abaissement d'un individu dans les classements sociaux par l'entretien d'une mauvaise réputation. Au cœur de ces dynamiques de positionnements, se trouve la pratique du commérage au LSA ; le lotissement est un lieu propice à l'élaboration de discours évaluatifs selon les différentes dimensions invoquées, et les commérages aboutissent à la construction d'une place des groupes et des individus, de leur positions sociales et des attributs qu'elles recouvrent, en termes matériels et symboliques. Il reste à comprendre ce que ces façons de se positionner disent de la structure même du LSA : les commérages véhiculent une exigence d'égalité à l'œuvre sur cette scène sociale, en fonction de laquelle les individus peuvent se placer en jouant sur des jugements sociaux plus généraux.

9.3 Commérages et exigence d'égalité : la situation d'individus en place

9.3.1 Les règles des commérages

D'un point de vue euristique, les commérages sont un moment important mais délicat pour le chercheur. Délicat, parce que les commérages entraînent souvent un positionnement de ce dernier ; assister à un commérage, c'est en participer en tant que récepteur, et donc être situé dans l'espace social où les commérages sont un opérateur de positionnement. Délicat et important, parce que le commérage est le moment d'un certain relâchement des normes sociales, où les enquêtés peuvent exprimer avec excès le ressenti d'une violence sociale par ailleurs tue. Il faut cependant se méfier de cet excès, et ne pas prendre les moments de commérages pour des moments plus « vrais » que d'autres, qui donneraient lieu à une expression directe de la réalité des rapports sociaux ; ils sont, tout autant que d'autres relations, pris dans le tissu des pratiques sociales du lotissement.

De mes observations, j'ai essayé de déduire des règles que le commérage suit au lotissement, comme Weber avait pu tirer des règles des échanges de cadeaux. Ces

règles font du commérage le moment et le lieu de l'affirmation d'une « place », que je préfère à la notion d' « honneur » : au lotissement, la reconnaissance d'un statut social est intimement liée aux structures matérielles de la position occupée par un individu – que ce soit dans les échanges ou l'aménagement du territoire.

- Le commérage est une discussion concernant une tierce personne, qui ne doit pas pouvoir entendre le commérage, et donc ne peut pas se défendre directement de ce dont le commérage l'accuse.
- Le commérage ne porte pas uniquement sur le caractère, la place accordée à une personne, de façon abstraite, mais comprend toujours des éléments concrets qui visent à justifier le propos dévalorisant.
- La personne qui écoute le commérage n'en remet pas les conclusions en cause ; elle peut abonder dans le sens de la critique ou ne rien ajouter aux propos dévalorisants, mais pas défendre directement la personne objet du commérage.

D'après la première règle du commérage, son contexte même est important ; le commérage se fait à l'abri des oreilles indiscretes, dans un lieu que ceux qui commèrent tiennent pour sûr, intime. Il signifie donc le caractère intime d'un lieu et d'une relation : le lieu du commérage donc est celui d'une territorialisation. Parmi les membres du comité et des fêtes, Vicky et Alex mettent en scène leur commérage à la cuisine de la hutte ; seules du côté « cuisine » du bar, elles se font régulièrement des confidences à l'oreille et en riant ostensiblement, semblant ainsi pratiquer le commérage à la vue de tous, et mettant en scène la cuisine comme leur lieu intime. Elles constituent par là un territoire du « nous » dont Janelle est exclue, le samedi matin : celle-ci, suivant sa fonction de trésorière, reste de l'autre côté du bar, à la table centrale, entourée de ses caisses et cahiers. Une opposition des territorialisations à la hutte se donne à voir ici, et met en scène, géographiquement, la rivalité qui se joue au comité des fêtes, entre Janelle d'un côté, Vicky, Alex et Bonnie de l'autre.

9.3.2 L'exigence d'égalité sur la scène sociale

Des rivalités, situations de concurrence de personnes prétendant à la même chose, peuvent se jouer sur plusieurs plans au lotissement : rivalité pour l'accès à une parcelle, un bien, un service, mais aussi une position dans les échanges, matériels ou symboliques. Les rivalités peuvent donc être résumées comme rivalité pour une place, c'est-à-dire la reconnaissance sociale d'une certaine position. La rivalité que j'ai citée au sein du comité des fêtes donne lieu à une lutte de pouvoir, plusieurs jardiniers voulant exercer une influence sur les choix du comité tout entier. Cette lutte se cristallise notamment dans la question de l'opportunité d'une nouvelle cuisine. Vicky, Alex et Bonnie veulent qu'une nouvelle cuisine soit construite, annexe à la hutte ; elle permettrait selon elles une amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, ainsi qu'un meilleur confort des jardiniers en séparant cuisine et lieu de sociabilité. Janelle s'oppose à ce projet, qu'elle considère inutilement coûteux, et essaie régulièrement de convaincre les jardiniers avec qui elle discute de la vanité de cet agrandissement. Janelle qualifie régulièrement ce projet de « *posh kitchen* », reprenant un adjectif dévalorisant déjà croisé à propos de Daisy. L'adjectif *posh*, en anglais, signifie ici « huppé », « classieux » ; il porte une forte connotation, négative, d'appartenance à une classe sociale supérieure : « de la haute », « hautain ». Dans les médias anglais, ce terme est toujours associé à une dévalorisation d'individus ayant une position sociale élevée et constituant un entre-soi méprisant. En qualifiant ainsi le projet de cuisine, Janelle veut mettre en évidence la démesure du projet, qui n'aurait pas sa place au LSA, où les valeurs de la communauté sont censées s'inscrire dans la continuité de celles des classes populaires fondatrices – ce qui, cependant, procède d'une interprétation discutable de l'histoire du lotissement, comme on l'a vu. En utilisant le terme de *posh*, le discours de Janelle stigmatise aussi celles qui portent ce projet : l'adjectif remplit une fonction analogue à celui de « fier » dans les analyses de Weber, pointant une tendance centrifuge à l'exclusion dans le comportement

d'un individu qui s'estimerait au-dessus des autres⁶². En qualifiant quelqu'un ou un élément de son territoire du soi de *posh*, celui qui commère pointe un non-respect de la place, un décalage entre la position sociale que connote l'objet, et la place auquel cet objet est censé se tenir. Plus précis que le terme de fierté, le caractère *posh* permet de stigmatiser à la fois le non-respect d'une place relative de l'individu parmi les jardiniers et d'une place objective au lotissement. Ces deux facettes sont évidemment liées, les gens *de la haute* ou s'estimant comme tels étant supposés précisément être *hautains* vis-à-vis des jardiniers, identifiés aux classes populaires (puisqu'ils travaillent manuellement, ils feraient partie des « working-class »). C'est ce qui transparaît dans le discours de Ron, me parlant de son contremaître qu'il a invité à visiter sa parcelle : il m'explique que c'est un « brave type » (*nice guy*), avançant comme une preuve le fait qu'il cultive une parcelle dans un jardin ; il habite dans un quartier *posh*, mais il n'est « pas comme ça », « *même si* » c'est un contremaître (*chief*)⁶³.

La seconde règle du commérage évite à celui qui commère de pouvoir être accusé de méchanceté, c'est-à-dire d'entretenir des tendances exclusives en stigmatisant chez d'autres ces tendances exclusives. Par des éléments concrets, celui qui commère met en exergue une certaine objectivité de ses remarques, en faisant de la concrétude un indice de cette objectivité. Au contraire, la victime du commérage peut être accusée de méchanceté, c'est-à-dire d'entretenir gratuitement des tendances exclusives : de faire des remarques déplacées, sans fondement, d'accuser des jardiniers de fierté sans que des éléments concrets le justifient. Ce que cette symétrie des commérages met en exergue est la réciprocité qu'ils expriment ; lorsque quelqu'un commère contre un jardinier, il signifie d'une part que le jardinier ne se tient pas à la place qui lui est reconnue comme légitime, mais en même temps, souligne que lui-même connaît et respecte l'ordre normal des places. Derrière ce double positionnement, se joue ce que Weber (*ibid.*) appelle une « exigence d'égalité » au lotissement : une affir-

62. Weber, *Le Travail à-côté*, III, 2.

63. C'est moi qui souligne ; cet échange est cité de mémoire.

mation de la coappartenance à une « scène sociale ». Les commérages sanctionnent les écarts au comportement attendu en fonction du statut reconnu à un individu ; ils sont donc une affirmation des règles, formelles et informelles, qui ont cours au lotissement, et une affirmation de l'appartenance au lotissement de celui qui commère (qui en connaît les règles) et de celui qui est l'objet du commérage (qui devrait s'y tenir). Les commérages sont des relations qui tissent le sentiment de coappartenance des individus d'un groupe social ; ils réaffirment un ensemble de normes et valeurs communes, mais sont par nature des outils de concurrence, opérateurs de rapports de force dans la rivalité des positions. Mes observations donnant lieu à cette analyse confirment donc pleinement la caractérisation que fait Weber de la « scène sociale », complétant la définition déjà vue : « à la fois un espace de concurrence, un groupe d'appartenance et un ensemble de référence communes » (Weber, *op.cit.*, p.188).

Cependant, si Weber s'intéresse en priorité au caractère unitaire de la coappartenance qui justifie l'existence d'une scène sociale, l'exigence d'égalité prend un sens particulier dans la considération d'une scène sociale comme structures de positions rivales. C'est le versant plus dynamique de l'exigence d'égalité : dans la symétrie du commérage, elle est exigence de ce qu'un individu (objet du commérage) ne s'élève pas au-dessus d'un autre (celui qui commère, s'estimant souvent victime du comportement du premier). C'est ici que la notion de scène rencontre celle de territorialisation : l'exigence d'égalité, conformément à l'idéal d'harmonie et de liberté individuelle ayant cours au lotissement, implique l'exigence d'un respect mutuel des territoires des autres jardiniers, bien que les positions sociales soient rivales. Cette dimension des commérages se mesure notamment à leur virulence. La violence rhétorique du commérage contre une personne ou une action est proportionnelle au dommage symbolique ressenti par celui qui commère : les jardiniers critiquent d'autant plus le débordement de place d'un autre que c'est leur propre place qui est en jeu.

9.3.3 Rivalité et territorialisation : une place pluridimensionnelle

J'ai pu assister à une séance de commérage particulièrement virulente entre Janelle et Ron, contre Alex et Vicky. De ce commérage, j'ai déjà cité un extrait en première partie, p.52, sur la critique par Ron et Janelle d'une remarque d'Alex, jugée comme une territorialisation illégitime d'un espace public, le jardin du centenaire. Lors de cette séance de commérage, qui a duré plus d'une heure, j'ai pu mesurer comment se joue la revendication, par ceux qui commèrent, d'un certain ordre des places, qui peut trouver une expression territoriale. Ici, Janelle et Ron réagissent à ce qu'ils perçoivent comme une remise en cause de leur position par Alex et Vicky avec l'accusation réciproque : ces deux dernières ne se tiendraient pas à leur place. Ron et Janelle ont énuméré les différents faits qu'ils tiennent pour des preuves de la « méchanceté » et du caractère « mauvais » d'Alex et Vicky. Derrière ces caractérisations psychologisantes, se joue du côté de Janelle et Ron l'angoisse d'une perte de place, d'une exclusion sociale ; la crainte d'une éviction de cercles d'échanges dont ils reportent la faute sur des stratégies qu'Alex et Vicky auraient mis en place. Janelle reproche à Alex d'avoir qualifié la présence de quatre remorques de tailles différentes sur sa parcelle de « collection » ; celles-ci y sont avant tout parce que l'un des hobbies de Jeff, le mari de Janelle, est de récupérer et d'améliorer ce genre de machines. Cependant, le terme de collection sous-entend une accumulation excessive, l'accumulation d'un bien à valeur marchande au-delà de ce qui est nécessaire dans une perspective utilitaire ; le terme de collection appartient au champ sémantique du *posh*, connotant une exhibition de ressources qui confine à l'exubérance. Elle leur reproche aussi d'avoir mis en place une stratégie afin qu'Alex récupère la parcelle de Vicky, celle-ci devant déménager dans les années à venir ; Alex territorialiserait cette parcelle convoitée et socialement bien située (à l'entrée du lotissement, à côté de la hutte), plus proche même de l'entrée que la parcelle de Janelle (il n'y a qu'une parcelle entre celle de Janelle et celle de Vicky). Ron, de son côté, reproche à Alex d'avoir mis en question la légitimité de sa présence dans un lieu pourtant théorique-

ment ouvert à tous, le jardin du centenaire ; il reproche à Vicky de l'avoir lésé dans les relations entre jardiniers, en se rapprochant de ses voisins, Nelson et Norma, à son détriment. Selon Ron, elle s'est éloignée de Rachel et lui à mesure qu'elle se rapprochait de son beau-frère et son épouse, « parce que Nelson peut lui avoir des trucs [il peut lui fournir des objets de récupération] ». Ce changement intéressé dans les relations aurait fait reculer Ron dans une hiérarchie des ordres de place ; ce serait désormais « toujours » Nelson et Norma que Rachel inviterait à prendre le thé, et à eux qu'elle proposerait « en premier » des biens qu'elle aurait récupéré. Cette notion d'ordre chronologique dans lequel les informations (ou les produits) sont transmis fait partie des territoires du soi que caractérise Goffman : les « tours ». En donnant la priorité à Nelson et Norma sur Ron et Rachel, Vicky remet en cause un territoire de soi que Ron pensait acquis, de la même façon qu'Alex a pu remettre en question sa présence physique dans un espace public. Enfin, Ron et Janelle les accusent d'entretenir des tendances exclusives, Alex ne se rendant à la hutte qu'en présence de Vicky ; ils prêtent également à la première la volonté d'imposer à tout le lotissement ses méthodes, contestées, de jardinage : elle n'utilise aucun désherbant chimique. Si on l'écoutait, concluent Ron et Janelle, tout le lotissement ressemblerait à une friche ; ils l'associent à la figure subversive du « hippie », une étiquette dévalorisée au lotissement, signifiant une irresponsabilité des individus. A travers cette faste critique, Janelle et Ron associent intimement ordre social et territorial : Alex et Vicky, dont ils perçoivent qu'elles ont remis en cause leur place au lotissement (c'est-à-dire la légitimité à occuper certains territoires), sont accusées de vouloir indûment territorialiser le lotissement, et de représenter une menace pour l'ordre social de la communauté toute entière. La perception d'un non-respect de l'ordre établi des places est ici interprété comme une violation des territoires nécessaires à l'harmonie du groupe ; mais en venant à critiquer la place d'Alex et Vicky au lotissement (critique implicite de l'entretien de la parcelle d'Alex, de l'intéressement de Vicky dans les échanges, du contournement des règles égalitaires officielles dans

la transmission d'une parcelle), Ron et Janelle à leur tour remettent en cause la territorialisation opérée par Alex et Vicky. C'est la dimension rivale du commérage négatif (valorisation de sa place au détriment d'une autre), qui met en évidence la contradiction entre une rivalité des positions au lotissement, et ce qui la rend possible : le fond d'une exigence d'égalité, notamment celle de l'accès aux ressources territoriales.

La rivalité qui se joue dans le commérage ici cité s'ancre aussi dans une concurrence au comité, une lutte autour de la nouvelle cuisine. Tous ces enjeux de pouvoir et de territorialisation, pour les jardiniers qui sont au comité, sont liés. Sur cette scène sociale dynamique qu'est le LSA, où les individus s'exposent, constituent des réseaux et rivalisent pour des places, tout en aménageant et territorialisant l'espace, le comité joue un rôle particulier. Il constitue lui-même une scène incluse dans celle du lotissement, au vu des rivalités qui s'y jouent (c'est l'exemple de la nouvelle cuisine); les réseaux et rivalités peuvent s'y construire et s'y exposer à travers les prises de position. Etre au comité confère aux jardiniers un statut particulier : celui de jardiniers habilités à diriger, dans une certaine mesure, le reste du lotissement. L'étiquette de membre du comité s'ajoute alors aux autres qualités reconnues à l'individu sur la scène sociale. Les positions au comité sont des places, des espaces sociaux disponibles, appropriables, et rivaux – même si officiellement, tous ceux qui le veulent peuvent être au comité, dans les faits, les jardiniers peuvent en être exclus en cas de non-respect des règles, et s'auto-excluent quand ils sentent ne plus y avoir leur place. Ces places constituent, dans une certaine mesure, des ressources pour les jardiniers, car elles peuvent leur permettre l'accès à des informations privilégiées qui donnent du pouvoir dans les relations au lotissement.

Conclusion : la place du chercheur

En conclusion de cette partie, je voudrais revenir sur ma propre place au lotissement, et son inclusion dans les enjeux de positionnement social entre les jardiniers.

Le chercheur est toujours « situé » sur son terrain ; il occupe une position, et une place lui est attribuée par ses interlocuteurs, systématiquement. J'ai été situé, je l'ai évoqué en analysant ma relation avec Ron, en permanence par mes enquêtes. J'ai essayé de comprendre ce qu'ils voyaient à travers moi – étudiant, main-d'œuvre, chercheur, ami, confident... et souvent plusieurs de ces dimensions à la fois. J'étais aussi nécessairement situé dans l'espace des statuts ; de la même façon que les Childeyans demandaient à Bell à participer à l'enquête (Bell, 1994), des jardiniers du LSA ont pu tirer un certain prestige de ma présence, qu'ils n'hésitaient pas à exhiber aux passants. Le simple fait que je fasse la démarche d'aller voir un jardinier sur sa parcelle et engage la conversation était une forme de reconnaissance pour eux, une visite spontanée vectrice du sentiment de « valoir » cette visite. La disponibilité des jardiniers à mon endroit peut alors être analysée comme une forme de contre-don, venant répondre à l'honneur que je leur faisais d'une visite. Dans l'espace particulier des commérages, j'ai pu être le destinataire, acquiesçant, au moins par son silence, à la caractérisation faite par un interlocuteur d'une personne absente. Mes caractéristiques sociales d'étudiant blanc, ayant grandi dans le monde rural, me situaient *a priori*, dans les logiques de stigmatisation qui ont cours au lotissement, du côté de ceux qui définissent les règles du jeu, pour reprendre le vocabulaire de Bourdieu ; du côté des jardiniers gravitant autour du comité, ayant tendance à stigmatiser les étrangers et les gens issus de classes supérieures urbaines. Par mon caractère atypique au lotissement, étudiant, Français, homme cherchant à discuter avec autant de gens que possible, je n'avais pas de mal à me faire accepter des jardiniers inclus dans la dynamique de collectivité définie par le comité. Cependant, il ne faut pas oublier que les commérages créent un réseau au sein même du groupe où ils se tiennent, associant ceux qui commèrent ensemble. Le risque était alors de m'aliéner une partie de mon terrain si j'entrais dans les logiques partisans de la concurrence. J'ai donc voulu rester « neutre » sur le terrain, ne pas prendre parti dans les conflits qui ont pu opposer des jardiniers. Cependant, cet idéal a été rattrapé par la « situation » du

chercheur ; j'ai fini par être situé, sans le vouloir, dans ces prises de position. Assister au commérage entre Ron et Janelle, à trois semaines de la fin de mon observation, a été déterminant à cet égard. M'ayant associé à ce violent commérage en tant que témoin, Janelle a ensuite fait en sorte de donner à penser aux autres jardiniers, pour la plupart conscient de sa rivalité avec Vicky et Alex, que j'étais de son côté. Lors du déjeuner suivant, elle m'a fait asseoir à côté d'elle à la hutte, et n'a cessé d'afficher ostensiblement une proximité nouvelle entre nous ; elle me racontait des blagues de façon à ce que moi seul puisse entendre, en riait fort, et me jetait à tout propos des regards entendus. Le destinataire de cette démonstration de proximité était notamment, je ne l'ai compris qu'au fil de la matinée, Vicky, qui servait les déjeuners depuis l'autre côté du bar. Par manque de vigilance, je n'avais pas vu se mettre en place la constitution de réseau dont j'étais en train de faire l'objet, et je n'ai pas trouvé sur le moment de solution autre que m'éclipser, sans doute trop tard : Vicky est ensuite revenue sur notre accord de trouver un jour dans la semaine où je viendrais visiter sa parcelle, sans justification convaincante (elle a d'abord argué de n'avoir pas le temps de venir à la parcelle la semaine où nous avions convenu de nous voir, alors qu'elle y vient d'ordinaire tous les deux jours, et a reporté jusqu'à mon départ la fixation d'un nouveau rendez-vous). La sanction exercée par Vicky à mon encontre est bien celle d'un non-respect de ma place de chercheur, symboliquement et matériellement, territorialement ; la sanction est aussi territoriale, dans l'impossibilité subséquente pour moi d'entrer chez elle.

Conclusion

En conclusion, je voudrais reprendre une dernière expression de Florence Weber, celle de « rang » : dans *L'Honneur des jardiniers*, elle explique que cet honneur consiste précisément à tenir son rang de jardinier, notamment en entretenant bien sa parcelle et en brillant dans les compétitions. Au LSA, plus qu'un rang, c'est une place qu'il s'agit de tenir, c'est un territoire spatial et symbolique, dont j'ai mon-

tré comment la parcelle est un pôle individuel. Cette place désigne le territoire du jardinier dans la mesure où il est reconnu par les autres, et comporte plusieurs dimensions : le prestige, reflétant l'admiration qu'un jardinier peut se voir porter pour ses pratiques exceptionnelles de jardinage (au sens large, qui inclut le bricolage) ; le mérite, qui sanctionne les valeurs morales que l'on reconnaît au jardinier ; sa réputation enfin, c'est-à-dire l'identité que le jardinier se constitue dans les réseaux de jugement au lotissement – qui s'appuient sur tous les éléments de l'identité du jardinier auxquels les autres jardiniers ont accès. Les différentes dimensions peuvent se superposer pour donner sens à la place qu'occupe le jardinier ; c'est ainsi que Fred dispose d'un certain prestige reconnu à ses qualités de bricoleur, du mérite acquis dans son abnégation à aider d'autres jardiniers, et d'une réputation obtenue, dans sa proximité avec des jardiniers eux-mêmes reconnus au lotissement pour leurs nombreuses qualités, pour la sympathie et la simplicité qu'il incarne. Cette place est le lieu où se croisent les différentes règles, explicites et implicites, du lotissement ; elle peut être le lieu d'une compensation, où des écarts aux règles formelles sont tolérés au regard de qualités possédées sur un autre plan (il en va ainsi de la parcelle de Fred, mal entretenue, et de la hauteur théoriquement irrégulière des clôtures de Tristan et Tom). Les jardiniers, une fois acceptés au lotissement, doivent construire et tenir leur place, dans l'élaboration d'un territoire spatial (aménagement de la parcelle, occupation des espaces publics) et symbolique (leur réputation) qui n'est pas seulement en jeu dans leurs propres pratiques mais aussi dans les commérages dont il peut faire l'objet. Cette place est surtout en jeu dans les différents échanges où le jardinier s'inscrit, échanges matériels et symboliques, d'objets et de discours, constituant des réseaux plus ou moins vastes auxquels l'appartenance peut être une ressource et un signal. La tenue d'une place est la signification même de l'existence individuelle d'un jardinier au sein du lotissement comme lieu d'un collectif ; tenir sa place, c'est aussi s'inscrire dans ce collectif, posséder et mettre en œuvre une certaine vision de la communauté, toujours située et situante sous le regard des autres

jardiniers.

Conclusion

Je m'étais proposé d'étudier cette réalité sociale particulière qu'est le lotissement de jardins en Angleterre. Cette étude a confirmé le caractère particulier, parce que multiforme, du lotissement : il est une réalité complexe, à la croisée de déterminations spatiales et sociales ; il est une scène sociale, structurée par de multiples déterminations sociales, dessinant un écheveau de relations qui lient et hiérarchisent les jardiniers.

J'ai essayé de montrer dans un premier temps comment se construit, pour les jardiniers, un « sens du lieu », à la croisée d'un sentiment de l'espace et de ses productions (aspect perceptif), et d'une identification à l'espace dans lequel le jardinier projette, physiquement, ses pratiques (c'est la « fabrique d'espace »). Le jardinier projette ainsi un sens qui lui permet de comprendre cet endroit comme sien. Ce sens du lieu est élaboré par le jardinier avant tout sur sa parcelle, mais peut s'étendre au lotissement entier ; le jardinier constitue sa parcelle en territoire de soi, et peut mettre en œuvre des pratiques de territorialisation de l'espace en disposant dans l'univers matériel et symbolique du lotissement des « parcelles du soi » que les autres jardiniers identifient comme telles. Par-delà les différentes significations que la parcelle peut avoir pour le jardinier, il faut retenir la dimension d'identification, sociale, en ce qu'elle est réalisée et réfléchie par les autres jardiniers qui associent un jardinier et sa parcelle.

Dans un second temps, des dynamiques de territorialisation et identification existent aussi de la part du comité. Celui-ci est une entité qui promeut un certain « sens de la communauté », fondé sur une identification à un idéal de mouvement ouvrier qui se serait défini dans la lutte pour l'obtention de lotissements. Le comité capte, dans une certaine mesure, l'identification à la communauté, en fixant

les critères de celle-ci, externes (sélection à l'entrée) et interne (j'ai posé l'hypothèse d'une dynamique de ségrégation spatiale). Le symbole de cette collectivité censée se construire dans la sociabilité est un pôle géographique du lotissement, à l'est, autour des lieux auxquels les jardiniers sont invités à s'identifier en tant que collectif.

Enfin, le lotissement est une scène sociale structurée par des relations entre les individus ; relations matérielles et relations symboliques, échanges de valeur et échanges de reconnaissance. L'étude du commérage, de la construction de la réputation et du prestige montre combien les positions sociales sont relatives ; en essayant de proposer une définition plus « territoriale » du statut social, j'ai repris la notion de « place » de l'analyse anglo-saxonne, pour montrer que se met en place au lotissement un « sens de sa place » qui correspond à une intégration des normes de comportement attendues, et à la capacité de toujours se situer par rapport aux autres (individuellement et collectivement) dans ce système particulier qu'est la scène sociale, reposant sur un ensemble de références communes, un sentiment d'appartenance et une situation, au moins latente, de concurrence.

Ces trois dimensions de ce qu'est la scène sociale ont été analysées tout au long du travail, avec la mise en évidence d'un sentiment d'appartenance territoriale et sociale, l'existence de références communes antérieures et postérieures à la venue sur le lotissement, et une concurrence qui s'exprime le mieux dans les échanges. Pour revenir sur notre référence de départ, il me semble bien y avoir, dans une certaine mesure, une « culture » du lotissement en Angleterre. Etre au LSA, c'est-à-dire se voir reconnu le statut de jardinier (*plot-holder* tenant bien sa parcelle), c'est s'insérer dans un ensemble de normes, valeurs, références et pratiques dont la légitimité est hiérarchisée. Il y a une certaine homogénéité culturelle du lotissement qui se donne à voir dans les processus d'exclusion qui se jouent en permanence. Cependant, cette culture n'est en rien étanche ou isolée. D'une part, elle s'inscrit, de manière explicite, dans une culture populaire anglaise fondée sur une certaine identification à l'idéal d'une culture ouvrière. D'autre part, le lotissement est le

lieu d'une relative hétérogénéité sociale qui peut remettre en cause une potentielle domination culturelle.

La méthode ethnographique, couplée aux procédés de sociologie visuelle, m'a permis de me pencher plus particulièrement sur les cultures matérielles qui se donnent à voir au lotissement, et d'apprécier l'enjeu des interactions visibles – qu'elles soient directes, lorsque des jardiniers se saluent du regard, ou se donnent à voir dans les traces matérielles *a posteriori* des échanges. L'étude des structures matérielles, et plus particulièrement dans leur dimension visuelle, m'a permis de me pencher sur le lotissement comme lieu ; comme le souligne Marc Augé (1992) : « le lieu commun à l'ethnologue et à ceux dont il parle, c'est un lieu, précisément » ; j'ai pu essayer d'appréhender la dimension sociale de l'expérience qu'est le jardinage pour les individus dans l'utilisation de référents communs permettant de parler, réellement, du même lieu avec mes enquêtés. Le LSA est un exemple d'un lieu particulier que des dynamiques pluri-dimensionnelles tentent en permanence à territorialiser ; il est un endroit où se cultivent spatialement des liens sociaux denses.

Références

- AITKEN, Stuart C. (1998). *Family Fantasies and Community Space*. New Brunswick, NJ : Rutgers University Press
- ALDER, Ken (2007). Introduction, « Thick Things » - special, *Isis* 98, 138-142
- Assemblée nationale. Question écrite 57341 portant sur les « lotissements-jardins » et réponse du ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, publiée au *Journal Officiel* le 16/02/2010 ; page : 1683, consulté en ligne : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-57341QE.htm>
- ANDERSON, Benedict R. O'G. (1991). *Imagined communities : reflections on the origin and spread of nationalism*. London : Verso. p. 224.
- AUGÉ, Marc (1992). *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Seuil, Librairie du XXI^e siècle.
- BEAUD, Stéphane, WEBER, Florence (1998). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte.
- BECKER, Gary (1995). « Visual Sociology, Documentary Photography, and Photojournalism : It's (Almost) All a Matter of Context », *Visual Sociology*, 10 (1-2), 5-14, International Visual Sociology Association
- BELL, Michael M. (1994). *Childerley. Nature and morality in a country village*, Chicago/ London : The University of Chicago press.
- BLYTHE, Ronald (1969). *Akenfield, Portrait of an English Village*. Allen Lane.
- BONNY, Emily (2010). « *The Landscape and culture of allotments : a study in Hornchurch, Essex* ». Mémoire présenté pour le *Honours degree of BA*, Département de géographie, Université de Nottingham
- BOURDIEU, Pierre (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit
- BOURDIEU, Pierre (2005). « Habitus », in *Habitus : a sense of place*. HILLIER, Jean, ROOKSBY, Emma (eds.). Aldershot : Ashgate.
- CHAMBOREDON, Jean-Claude, MATHY, Jean-Philippe, MEJEAN, Anne, WEBER, Florence (1985). « L'Appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification ». *Sociologie du Sud-Est*, 41-44, juillet 1984-juin 1985.
- CHAUVIN, Pierre-Marie, REIX, Fabien (2013). « Intérêts et difficultés de l'usage des images comme outils de recherche en sociologie », *CinémaAction*, 147, 149-156
- CLARK-IBANEZ, Marisol (2007). « Inner-city Children in Sharper Focus : Sociology of Childhood and Photo Elicitation Interviews », in STANCZAK G (ed.), *Visual Research Methods : Image, society and Representation*, London : Sage

- COSGROVE, Denis (1984). *Social Formation and Symbolic Landscape*. Croom Helm, Beckenham, Kent.
- CROUCH David (1990). « Culture in the experience of landscape », *Landscape Research*, 15 :1, 11-14.
- CROUCH, David, WARD, Colin (1988). *The Allotment : its landscape and culture*. Faber and Faber.
- CSIKSZENTMIHALYI, Mihaly, ROCHBERG-HALTON, Eugene (1981) *The meaning of thing. Domestic symbols and the self*. Cambridge : University press
- DEBARBIEUX Bernard (1999). « Le territoire : histoires en deux langues. A bilingual (his-)story of territory. » In CHIVALLON C., RAGOUET P., SAMERS M., *Discours scientifique et contextes culturels. Géographies françaises à l'épreuve postmoderne*. Bordeaux : Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 33-34.
- DI MÉO, Guy (1998). *Géographie sociale et territoire*. Paris, Nathan.
- DI MÉO, Guy (1996). *Les Territoires du quotidien*. Editions L'Harmattan.
- DI MÉO, Guy, BULÉON Pascal (dir.) (2005) *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*. Paris : Armand Colin
- DUNEIER Mitchell (1999), photographs by CARTER, Ovie, *Sidewalk*. New York : Macmillan
- EDWARDS, Elizabeth (2002). « Material beings : Objecthood and ethnographic photographs », *Visual Studies*, 17 :1, 67-75.
- ELIAS, Norbert (1985). « Remarques sur le commérage », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 60 :1, 23-29.
- ELIAS, Norbert (1965). *The Established and the outsiders*, Sage publications.
- FORSÉ, Michel (1981). « La sociabilité », *Économie et statistique*, 132, avril, 39-48.
- FREGE, Friedrich Ludwig Gottlob (1892|1971), « Sens et dénotation », traduction Imbert Claude, in *Écrits posthumes*, Paris, Seuil ; 102-126
- GIERYN Thomas F. (2000). « A space for place », *Annual sociology reviews*, 26, 463–96
- GOFFMAN, Erving (1973a). *La Mise en scène de la vie quotidienne, tome I : La présentation de soi*. Éditions de Minuit, Paris.
- GOFFMAN, Erving (1973b). *La Mise en scène de la vie quotidienne, tome II, Les Relations en public*. Éditions de Minuit, Paris.
- GOYON Marie (2005) [En ligne] « La relation ethnographique : une affaire de genres », *Socio-Anthropologie*, 16, Ville-Monde, consulté le 27 avril 2014. Url : <http://socioanthropologie.revues.org/document444.html>

- GUYON Frédéric (2008). « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, 3, 131-147.
- HAAVIE, Siri (2013) [En ligne.] « Allotment gardening in an affluent society », Conférence IFPRA, STAVANGER, 17 juin. Url : <http://parsellhager.no/index.php/allotment-gardening-in-an-affluent-society> consulté le 3 décembre 2013
- HALBWACHS, Maurice (1950|1997). *La Mémoire collective*, édition critique établie par G. NAMER, Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, Albin Michel.
- HARPER, Douglas (2002). « Talking about pictures : A case for photo elicitation », *Visual Studies* 17 :2, 13-26.
- HEIDEGGER, Martin (1986). « L'Origine de l'oeuvre d'art », in *Chemins qui ne mènent nulle part*, Paris : Tel - Gallimard
- HERVOUET, Ronan (2009). *Datcha blues. Existences ordinaires et dictature en Biélorussie*, Le Mouvement Social.
- HERVOUET, Ronan (2006). « L'économie du potager en Biélorussie et en Russie », *Études rurales*, 177, 25-42.
- HOLGATE, Jane, KELES, Janroj, KUMARAPPAN, LLeena (2012). « Visualizing "community" : an experiment in participatory photography among Kurdish diasporic workers in London », *The Sociological Review*, 60/2, 312-332.
- INGOLD, Tim (2000). « Building, dwelling, living : how animals and people make themselves at home in the world », in *The Perception of the environment. Essays on livelihood, dwelling and skill*. London, New York : Routledge, 172-189.
- KING, Anthony (1997). « The Lads : masculinity ans the new consumption of football », *Sociology*, 31/2, 329-334.
- LA SOUDIÈRE (DE), Martin (1988). « L'inconfort du terrain », *Terrain* [En ligne], 11, novembre, consulté le 8 décembre 2013 : <http://terrain.revues.org/3316>
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1964). *Le Cru et le Cuit ; Mythologiques*, Plon.
- LUTZ Catherine, COLLINS Jane (1991). « The Photograph as an Intersection of Gazes : The Example of National Geographic », *Visual Anthropology Review*, 7, 1 (mars), 134-149.
- MANNAY, Dawn (2010). « Making the familiar strange : can visual research methods render the familiar setting more perceptible? », *Qualitative Research*, 10/1, 91-111.
- MASSEY Doreen (1994). *Space, place, and gender*. University of Minnesota press.

- NEAL, Sarah, AGYEMAN, Julian (eds.) (2006). *The new countryside ? Ethnicity, nation and exclusion in contemporary rural Britain*, The Policy press. Notamment les articles « Introduction », AGYEMAN, Julian ; et « Village people. Race, class, nation and the community spirit », TYLER Katharine.
- NORA, Pierre (2005). « Comment écrire l'histoire de France », in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, III – Les France – 1.
- PAHL, Ray (2005). « Are All Communities Communities in the Mind ? », *The Sociological Review*, 53(4), 621–640.
- PÉTONNET, Colette (1982). « L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », in *L'Homme*, 22 :4. Etudes d'anthropologie urbaine. 37-47.
- PINK, Sarah (2008). « Re-thinking Contemporary Activism : From Community to Emplaced Sociality », *Ethnos : Journal of Anthropology*, 73/2, 163-188.
- PINK, Sarah (2012). *Situating everyday life : Practices and places*. Sage publications.
- PINK, Sarah (2013). *Doing visual ethnography*. Sage publications.
- HOGGART, Richard (1957). *The Uses of literacy*, Transaction publishers.
- RISHBETH, Clare, POWELL, Mark (2013). « Place Attachment and Memory : Landscapes of Belonging as Experienced Post-migratio », *Landscape Research*, 38/2, 160-178.
- ROSE, Gillian (1995). « Place and identity : a sense of place », in MASSEY, D.B., JESS, P.M. (eds.), *A Place in the World ? Places, cultures and globalization*, 87-132.
- ROSE, Gillian (2003). « Family photographs and domestic spacings : a case study », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 28/1, 5-18.
- ROSE, Walter, HOOKHAM, John (1943). *Good Neighbours. Some recollections of an English village and its people*. London : Readers union/ Cambridge university press.
- SAYER Andrew (2005). *The Moral significance of class*. Cambridge university press.
- SCHWARTZ, Olivier (1990). *Le Monde privé des ouvriers*. Paris : PUF.
- SEXTON, Kay (2011). *Minding my peas and cucumbers. Quirky tales of allotment life*. Summersdale.
- SUCHAR, Charles. S. (1997). « Grounding Visual Sociology Research In Shooting Scripts », *Qualitative Sociology*, 20 :1.
- TATE, William Edward (1967). *The English village community and the enclosure movements*. Londres : Gollantz.
- THOMPSON, E.P. (1965). *The Making of the English Working Class*, Penguin Book, London.

WAY, Twigs (2010). *A Nation of Gardeners. How the British fell in love with gardening*. Shire library.

WAY, Twigs (2008). *Allotments*. Shire Library.

WEBER, Florence, et PLUVINAGE, Manuel (1993). « Le Jardinage ouvrier : ressource alimentaire et affirmation de soi ». Ivry-sur-Seine : *Cahiers d'économie et sociologie rurales*.

WEBER, Florence (1998). *L'Honneur des jardiniers : les potagers dans la France du XX^e siècle*. Paris : Belin.

WEBER, Florence (2009). *Le Travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*. Paris : EHESS.

WILLIAMS, Raymond (1975). *The Country and the city*. Oxford university press.

WILLIS, Paul (1977). *Learning to Labour. How working-class kids get working-class jobs*. Columbia university press.